



École nationale des chartes

RAPPORT ANNUEL 2010

Sommaire

Introduction	4
Une inscription volontaire dans le nouveau paysage universitaire.....	5
Vers de nouvelles implantations	5
Une formation enrichie et diversifiée	6
Une recherche ambitieuse	6
L'ouverture internationale	6
Une riche bibliothèque d'enseignement et de recherche	7
Une claire politique du personnel.....	7
1. L'École nationale des chartes dans la réorganisation du système universitaire	7
1.1.L'École nationale des chartes et les PRES HESAM et Paris-Sorbonne-Universités ..	7
1.2. L'École nationale des chartes et le programme « Investissements d'avenir »	8
2. Les formations délivrées à l'École nationale des chartes	9
2.1. Les événements marquants de l'année 2010	9
2.2. Les moyens humains	9
2.1. Le diplôme d'archiviste paléographe	10
2.1.1. Le concours d'entrée 2010	10
Concours d'entrée en première année	10
Concours d'entrée en deuxième année	11
2.1.2. La sélection internationale 2010	11
2.1.3. La scolarité du diplôme d'archiviste paléographe	11
2.1.4. Les débouchés	13
2.2. Le doctorat.....	13
2.3. La spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire »	14
2.3.1. La première année (M1)	15
2.3.2. La seconde année (M2).....	15
2.3.3. Les débouchés.....	16
2.4. La mobilité étudiante avec d'autres établissements d'enseignement supérieur français	17
2.4.1. Le suivi d'un double parcours universitaire par les élèves de l'École des chartes	17
2.4.2. L'accueil d'étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires .	17
2.5. La formation continue et les autres publics	18
2.5.1. L'offre de formation continue	18
2.5.2. Les autres publics.....	18
3. la recherche et la diffusion scientifique	18
3.1. Les programmes de recherche contractuels et collaboratifs	19
3.1.1. Les réponses à appels à projets	19
3.1.2. L'actualité des programmes de recherche	20
3.2. Les manifestations scientifiques	23
3.3. Les publications	24
3.3.1. Les publications imprimées	24
3.3.2. Les publications électroniques.....	25
4. Les relations internationales.....	27
4.1. Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les institutions patrimoniales étrangers	27
4.1.1. Programme Erasmus	27
4.1.2. Autres échanges	27
4.1.3. Coopération avec la Russie	28
4.1.4. Porta historica	28
4.1.5. Coopération avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information	

(EBSI) de l'Université de Montréal.....	28
4.1.6. Coopération avec le département des langues romanes de l'Université de Chicago	28
4.1.7. Coopération avec l'Université d'Ottawa (Canada).....	29
4.2. Coopération avec les institutions patrimoniales étrangères (archives, bibliothèques, musées)	29
4.2.1. Stages professionnels	29
4.2.2. Coopération avec la Historic New Orleans Collection (HNOC).....	29
4.2.3. Coopération avec la Newberry Library (Chicago, Etats-Unis).....	30
4.2.4. Aide à la mobilité de la région Île-de-France.....	30
4.3. Missions des personnels de l'École nationale des chartes.....	30
4.4. Professeurs invités en 2010	30
5. la Bibliothèque et les ressources documentaires	31
5. 1. Les locaux et la matérialité des collections	32
5.1.1. La préparation de la relocalisation de la bibliothèque dans le quadrilatère Richelieu	32
5.1.2. La bibliothèque en Sorbonne, dans les sites du quartier latin, et les versements au CTLes.....	32
Le métrage linéaire des collections	32
La sécurité en Sorbonne	32
La communication.....	33
La signalétique	33
Le service reprographie.....	33
5.2. Collections et politique documentaire	33
5.2.1. Acquisitions	33
Monographies et grandes collections	33
Périodiques (achats, échanges).....	33
Dons	34
5.2.2. L'entretien des ouvrages.....	34
5.3. Les services au public.....	34
5.3.1. Les catalogues.....	34
5.3.2. Les ressources numériques en 2010	34
5.3.3. Numérisation des collections en 2010	35
5.3.4. Le réseau de CDRoms	35
5.3.5. Les services aux lecteurs.....	35
Les horaires	36
Le lectorat et le prêt.....	36
5.4. Formation des usagers, formation interne et encadrement de stagiaires	36
5.4.1. Formation des étudiants	36
5.4.2. Formation des usagers aux ressources électroniques.....	36
5.4.3. Formation interne.....	36
5.4.4. Encadrement de stagiaires	36
5.5. Les personnels	37
6. L'administration et les moyens de l'établissement.....	37
6.1. Le personnel (effectifs, gestion, formation, action sociale).....	37
6.1.1. Les effectifs.....	37
6.1.2. La gestion des personnels	38
6.1.3. Formation professionnelle	40
6.1.4. Action sociale.....	41
6.2. Le budget de l'exercice 2010	41

6.2.1. Recettes.....	42
1) Répartition par nature	42
2) Répartition par origine	42
6.2.2. Dépenses	43
1) Répartition par nature	43
2) Répartition par destination (Actions « LOLF »).....	43
6.3. Informatique et logistique.....	44
6.4. Les locaux	45
6.4.1. La relocalisation de l'École des chartes rue de Richelieu	45
Quadrilatère Richelieu	46
Bâtiment du 65 rue de Richelieu.....	46
6.4.2. Participation au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers ».....	47
7. Annexes	49
7.1. Liste des stages en cours de scolarité (année 2010)	49
7.1.1. Semaine de découverte d'institutions culturelles en région (cinq jours à la fin de la 1 ^{ère} année, juin 2010).....	49
7.1.2. Stages en France (un mois durant l'été suivant la 1 ^{ère} année de scolarité)	50
7.1.3. Stages à l'étranger (un mois durant l'été suivant la 2 ^e année de scolarité)	52
7.2. Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues en mars 2010.....	53
7.3. Master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » : liste des mémoires soutenus en 2010	55
7.4. Bibliothèque: bases de données, ouvrages électroniques et Cd-Rom	57
7.5. Bibliothèque : Statistiques d'acquisitions	58
7.5.1. Monographies	58
7.5.2. Grandes collections (commandes permanentes).....	61
Acquisitions par matières.....	61
Acquisitions par langues	62
Acquisitions de nouvelles suites	62
Antiquariat.....	62
Répartition des acquisitions par titres de collections	62
7.5.3. Périodiques.....	66
7.6. Bibliothèque: tableau des acquisitions de ressources électroniques depuis 2006	67
7.7. Bibliothèque : tableau des statistiques de connexions depuis 2006	68
7.8. Bibliothèque: statistiques de prêt.....	69
7.8.1. Le prêt aux lecteurs.....	69
7.8.2. Le prêt entre bibliothèque	71
7.9. Organigramme de l'École nationale des chartes, mars 2010	72

INTRODUCTION

L'École nationale des chartes – dirigée par Jacques Berlioz, directeur de recherche au CNRS en détachement, depuis le 31 août 2006 – est par son statut et son histoire un grand établissement qui occupe une place originale dans le paysage universitaire français et dont on a peu d'exemples en Europe et dans le monde. Ses missions ont été précisées dans l'article 3 du décret du 30 décembre 2005. Elles lui assignent d'abord de concourir « à la formation de tous les personnels qui contribuent à la connaissance scientifique et à la mise en valeur du patrimoine national ». Elles lui commandent ensuite de participer conjointement « à la formation à et par la recherche des étudiants en sciences de l'homme et de la société, particulièrement dans les disciplines relatives à l'étude critique, l'exploitation, la conservation et la communication des sources historiques ». Cette double formation qui vise à l'excellence dans des disciplines précises, complémentaires

des enseignements universitaires, met en œuvre une approche réellement interdisciplinaire, fondement de la « méthode chartiste », dont l'efficacité est universellement reconnue.

L'année 2010 a été marquée par des faits importants pour la vie de l'École, dans tous les domaines de son activité. Elle d'abord s'est pleinement investie dans la recomposition du paysage universitaire français. Elle a été habilitée à délivrer le doctorat, ce qui ne manque pas d'être pour l'École, une magnifique reconnaissance de son excellence, et une véritable « révolution », pour évoquer le mot prononcé à ce propos par M. Le Roy Ladurie, de l'Institut, lors du conseil d'administration de mai 2010. Elle a lancé son nouveau concours d'entrée, avec succès. L'École a poursuivi la préparation de ses nouvelles implantations, tant sur le site « Richelieu » qu'au sein du Campus Condorcet, à Aubervilliers. Elle a mené un grand nombre d'actions de recherche, publié des ouvrages d'importance (tant sur papier que par la voie électronique), a développé des instruments relevant des technologies numériques, a poursuivi son ouverture internationale, a élargi ses ressources numériques en matière documentaire, a renforcé son personnel, tout en développant l'action sociale et la formation permanente. Il est à noter que le directeur de l'École a été absent de son établissement pour raisons de santé, de décembre 2009 à mai 2010.

Une inscription volontaire dans le nouveau paysage universitaire

L'École nationale des chartes a rejoint comme membre fondateur le PRES HESAM (Hautes études-Sorbonne-Arts et métiers) et a posé les bases d'une association avec le PRES Sorbonne Universités. Dans le cadre du programme « Investissements d'avenir », l'École nationale des chartes a activement participé à trois importants appels d'offres en partenariat avec d'autres établissements.

Vers de nouvelles implantations

L'École nationale des chartes doit rejoindre, à la rentrée universitaire 2014, des locaux libérés par la Bibliothèque nationale de France (BnF), rue de Richelieu, à Paris. Les locaux pédagogiques, de recherche et administratifs occuperont un bâtiment situé au 65, rue de Richelieu, alors que la bibliothèque s'installera dans le quadrilatère Richelieu, à l'angle de la rue de Richelieu et des Petits champs. Rappelons qu'en novembre 2006, une convention de mandat a confié la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de l'ensemble du site Richelieu à l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC, devenu OPPIC). Cette nouvelle localisation mettra l'École au cœur de Paris. Elle ouvrira, du fait d'une proximité géographique, à de fructueuses collaborations avec la Bibliothèque nationale de France, et avec un pôle d'histoire de l'art regroupant l'Institut national d'histoire de l'art, le Musée du Louvre et l'École du Louvre. L'année 2010 a vu la poursuite des études et le lancement des premiers travaux préparatoires dans le Quadrilatère Richelieu. Le maître d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment du 65 rue de Richelieu a été désigné au début de l'année 2010. L'avant-projet sommaire (APS) a été validé durant l'automne 2010.

Dans le cadre de l'opération Campus, l'École nationale des chartes a décidé de participer en 2008 au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers », présenté avec l'École des hautes études en sciences sociales, l'École pratique des hautes études, les universités Paris I-Panthéon-Sorbonne, Paris VIII et Paris XIII, le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut national des études démographiques, et la Fondation. La participation de l'École nationale des chartes découle tout à la fois de l'ambition scientifique du projet Condorcet, comme des opportunités qu'apporte le campus en termes de vie étudiante et d'hébergement universitaire. Cette seconde implantation de l'établissement, complémentaire de l'installation des activités pédagogiques, documentaires et administratives rue de Richelieu, concernerait ses activités de recherche et de valorisation, tout en offrant des locaux plus vastes à l'URFIST de Paris et au Comité des travaux historiques et scientifiques. L'année 2010 a été entièrement consacrée à une reprise du projet initial (qui prenait la forme d'un schéma directeur) pour l'approfondir et le transformer en programme définitif, qui servira de base à la négociation du contrat de partenariat privé-public.

Une formation enrichie et diversifiée

L'année 2010 est une étape importante, voire fondamentale, pour l'évolution de l'offre de formation de l'École, avec trois prometteuses nouveautés : l'habilitation à délivrer le doctorat ; la mise en œuvre du nouveau concours d'entrée ; la participation à la création par l'Institut national du patrimoine (INP) d'une classe préparatoire intégrée au concours de conservateur du patrimoine.

Par ailleurs, l'année 2010 a vu la sortie de la troisième promotion de son master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ». Ce master a trouvé une nouvelle concrétisation internationale en 2010 avec la signature d'une convention par l'Institut d'histoire et des archives de l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU) et l'École nationale des chartes pour la création d'un master commun. Ce master montre que l'École a su diversifier ses formations dans une logique d'insertion professionnelle de ses futurs diplômés. Les actions de formation continue se sont poursuivies mais c'est dans les prochaines années qu'elles se développeront pleinement.

Une recherche ambitieuse

L'École nationale des chartes déploie son activité de recherche dans le cadre de l'équipe d'accueil « Histoire, mémoire, patrimoine » (EA 3624). L'année 2010 a été marquée par la participation de l'École nationale des chartes et de son équipe de recherche à l'élaboration de plusieurs projets scientifiques ambitieux dans le cadre des différents appels à projets du programme « Investissements d'avenir ». Les projets OMNIA et GRAPHEM, programmes de recherche d'envergure soutenus par l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont été poursuivis. Les coopérations internationales ont été élargies. L'École s'est également engagée dans des structures de recherche fédératives, destinées à solidifier ses collaborations scientifiques et à les faire fructifier.

En 2010, six colloques et quatre journées d'études ont été organisés par l'École nationale des chartes avec le partenariat d'institutions de recherche variées. Quant aux publications éditées par l'École, largement reconnues dans la communauté scientifique, elles se déclinent depuis 2002 sous deux formes : des éditions sur papier, héritières de la longue tradition d'édition scientifique menée à l'École, et des publications électroniques, qui connaissent un développement rapide. En 2010 sont parues sept nouvelles publications sur papier, dont le *Livret de l'École des chartes (1967-2007)* qui décrit la carrière de l'ensemble des archivistes paléographes durant les quarante dernières années, et le somptueux *L'estampe au Grand Siècle. Études offertes à Maxime Préaud*. Pour les publications électroniques, constamment enrichies, 2010 a été l'année de la constitution d'une nouvelle plate-forme de publication, baptisée Diple. Elle a également été l'occasion de donner un élan nouveau à nombre de publications électroniques, dont l'édition électronique du Cartulaire blanc de l'abbaye de Saint-Denis.

L'ouverture internationale

L'École nationale des chartes a poursuivi en 2010 ses actions dans le domaine international par l'intensification de la coopération avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers, ainsi qu'avec des institutions patrimoniales étrangères. Le programme de coopération scientifique avec les archives et bibliothèques russes s'est poursuivi, avec la mise en œuvre d'un master commun avec l'École nationale des chartes et l'Université des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU). La coopération s'est poursuivie avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, le département des langues romanes de l'Université de Chicago, l'Université d'Ottawa (Canada). Six étudiants étrangers ont été accueillis à l'École des chartes, comme des élèves de l'École se sont formés à l'étranger, notamment lors des stages obligatoires. Des échanges de chercheurs et d'étudiants ont eu lieu avec la Historic New Orleans Collection ou la Newberry Library (Chicago). Ces actions internationales passent également par des missions à l'étranger des personnels pour des rencontres avec les correspondants de l'établissement, des colloques scientifiques, des voyages d'études avec des élèves.

Une riche bibliothèque d'enseignement et de recherche

La bibliothèque, riche de plus de 150 000 volumes, est étroitement associée à la politique de l'établissement en matière d'enseignement et de recherche. Ses missions, rendues difficiles du fait de l'engorgement des locaux actuels, sont centrées autour de l'acquisition et de la mise à disposition d'outils pédagogiques de haut niveau et surtout de collections de référence, quelle que soit leur forme, papier ou électronique. Plus d'un millier de lecteurs ont bénéficié de ses services en 2010 et des actions de formation qui leur étaient destinées.

L'année 2010 a vu la poursuite de nombreux projets. Le développement des collections s'est continué, notamment autour des ressources numériques, dans une collaboration serrée avec les bibliothèques du Quartier latin et la bibliothèque de l'INHA ; coopération avec les centres de ressources en sciences historiques. Les services aux lecteurs, notamment personnalisés, ont été développés.

La préparation de la nouvelle localisation de la bibliothèque (dans le « quadrilatère Richelieu »), travail de longue haleine, s'est poursuivie. Elle passe par la réorganisation matérielle des collections et leur traitement physique (prévention, reliure, réparations et restauration), leur récolement, la vérification du catalogue et le catalogage prioritaire des fonds non traités, comme la collection de tirés à part. Pour ces derniers, l'exploitation d'une chaîne de numérisation a été poursuivie.

Une claire politique du personnel

La gestion des ressources humaines – menée désormais pour l'essentiel à travers une politique de transformation et de requalification des emplois – est conduite en fonction des priorités affichées en matière de recherche et de formation, et en cohérence avec la carrière des personnels en termes de promotion et de mobilité. Il est à noter que l'effectif de l'établissement a été doté de deux contrats doctoraux le 1^{er} septembre 2010. L'action sociale (restauration, médecine, règlement de dossiers délicats) a été développée, de même que la formation permanente qui a bénéficié d'une substantielle augmentation de ses crédits.

1. L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES DANS LA RÉORGANISATION DU SYSTÈME UNIVERSITAIRE

L'École nationale des chartes a participé de manière active en 2010 à deux chantiers importants qui devraient modifier en profondeur l'organisation du paysage universitaire en France dans les années à venir : la constitution des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) franciliens, d'une part, et la participation au programme « Investissements d'avenir », d'autre part.

1.1.L'École nationale des chartes et les PRES HESAM et Paris-Sorbonne-Universités

L'année 2010 a marqué une étape importante dans la reconfiguration du paysage universitaire de la capitale, avec l'accélération de la constitution des PRES franciliens. Au 1^{er} janvier 2011, on dénombrait six PRES en Île-de-France : les PRES HESAM, Paris-Est, Paris Sciences et Lettres, Saclay, Sorbonne Paris Cité et Sorbonne Universités.

L'École nationale des chartes a rejoint comme membre fondateur le PRES HESAM (Hautes études-Sorbonne-Arts et métiers) qui réunit par ailleurs :

- huit autres membres fondateurs : le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), Arts et Métiers Paris Tech (anciennement École

nationale supérieure d'arts et métiers ou ENSAM), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Europe), l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne

- trois membres associés : l'École nationale d'administration, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et l'Institut national du patrimoine (INP).

Formellement le conseil d'administration de l'École nationale des chartes a adopté dans sa séance du 9 juin 2010 la convention constitutive du PRES HESAM, qui a reçu la forme d'un établissement public de coopération scientifique par décret du 30 décembre 2010.

De nombreuses raisons expliquent ce choix. Ce projet, alliant une université à des grandes écoles dans une logique et une dynamique qui préservent l'identité et les spécificités de chacun de ses membres, répond à la stratégie de convergence de l'établissement avec les universités. Par ailleurs, des liens scientifiques étroits et anciens lient l'École nationale des chartes à plusieurs autres membres du PRES, notamment l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, l'EPHE, l'INHA, l'INP ou l'EHESS. Enfin, les projets immobiliers de l'École, qui s'articulent autour des sites Richelieu et Condorcet, s'inscrivent parfaitement dans un PRES dont la zone de recoupement avec le Campus Condorcet est importante et qui réunit les deux autres établissements d'enseignement supérieur du site Richelieu (INHA et INP).

Par ailleurs, dans un souci de développer les relations étroites qui lient depuis toujours l'École nationale des chartes à l'Université de Paris IV-Sorbonne, le Conseil d'administration de l'établissement a demandé, dans sa séance du 9 juin 2010, à Jacques Berlioz d'explorer les modalités d'une association de l'École au PRES Sorbonne Universités. Cette fondation de coopération scientifique, dont les statuts ont été approuvés par décret du 22 juin 2010, regroupe les universités de Paris II, Paris IV et Paris VI et associe plusieurs autres établissements, dont l'INHA. Un échange de courrier avec le Président du PRES Paris-Sorbonne-Universités a permis de dégager un accord de principe à cette association, dont les modalités doivent être formalisées dans le cadre d'une convention en 2011.

1.2. L'École nationale des chartes et le programme « Investissements d'avenir »

Au printemps 2010, le gouvernement français a lancé le programme « Investissements d'avenir », dont plusieurs appels à projets visent à renforcer l'attractivité et le développement de centres d'excellence de rang mondial en matière de recherche publique, d'innovation et d'enseignement supérieur.

L'École nationale des chartes a activement participé à trois appels d'offres dans le cadre de partenariats avec d'autres établissements :

- appel d'offres « Equipements d'excellence », par le biais du projet « Chartes médiévales », porté par l'Université de Strasbourg, et du projet « Biblissima » de la Fondation Condorcet ;
- appel d'offres « Laboratoires d'excellence », dans le cadre de deux projets portés par le PRES HESAM, « Création, arts et patrimoines » et « Histoire et anthropologie des sciences des techniques et des croyances », et d'un projet déposé par l'Université de Paris IV-Sorbonne « Ecrire une histoire nouvelle de l'Europe » ;
- appel d'offres « Initiatives d'excellence », pour lequel le PRES HESAM a déposé un projet appelé « Novi Mundi ».

Ces projets sont présentés en détail dans la partie consacrée à la recherche (paragraphe consacré aux programmes de recherche contractuels et collaboratifs). Leur élaboration a mobilisé fortement l'équipe de direction et une bonne part des membres de l'équipe de recherche de l'École au cours des six derniers mois de l'année 2010. Les résultats seront connus au début de l'année 2011.

2. LES FORMATIONS DÉLIVRÉES À L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

2.1. Les événements marquants de l'année 2010

L'année 2010 restera sans nul doute une date importante pour l'évolution de l'offre de formation de l'École, avec trois nouveautés pleines de promesses pour l'avenir :

- l'habilitation à délivrer le doctorat ;
- la mise en œuvre du nouveau concours d'entrée ;
- la participation à la création par l'Institut national du patrimoine (INP) d'une classe préparatoire intégrée au concours de conservateur du patrimoine.

Tout d'abord, la campagne d'habilitation des formations pour 2010-2013, menée parallèlement à la négociation du contrat quadriennal, s'est concrétisé par une décision très importante, l'habilitation reconnue à l'École nationale des chartes de délivrer le doctorat dans le cadre de deux écoles doctorales conjointes, l'une en histoire avec l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne et l'autre en histoire moderne et contemporaine avec l'Université de Paris IV-Sorbonne. Par ailleurs, au sein d'une mention unique de master « Histoire, patrimoine et technologies numériques », ont été validées la reconduction de la spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » et la création de deux autres spécialités, toutes deux en partenariat : la spécialité « Concepteur audiovisuel », portée par l'École normale supérieure de Cachan, avec l'Institut national de l'audiovisuel, qui devrait ouvrir en 2011-2012, et une spécialité de formation continue diplômante, en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale, dont la maquette doit encore faire l'objet d'un approfondissement.

L'année 2010 a vu la mise en œuvre du nouveau concours d'entrée de l'École nationale des chartes, tel que réformé par l'arrêté du 25 juillet 2008. Cette réorganisation s'est notamment traduite, en section B, par l'intégration de deux épreuves écrites communes de la Banque d'épreuves littéraires (BEL) des ENS (la composition d'histoire contemporaine et l'épreuve de première langue vivante étrangère) et par l'informatisation des inscriptions, dans le cadre d'un portail mutualisé avec les écoles de management et les ENS Sciences humaines. Les résultats du concours 2010 ont été encourageants : le nombre de candidats a augmenté en section B et l'élargissement du vivier vers les khâgneux a porté ses premiers fruits.

Enfin, l'École nationale des chartes participe, aux côtés de l'École du Louvre et de la Fondation Culture & Diversité, à la classe préparatoire intégrée au concours de conservateur créée par l'INP en 2010. Elle accueille ainsi en 2010-2011 deux étudiantes qui ont été sélectionnées pour préparer ce concours dans la spécialité « archives » : ces deux étudiantes suivent les cours du cursus d'archiviste paléographe et sont par ailleurs inscrites en première année de master à l'École des chartes.

2.2. Les moyens humains

L'effectif des enseignants chercheurs assurant une charge d'enseignement est resté stable en 2010. Il est composé de :

- dix directeurs d'études et deux directeurs d'études cumulants; il faut adjoindre un emploi de directeur d'études servant de support aux fonctions de directeur de l'École et un emploi servant à accueillir des professeurs invités étrangers et à financer un contrat d'ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche) à mi-temps.
- un maître de conférences. Il faut ajouter trois autres emplois de maîtres de conférences servant de support aux fonctions, respectivement, de directeur des études, de directeur de la recherche et de l'informatique et de chargé de mission aux relations internationales. Un dernier emploi de maître de conférences est affecté à l'URFIST (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique) de Paris.

Par ailleurs, l'équipe enseignante a été renforcée à la rentrée 2010 par le recrutement de deux nouveaux

chargés de cours assurant au moins douze heures d'enseignement : MM. Bruno Galland, conservateur général du patrimoine et directeur scientifique des Archives nationales, et Aurélien Conraux, chef de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives à la Bibliothèque nationale de France.

La direction des études a par ailleurs enregistré, au 1^{er} septembre 2010, l'arrivée de Mme Séverine Blenner-Michel, maître de conférences, qui a pris la responsabilité de la formation continue, et de M. Thomas Deghaye, qui assume le suivi administratif du master et de la formation continue. Se trouve ainsi constituée l'équipe qui mettra en œuvre à partir de 2011 la nouvelle offre de formation continue de l'École des chartes.

2.1. Le diplôme d'archiviste paléographe

2.1.1. Le concours d'entrée 2010

L'année 2010 a vu la mise en œuvre du nouveau concours d'entrée de l'École des chartes, dont l'organisation avait été décidée par l'arrêté du 25 juillet 2008 (http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/rubrique-bo.html?cid_bo=22243). Un retour d'expérience des enseignants de CPGE à l'automne 2009 a fait apparaître la difficulté que créait, en section B, l'obligation de passer obligatoirement une deuxième épreuve écrite de langue vivante pour certains lycéens qui avaient pratiqué une seule langue vivante en hypokhâgne. Un arrêté du 3 août 2010 a donc modifié l'organisation des épreuves écrites de la section B, en doublant l'épreuve de deuxième langue vivante étrangère par une option d'histoire du Moyen Âge, sur la base du programme retenu pour cette épreuve à l'oral (La France de 987 à 1328): http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/rubrique-bo.html?cid_bo=53130.

30 postes étaient ouverts au concours d'entrée en 2010 pour recruter les élèves fonctionnaires stagiaires de l'École nationale des chartes (arrêté interministériel du 9 juin 2010), contre 25 postes en 2009. Ils se répartissaient comme suit :

- concours d'entrée en première année : 29 postes, à savoir 17 postes en section A (16 postes en 2009) et 12 postes en section B (8 postes en section B) ;
- concours d'entrée en deuxième année : un poste.

C'est logiquement, au sein du concours d'entrée en première année, la section B qui a profité de cette augmentation, dans un souci d'accompagner l'entrée de cette section dans la BEL.

Le nombre de candidats a augmenté : 201 candidats se sont inscrits en 2010 ; ils étaient 178 en 2009. La répartition est la suivante : 189 inscrits au concours d'entrée en première année (contre 166 en 2009) et 12 au concours d'entrée en deuxième année. Cette progression tient exclusivement à la section B (119 candidats en 2010, contre 92 en 2009), alors que les candidats de la section A ont reculé légèrement (70 candidats en 2010, contre 74 en 2009) : il faut y voir une conséquence heureuse de l'association de l'École nationale des chartes à la BEL des ENS.

Concours d'entrée en première année

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée de l'école des chartes se sont déroulées les vendredi 7 mai, lundi 10 mai, mardi 11 mai et mercredi 12 mai 2010, dans huit centres en France. Les candidats de la section B ont par ailleurs passé les deux épreuves communes de la BEL, le 28 avril (pour la version et le commentaire en LV1) et le 29 avril 2010 (pour la composition d'histoire). Les épreuves d'admission ont eu lieu à Paris du mardi 22 juin au jeudi 1^{er} juillet 2010. Les résultats ont été publiés le 8 juillet 2010.

Corollaire logique de l'augmentation du nombre des inscrits, on a assisté à un élargissement du nombre des lycées d'origine des candidats de la section B. Certes, il est de tradition depuis plusieurs années que des khâgneux des lycées parisiens présentent – souvent avec succès – le concours de l'École après avoir suivi au lycée Henri IV une préparation aux épreuves spécifiques d'histoire de l'École des chartes. Cette année encore, des élèves des lycées Condorcet, Fénelon, Louis le Grand et Molière, à Paris, ou Lakanal à Sceaux,

se sont présentés au concours d'entrée. Mais on a aussi enregistré des candidatures issues d'établissements d'Île-de-France et de région qui ne disposent pas a priori de préparation au concours de l'École des chartes : lycées Auguste Blanqui (Saint-Ouen), Blanche-de-Castille (Le Chesnay), Saint-Sernin (Toulouse), du Parc (Lyon), Gerville-Réache (Basse-Terre), Camille-Jullian (Bordeaux) ou Montequieu (Le Mans).

Pour tenir compte de l'augmentation des postes ouverts au concours d'entrée, le nombre d'admissibles a été porté à 61 en 2010 (30 en section A et 31 en section B), contre 50 en 2009. Par ailleurs, 16 candidats ont été déclarés sous-admissibles : 6 en section A et 10 en section B.

Les 29 postes ouverts en première année ont été pourvus. Les résultats ont notamment montré que le concours de l'École nationale des chartes (section B) est accessible à des khâgneux qui disposent d'une bonne culture historique. En effet, sur les 32 admissibles de la section B, 7 khâgneux avaient par ailleurs passé le concours d'une École normale supérieure (5 à la rue d'Ulm et 2 à Lyon). 4 d'entre eux ont été admis à l'École des chartes (3 préparationnaires de la rue d'Ulm et un candidat à Lyon) ; deux de ces quatre lauréats ont été du reste admis, pour l'un, à la rue d'Ulm et, pour l'autre, à Lyon ; ils ont choisi l'École des chartes.

Par ailleurs, l'informatisation de l'inscription au concours d'entrée en première année permet désormais à l'établissement de disposer d'informations complètes sur les candidats boursiers. Sur les 189 candidats, les boursiers étaient au nombre de 66, soit une proportion de 34,92% (respectivement 31,42% en section A et 36,97% en section B). L'érosion n'est que très légère au niveau de l'admissibilité (30,64%) et de l'admission (31,03%). Sans quota, le concours 2010 a donc permis le recrutement en première année de plus de 30% de boursiers.

Concours d'entrée en deuxième année

L'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en deuxième année, en l'occurrence l'examen des dossiers des candidats, a eu lieu le mercredi 5 mai 2010. L'épreuve orale d'admission est intervenue le jeudi 17 juin 2010.

12 candidats étaient inscrits en 2010 (ils étaient 12 en 2009 et 14 en 2008), 3 ont été admissibles et un a été reçu (6 admissibles et un lauréat en 2008). L'année 2010 confirme malheureusement la perte d'attractivité dont souffre cette voie d'accès auprès des étudiants avancés, probablement par méconnaissance de leur part de cette opportunité et des débouchés professionnels qui s'offrent à eux à la sortie de l'École des chartes.

Le rapport du jury du concours d'entrée est consultable sur le site Internet de l'École (<http://concours.enc.sorbonne.fr/rapportdujury.htm>) et la liste détaillée des lauréats figure dans la partie « chronique » de la deuxième livraison 2009 de la revue *Bibliothèque de l'École des chartes*.

2.1.2. La sélection internationale 2010

M. Emanuele Arioli, élève de l'École normale supérieure de Pise, a été admis en deuxième année du diplôme d'archiviste paléographe, au titre de la sélection internationale, après examen de son dossier par le Conseil scientifique le 12 mars 2010 et audition le 7 juillet 2010.

2.1.3. La scolarité du diplôme d'archiviste paléographe

82 élèves (80 élèves fonctionnaires stagiaires et 2 élèves à titre étranger) suivent la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe lors de l'année universitaire 2010-2011. Ils étaient 75 (73 élèves fonctionnaires stagiaires et 2 élèves à titre étranger) pour l'année universitaire 2009-2010.

Depuis de nombreuses années, l'établissement fait évoluer l'organisation de la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe pour tenir compte notamment de deux facteurs :

- l'insertion de cette scolarité dans une continuité intégrant en amont les connaissances acquises en CPGE, sanctionnées par le concours d'entrée, et en aval les concours et des enseignements des écoles d'application, en lien avec les attentes et les pratiques professionnelles ;

- une auto-évaluation interne, qui a été formalisée depuis 2009 sous la forme d'une synthèse écrite des observations des élèves réalisée par les délégués de promotion, qui est ensuite discutée, avec les propositions de la direction, en réunion plénière avec les enseignants et les élèves (réunion tenue le 21 mai 2010).

Trois évolutions notables ont été enregistrées en 2010.

La première modification découle du souhait, exprimé par les élèves dans le cadre de l'auto-évaluation 2009, d'une meilleure connaissance des métiers auxquels prépare l'École des chartes, et ce très tôt dans la scolarité, avant même la période de choix du stage d'été de 1^{re} année. A donc été mis en place, du 18 au 22 janvier 2010, en association avec la Société de l'École des chartes, un cycle de rencontres qui a permis aux élèves de 1^{re} année de rencontrer des professionnels des archives, des bibliothèques, des musées, des monuments historiques et des services d'inventaire, des enseignants, comme de saisir les changements induits par le numérique dans l'activité professionnelle. L'appréciation très positive portée sur cette expérimentation par les élèves lors de l'auto-évaluation 2010 a conduit à décider sa pérennisation.

Par ailleurs, comme on l'a vu, le concours d'entrée a changé en 2010. Cette réforme a eu un impact sur l'organisation de la scolarité en 1^{ère} année à partir de l'année universitaire 2010-2011. D'une part, un cours de géographie historique de la France a été créé pour compenser la disparition de cette matière comme épreuve d'admission ; l'enseignement, de 24 heures, a été confié à M. Bruno Galland, conservateur général du patrimoine et directeur scientifique des Archives nationales. D'autre part, l'introduction d'épreuves orales d'histoire contemporaine (section A) et d'histoire médiévale (section B) a entraîné la suppression des cours de 1^{re} année d'histoire médiévale (pour les élèves de section B) et d'histoire contemporaine (pour ceux de la section A) ; le cours d'apprentissage de l'analyse diplomatique des actes a été généralisé aux élèves des deux sections.

Enfin, pour améliorer encore la préparation du concours de l'Institut national du patrimoine, dans la spécialité « archives », les enseignements que Mme Christine Nougaret consacre à l'histoire des institutions et à l'archivistique contemporaines ont été réorganisés et renforcés à compter de l'année universitaire 2010-2011. Le module de 12 heures dédié en 2^e année à l'histoire des institutions de la France de 1789 à 1958 a été dédoublé, sous la forme de 12 heures consacrées aux institutions régaliennes et de 12 heures aux institutions économiques et sociales. En outre, les enseignements d'archivistique contemporaine de 3^e année ont été complétés par des séances de travaux pratiques (12 heures), confiées à Mme Séverine Blenner-Michel.

Figure en annexe la liste des trois séries de stages obligatoires en services d'archives, bibliothèques ou musées qui scandent la scolarité de l'École nationale des chartes :

1°. une semaine de découverte d'institutions culturelles en région en fin de 1^{re} année (commune avec les étudiants de première année de master), qui donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit présenté lors d'une audition devant un jury comprenant des inspecteurs généraux des archives et des bibliothèques et un directeur de musée ;

2°. un stage d'un mois dans une institution française dans l'été suivant la première année ;

3°. un stage d'un mois dans une institution à l'étranger dans l'été suivant la deuxième année.

Les élèves ont subi avec succès les examens et ont obtenu les résultats nécessaires à leur passage dans l'année supérieure, à l'exception d'un cas. En effet, un élève a été admis à redoubler la 2^e année, après que des problèmes de santé l'ont éloigné de l'École durant de nombreuses semaines ; le Conseil scientifique a décidé son redoublement, avec maintien de son traitement, dans sa séance du 1^{er} juillet 2010.

Les thèses d'École nationale des chartes ont été soutenues en mars 2010 devant un jury présidé par M. Jean-Marie Mayeur, professeur émérite de l'université de Paris-Sorbonne et à l'Institut d'études politiques. Leur liste figure en annexe 2 ; leurs résumés peuvent être consultés sur le site Internet de l'École, à l'adresse suivante : <http://theses.enc.sorbonne.fr/2010>.

Les lauréats ont été nommés archivistes paléographes par arrêté du 1^{er} octobre 2010.

2.1.4. Les débouchés

Les élèves de la promotion sortante ou des diplômés des années antérieures ont obtenu les résultats suivants aux différents concours de la fonction publique. Au 1^{er} janvier 2011, seize chartistes (quinze en fonction publique d'Etat et un en territoriale) ont intégré l'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), dans le cadre du concours externe qui leur est particulier. Cinq de leurs camarades ont intégré l'Institut national du patrimoine dans la spécialité « archives », sur sept postes ouverts ; les deux postes restant n'ont pu être pourvus. Aucun succès n'a été enregistré en 2010 dans la spécialité « musées » et aucun chartiste ne préparait une agrégation en 2010.

Malgré les efforts mis en œuvre par l'École des chartes (création d'un cycle particulier d'écrits et d'oraux blancs, renforcement de l'encadrement des thèses), les résultats enregistrés au concours externe de recrutement de conservateur du patrimoine confirment la difficulté que pose le calendrier de ce concours aux élèves qui achèvent leur scolarité de 3^e année. En effet, sa préparation chevauche strictement la période où ces élèves doivent achever la rédaction de leur thèse d'École : en effet, les épreuves écrites d'admissibilité ont lieu en août et les épreuves d'admission en novembre, alors que la remise de la thèse d'École intervient en octobre.

Un glissement en 4^e année des candidatures au concours de l'INP, comme cela se pratique pour la préparation du concours « Musées », permettrait de régler cette difficulté, en permettant aux élèves de se consacrer en fin de 3^e année à l'achèvement de leur thèse d'École et en 4^e année à la préparation du concours INP, par le biais notamment de stages et d'une préparation spécifique. Cette solution présente toutefois deux inconvénients : l'un est ponctuel et se traduirait par l'absence de toute candidature d'élèves de 3^e année au concours de l'INP l'année où l'on basculerait d'un système à l'autre ; l'autre est structurel et tient à l'interruption de traitement de six mois qu'introduirait ce dispositif entre la fin de la scolarité à l'École et l'entrée à l'INP.

2.2. Le doctorat

La négociation du contrat quadriennal de développement 2010-2013 s'est soldée, à la fin du printemps 2010, par la reconnaissance accordée à l'École nationale des chartes de délivrer le doctorat, dans le cadre de deux écoles doctorales conjointes, et par l'octroi de deux contrats doctoraux pour la période concernée.

L'École des chartes participe donc à compter de la rentrée 2010 à l'ED 113 d'histoire avec l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne et à l'ED 188 d'histoire moderne et contemporaine avec l'Université de Paris IV-Sorbonne. L'équipe d'accueil « Histoire, mémoire et patrimoine » se partage entre les deux écoles doctorales, ainsi que les directeurs d'études en poste à l'École.

Neuf étudiants se sont inscrits en première année de doctorat au titre de l'année 2010-2011 : trois sont rattachés à l'ED 113 et les six autres à l'ED 188. Cinq d'entre eux sont lauréats du master de l'École des chartes. Deux d'entre eux ont obtenu un contrat doctoral et six autres exercent par ailleurs une activité salariée. Trois enfin sont étrangers.

	Année	ED	Titre du doctorat	Directeur
BORGEAUD Emily	1e	ED 113	Traduction, paratexte et mobilité textuelle. Une histoire de la réception du Moine de M.G. Lewis en France (1797-2010)	Elisabeth Parinet
BRES Elsa	1e	ED 113	Octave Uzanne, un bibliophile fin-de-siècle.	Elisabeth Parinet

DESENCLOS Camille	1e	ED 188	La communication politique de la France dans le Saint-Empire au début de la guerre de Trente Ans (1618-1625)	Olivier Poncet
FOUGEROL Clara	1e	ED 188	Représentation du livre et de la lecture dans l'art au siècle des Lumières.	Annie Charon
FUENTES HASHIMOTO Fuentes	1e	ED 188	Etre archiviste en France (1821-2008). la construction d'une profession.	Christine Nougaret
MARKOVA Anna	1e	ED 188	L'imprimerie d'Auguste Semen à Moscou (1818-1846). Entre les livres de médecine et les œuvres de littérature russe de l'âge d'or.	Annie Charon
PUREN Marie	1e	ED 113	Jean de La Hire. Biographie intellectuelle et politique (1878-1956).	Elisabeth Parinet
TAWAF Mohammed Ali	1e	ED 188	Une politique d'innovation pour le Centre national des documents d'archive au Yémen.	Christine Nougaret
WANG Hui Jing	1e	ED 188	Etude comparée sur les archives françaises et chinoises.	Bruno Delmas

Quatre séminaires doctoraux impliquant des directeurs d'études en poste à l'École se sont mis en place en 2010-2011 :

- *Le corpus des actes de Jean de Berry*, séminaire commun avec l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne (Olivier Mattéoni et Olivier Guyotjeannin) ;
- *Les archives de l'Empire*, séminaire commun avec l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) (Jacques-Olivier Boudon et Christine Nougaret) ;
- *Histoire des juristes et de l'enseignement du droit*, séminaire commun avec l'École normale supérieure (Jean-Louis Halpérin et Patrick Arabeyre) ;
- *Archéologie et épistémologie des typologies d'actes notariés (XVIe-XIXe s.)*, séminaire organisé en association avec le Minutier central des Archives nationales (Olivier Poncet, Christine Nougaret et Marie-Françoise Limon-Bonnet).

Cette offre continuera à être développée au cours de l'année 2011-2012.

2.3. La spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire »

Après avoir été notée « A » par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), la spécialité de master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » a été reconduite pour 2010-2013 sous le nom de « Technologies numériques appliquées à l'histoire ».

Par ailleurs, ce master a trouvé une concrétisation internationale en 2010 avec la signature d'une convention par l'Institut d'histoire et des archives de l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU) et l'École nationale des chartes pour la création d'un master commun. Cet accord prévoit la délivrance des deux diplômes de master aux étudiants français et russes ayant effectué un séjour d'études d'au moins six mois dans l'établissement partenaire et ayant satisfait aux obligations de la scolarité. La mise en œuvre de ce master commun a débuté en 2010 et les deux premières étudiantes de ce programme seront diplômées en septembre 2011.

Un partenariat, déjà effectif avec l'École des bibliothèques et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, devrait être sanctionné par un accord-cadre, dont la signature est prévue au début de l'année 2011. Le partenariat vise à proposer une double « diplomation » en trois ans, au lieu de quatre,

aux étudiants diplômés, soit du master de l'École des chartes, soit de la maîtrise en sciences de l'information (MSI) de l'EBSI. Deux diplômées du M2 de l'École des chartes en 2009 sont aujourd'hui, après un an d'études à l'EBSI, titulaires de la MSI, et trois diplômés du M2 en 2010 poursuivent actuellement leurs études à l'EBSI.

L'organisation générale du master a été reconduite. La première année comprend des enseignements généraux sur les sources patrimoniales, pour l'essentiel communs avec le diplôme d'archiviste paléographe ; elle est organisée en trois parcours thématiques (archives ; livres et médias ; histoire de l'art). La seconde année est exclusivement consacrée à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication.

L'objectif du master demeure double et justifie sa qualité de master « Recherche et professionnel » :

- avant tout, former des diplômés qui seront recrutés sur contrat par des institutions patrimoniales ou par des sociétés de service qui développent des produits ou des prestations informatiques pour ces organismes ;
- proposer à ceux qui veulent poursuivre leurs parcours en doctorat une formation méthodologique qui fait une part très large aux technologies numériques dans l'élaboration de leur recherche.

Les excellents résultats en termes d'insertion professionnelle des diplômés (voir infra, en 2.3.3) prouvent la pertinence et la qualité de cette formation, qui doit énormément à l'activité de Mme Florence Clavaud, déléguée à la formation informatique et responsable pédagogique de la 2^e année de master.

2.3.1. La première année (M1)

La première année (M1) est organisée en trois parcours (archives ; livres et médias ; histoire de l'art) et reprend pour l'essentiel des cours semestriels existant dans la formation d'archiviste paléographe. La principale modification pédagogique tient à l'introduction à la rentrée 2010 d'un module de « Records management », confié à M. Aurélien Conraux.

Treize étudiants ont suivi le M1 en 2009-2010, dont une étudiante étrangère. Ils étaient onze en 2006-2007, dix en 2007-2008 et dix-huit en 2008-2009. Sur ces treize étudiants, dix continuent leur parcours en deuxième année de master (M2) en 2010-2011.

À la rentrée 2010, quinze étudiants étaient inscrits en M1, dont les deux élèves de la classe préparatoire intégrée au concours de conservateur de l'INP dans la spécialité « archives ».

2.3.2. La seconde année (M2)

Ouvert à la rentrée universitaire 2007-2008, le M2 est dédié spécifiquement aux technologies numériques.

Sur le plan conceptuel et théorique, au premier semestre de cette année 2010-2011, des cours magistraux ont été donnés sur : 1°. les caractéristiques, la typologie et la production des documents numériques, incluant des visites d'ateliers de numérisation ; 2°. un état de l'art en matière de la reconnaissance automatique des textes manuscrits et de traitement du son numérique ; 3°. les normes et les principes de la description bibliographique, archivistique et muséographique ; 4°. les enjeux de la mise en ligne des sources primaires pour la culture et pour la recherche, les politiques publiques en France et les projets européens ; 5°. le droit des nouvelles technologies ; 6°. le logiciel libre ; 7°. un panorama des ressources en ligne existantes par grand secteur ; 8°. Les enjeux, les normes et l'état de l'art dans le domaine de la pérennisation de l'information numérique ; 9°. les principes, enjeux et méthodes de la conduite de projet d'informatisation de sources primaires, illustrés par des études de cas (le projet Calames, le projet de système d'information archivistique d'Archives nationales, le projet de recherche relatif aux dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*).

Sur le plan concret et technique, des enseignements et des travaux dirigés sur ordinateur ont été donnés, principalement sur la base de logiciels libres, sur les points suivants : notions d'algorithmique et introduction à la programmation avec JavaScript ; les métadonnées en général et leur usage en particulier sur Internet ; la production de notices bibliographiques conformes aux normes ISBD et MARC ; XML et la modélisation

XML (principes, syntaxe des DTD, schémas W3C et schémas Relax NG) ; l'encodage en XML/EAD et XML/EAC d'instruments de recherche et de notices d'autorité archivistiques ; l'édition critique en XML/TEI de textes anciens ; les principes des bases de données relationnelles, la conception et réalisation d'une base de données relationnelle avec MySQL, l'interrogation et mise à jour d'une base de donnée avec le langage SQL ; l'écriture de pages XHTML et de feuilles de style CSS ; le langage de script PHP ; le langage de transformation de documents XML XSLT ; les moteurs d'indexation et de recherche ; les bases de documents XML ; le Web de données ; une introduction à la conception et à la réalisation d'applications de type Web dynamique avec PHP/MySQL.

Ces enseignements techniques ont continué d'évoluer pour tenir compte des évolutions technologiques et des besoins, plus de place ou une nouvelle place étant accordée à certaines technologies (JavaScript, XSLT, Web de données, moteurs de recherche...).

Les enseignements théoriques ont été essentiellement donnés par des intervenants extérieurs, praticiens spécialistes des sujets. Les enseignements techniques ont été essentiellement assurés par les spécialistes des sujets traités à l'École des chartes : Mme Florence Clavaud, MM Nicolas Legrand, Vincent Jolivet, Guillaume Bardet et Guillaume Hatt. Divers ateliers ont été organisés au second semestre pour prolonger certains cours.

Le contrôle des connaissances a également évolué cette année ; un plus grand nombre de devoirs, individuels ou collectifs, plus courts que les années précédentes, ont été demandés aux étudiants.

Le second semestre est consacré, selon le parcours choisi par les étudiants, soit à la rédaction d'un mémoire de recherche mettant en œuvre sur un corpus de documents primaires des traitements statistiques et/ou informatiques (parcours recherche), soit à la réalisation d'un travail informatique dans le cadre d'un projet réel, au sein d'une structure d'accueil française ou étrangère, qu'il s'agisse d'institution de conservation, de laboratoire de recherche ou de société privée (parcours professionnel). Pendant le second semestre, les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par des « référents » à l'École des chartes choisis en fonction de leur domaine de compétence, qu'il s'agisse des chercheurs dans les disciplines scientifiques ou des personnes compétentes en informatique.

Le M2 accueille des étudiants issus du M1 de l'École et des étudiants venant d'autres parcours universitaires, le plus souvent en histoire, admis après un entretien destiné à vérifier leur motivation professionnelle, leur intérêt pour l'informatique et leurs connaissances dans les disciplines enseignées en M1.

À la rentrée 2009, seize étudiants étaient inscrits en M2 pour 2009-2010 : quinze issus du M1 en 2008-2009 et une étudiante qui n'a pu valider en 2009 son second semestre de M2. Par ailleurs, une doctorante de l'Université de Sienne a suivi les enseignements en auditrice libre. En tout, quatre étudiants de cette promotion étaient de nationalité étrangère (deux russes, une allemande et une canadienne). On trouvera en annexe la liste des mémoires de cette promotion, qui s'est distinguée par son excellence.

À la rentrée 2010, le M2 accueillait dix-sept étudiants, dont dix issus du M1 en 2009-2010. Ont été admis directement en M2 sept autres étudiants, dont cinq étrangers : une post-doctorante italienne, la doctorante de l'Université de Sienne qui était auditrice libre l'année précédente, une doctorante de l'Université de Barcelone, deux étudiantes russes inscrites dans le cadre du programme de master international conjoint avec l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie, une chargée d'études documentaires en poste au Ministère de la Défense et en congé de formation et une étudiante titulaire du Master 2 Cultures de l'écrit et de l'image de l'Université de Lyon 2. Par ailleurs, un étudiant de l'université de Göttingen (Allemagne) suit les enseignements comme auditeur libre.

2.3.3. Les débouchés

Une journée de rencontres professionnelles autour du master a été organisée le 8 octobre 2010 à l'auditorium de l'INHA, afin de faire mieux connaître cette formation et de faire se rencontrer et dialoguer les étudiants, les jeunes diplômés en poste, et des responsables de structures publiques et privées œuvrant dans les domaines professionnels concernés. Elle a rassemblé plus de cent personnes et permis des échanges riches et animés.

À ce jour, le bilan du master en termes d'insertion professionnelle est particulièrement positif. Sur

les seize étudiants diplômés en 2010 (dont une bénéficiait d'un report de soutenance d'une année), onze ont signé un contrat de travail (soit un CDD de longue durée, soit un CDI) et exercent une activité professionnelle à la date de rédaction du rapport d'activités. Sept, dont deux occupent par ailleurs un CDD, sont en poursuite d'études : trois sont inscrits en maîtrise de sciences de l'information à l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de Montréal, dans le cadre d'un accord de partenariat avec l'École des chartes, et quatre sont en doctorat (deux à l'École des chartes, une à l'École des hautes études en sciences sociales et une à Oxford). Une lauréate 2010, Mlle Racha Kirakosian, a par ailleurs obtenu une bourse Marie Curie de l'Union Européenne, bourse d'excellence qui lui permettra de réaliser sa thèse de doctorat à Oxford dans de très bonnes conditions financières.

2.4. La mobilité étudiante avec d'autres établissements d'enseignement supérieur français

2.4.1. Le suivi d'un double parcours universitaire par les élèves de l'École des chartes

Les élèves de l'École sont encouragés à doubler leur scolarité d'archiviste paléographe d'une inscription universitaire dans un autre établissement, l'inscription au master de l'École leur étant interdite.

La très grande majorité d'entre eux rédigent donc un mémoire de master, qui constitue une première étape pour leur thèse d'École des chartes, et sont invités à poursuivre leur recherche en doctorat. Ce système qui peut être assimilé *de facto* à une co-tutelle fonctionne très bien et constitue donc, avec les cohabilitations de diplômes, un domaine où la collaboration scientifique entre l'École des chartes et les autres établissements d'enseignement supérieur est la plus fructueuse.

Comme le montre le tableau suivant, 22 élèves de l'École ont soutenu un mémoire de master 2 dans un établissement extérieur au cours de l'année universitaire 2009-2010, parallèlement à leur scolarité de 2^e année (pour 10 d'entre eux) ou de 3^e année (12 d'entre eux).

Établissements d'inscription	Élèves de 2e année	Élèves de 3e année	Total
Université de Paris IV-Sorbonne	3	3	6
École pratique des hautes études	1	4	5
École des hautes études en sciences sociales	1	2	3
Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne	2	1	3
Université de Besançon	1		1
Université de Bordeaux III		1	1
Université de Caen	1		1
Université de Paris X-Nanterre	1		1
Université de Poitiers		1	1
TOTAL	10	12	22

2.4.2. L'accueil d'étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires

L'École ouvre un grand nombre de ses enseignements à des étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires, le plus souvent en master, qui viennent compléter leur formation, en suivant une ou deux unités d'enseignement semestrielles validées ensuite par leur établissement d'origine.

Le suivi de ces cours est gratuit pour les étudiants inscrits dans des établissements ayant un master cohabilité avec l'École des chartes (Universités de Paris IV-Sorbonne et Paris I-Panthéon-Sorbonne) et dans des

établissements ayant signé une convention avec l'École des chartes : universités de Caen, Lyon 2-Lumière, Paris VII-Denis Diderot, Paris X-Nanterre, Paris XII-Val-de-Marne, Rouen, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, École normale supérieure (Ulm), École pratique des hautes études et École des hautes études en sciences sociales.

32 étudiants étaient inscrits en 2009-2010, contre 20 en 2008-2009.

2.5. La formation continue et les autres publics

2.5.1. L'offre de formation continue

Du fait du départ de la personne chargée du suivi administratif de la formation continue en décembre 2009 et de son remplacement seulement au 1^{er} septembre 2010, l'année 2010 a été marquée par la reconduction dans ses grandes lignes des actions menées l'année précédente, sans que l'École puisse mettre en œuvre la création de l'offre de formation ambitieuse, qu'elle s'est assignée comme objectif.

L'arrivée au 1^{er} septembre 2010 de Mme Séverine Blenner-Michel, maître de conférences qui assume la responsabilité de l'offre de formation continue, assisté de M. Thomas Deghaye pour le suivi administratif, place désormais l'établissement en position de débiter pleinement la réalisation de cet objectif en 2011.

2.5.2. Les autres publics

Les auditeurs libres aux différents enseignements semestriels offerts par l'École constituent un public qui s'est élevé à 42 personnes au cours de l'année universitaire 2009-2010 et 34 au cours du premier semestre 2010-2011. Il s'agit pour une part importante de retraités. Un an plus tôt, pour les mêmes périodes, les auditeurs libres étaient 68.

3. LA RECHERCHE ET LA DIFFUSION SCIENTIFIQUE

Pour l'École nationale des chartes, 2010 constitue la première année de mise en œuvre d'un nouveau contrat quadriennal de développement, au sein d'une équipe de recherche renforcée. L'équipe « Histoire, mémoire et patrimoine » (EA 3624) voit en effet ses effectifs accrus depuis septembre 2010 par l'accueil de doctorants. À compter de cette rentrée, l'École nationale des chartes est en effet habilitée à délivrer le doctorat dans le cadre de deux écoles doctorales conjointes, avec l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne (histoire) et avec l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) (histoire moderne et contemporaine). Neuf doctorants, dont deux bénéficient de contrats doctoraux, ont ainsi rejoint l'équipe « Histoire, mémoire et patrimoine », qui voit ainsi ses missions de formation à et par la recherche renforcées. Par ailleurs, l'équipe compte désormais un nouveau maître de conférences, en la personne de Séverine Blenner-Michel, et dix nouveaux membres associés : ceux-ci, pour la plupart anciens élèves de l'École des chartes aujourd'hui conservateurs du patrimoine ou des bibliothèques, entretenaient déjà des liens étroits avec l'EA 3624 ; l'entrée en vigueur du nouveau contrat quadriennal de l'équipe permet de leur conférer le statut de membres associés et de formaliser ainsi ces relations, afin qu'ils puissent développer leurs travaux de recherche dans un environnement institutionnel favorable.

Durant cette année, l'École nationale des chartes a également participé de façon active à la constitution du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur HESAM (Hautes études, Sorbonne, Arts et métiers), aux côtés des huit autres membres fondateurs et de trois membres associés. Cette implication forte a concerné au premier chef le domaine de la recherche, puisque c'est avant tout dans le cadre du PRES HESAM que l'École des chartes a entrepris de participer aux appels à projets du programme Investissements d'avenir : deux projets de Laboratoires d'excellence ont en particulier été élaborés au sein du PRES HESAM avec la participation de l'École des chartes. Celle-ci a également pris part à l'élaboration du projet « Novi mundi / Nouveaux mondes », soumis par le PRES HESAM dans les premiers jours de l'année 2011 en réponse à l'appel à projets Initiatives d'excellence.

Au total, l'année 2010 a ainsi constitué l'occasion d'élaborer des projets de coopération ambitieux, d'inaugurer la réalisation de nouveaux programmes de recherche, ainsi que de donner un élan renouvelé à des programmes entrepris depuis plusieurs années, tant dans le cadre du contrat quadriennal 2006-2009 de l'EA 3624 que dans celui de projets contractuels plus ponctuels. Quel que soit le contexte dans lequel sont menées ces activités de recherche, toutes n'ont cessé de témoigner de la volonté affirmée de l'École des chartes et de son équipe de continuer à contribuer à la création d'« humanités numériques », qui prennent appui tout à la fois sur le développement d'éditions électroniques et sur la mise au point d'outils informatiques d'exploration et d'analyse des documents historiques de toute nature, dans une approche interdisciplinaire.

3.1. Les programmes de recherche contractuels et collaboratifs

3.1.1. Les réponses à appels à projets

L'année 2010 a été tout particulièrement marquée par la participation de l'École nationale des chartes et de son équipe de recherche à l'élaboration de plusieurs projets scientifiques ambitieux dans le cadre des différents appels à projets du programme Investissements d'avenir. Cette action a été menée avec les principaux partenaires scientifiques de l'établissement : le PRES HESAM et ses différents membres ; les équipes de recherche du PRES Paris-Sorbonne Universités, et en particulier celles de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) ; et enfin la Fondation Condorcet, dont l'École nationale des chartes est membre fondateur. Au total, six projets ont été déposés au cours du second semestre 2010.

L'École des chartes s'est ainsi impliquée dans deux projets d'Équipements d'excellence. Le premier, intitulé « Biblissima », porté par la Fondation Condorcet, implique quinze bibliothèques et laboratoires de recherche, au premier rang desquels l'Institut de recherche et d'histoire des textes, l'École pratique des hautes études et la Bibliothèque nationale de France, avec l'objectif d'offrir un corpus de données numériques d'une ampleur inégalée sur les bibliothèques médiévales et modernes en Occident : en s'intéressant aux inventaires anciens de bibliothèques, à la reconstitution de collections prestigieuses ou modestes, il entend favoriser l'étude de la circulation des textes, des usages du livre et des collections livresques, et plus largement des pratiques culturelles liées à l'écrit du Moyen Âge à la Révolution. Le second projet d'Équipement d'excellence fut soumis par l'université de Strasbourg, avec la participation de sept équipes de recherche françaises œuvrant dans le domaine de la diplomatique médiévale et de la Bibliothèque nationale de France. Sous le titre de « Charmed », il vise à créer une base de données réunissant le texte de toutes les chartes médiévales françaises jusqu'en 1200 conservées par des éditions imprimées ou des copies d'érudits ; cette base viendrait ainsi compléter celle créée par l'Atelier de recherche sur les textes médiévaux (ARTEM) et consacrée aux chartes françaises originales, pour fournir une connaissance plus étendue de la documentation diplomatique médiévale.

Trois projets de Laboratoires d'excellence (Labex) ont également reçu la participation de l'École des chartes. Les deux premiers ont été élaborés dans le cadre du PRES HESAM et de ses équipes de recherche : HASTEC (Laboratoire européen d'histoire et d'anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances) et CAP (Création, arts, patrimoines). Le Labex HASTEC, porté par le Laboratoire d'études des monothéismes (UMR 8584, École pratique des hautes études), réunit vingt-quatre partenaires et plus de trois cents chercheurs en sciences humaines autour de sept axes collaboratifs. C'est en particulier à l'axe consacré à l'édition numérique et à ses enjeux que s'est attachée l'EA 3624 ; elle a également pris part à la constitution des axes « Compétences et savoirs », « Techniques intellectuelles et spirituelles » et « Commentaire ». Le Laboratoire d'excellence CAP associe quant à lui vingt-cinq institutions patrimoniales et équipes de recherche. En son sein, l'École des chartes a souhaité porter un projet relatif à la naissance de l'enseignement d'histoire de l'art au XIX^e siècle et s'est associée au projet mené par la Bibliothèque nationale de France et l'Institut national d'histoire de l'art sur l'artisanat et la création artistique à Paris à l'époque moderne (projet Laborde) ; elle participe également aux réflexions sur les usages nouveaux du patrimoine induits par les technologies numériques. Enfin, l'École des chartes participe au projet de Laboratoire d'excellence « Écrire une nouvelle histoire de l'Europe », avec six autres laboratoires en histoire moderne et contemporaine des universités Paris-Sorbonne (Paris IV), Paris I-Panthéon-Sorbonne et de l'université de Nantes.

Enfin, le projet d'Initiative d'excellence « Novi mundi / Nouveaux mondes » a été élaboré à la fin de l'année 2010 par le PRES HESAM et l'ensemble de ses membres. Celui-ci s'appuie, dans le domaine de la recherche, sur l'ensemble des Laboratoires et Équipements d'excellence élaborés antérieurement par les établissements partenaires et leurs équipes de recherche. Il entend également mettre en œuvre un soutien fort et innovant aux actions de recherche par les technologies numériques ; dans le droit fil de sa politique scientifique, l'École des chartes s'est investie tout particulièrement dans l'élaboration de propositions dans ce domaine.

Outre ces importants projets déposés à la fin de l'année 2010, signalons également que l'École nationale des chartes a répondu à un nouvel appel à projets européen au cours de l'année 2010. Solveig Serre, chercheur associée au sein de l'équipe « Histoire, mémoire et patrimoine », a en effet soumis en novembre 2010 au Conseil européen de la recherche (ERC) un projet consacré à une analyse comparative de l'Opéra comique, de la Comédie française et de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime (1672-1791) et de leur rapport au pouvoir royal. Ce projet ambitieux, d'un budget de 1,2 million d'euros, avait déjà proposé en 2009 dans le cadre de l'appel « Starting Grants » de l'ERC, mais n'avait alors pas été sélectionné. Sa qualité avait cependant suffisamment retenu l'attention de l'ERC pour que Solveig Serre soit autorisée à le représenter, après l'avoir amendé. Le succès d'un tel projet au sein de l'École des chartes offrirait à celle-ci une opportunité considérable pour développer ses travaux sur les politiques musicales à l'époque moderne. Les résultats de la sélection de l'ERC seront notifiés en deux temps, au printemps et à l'été 2011.

3.1.2. L'actualité des programmes de recherche

Depuis 2006, l'École des chartes et son équipe ont tout particulièrement contribué à des programmes de recherche d'envergure soutenus par l'Agence nationale de la recherche (ANR), tous dans le domaine des TIC appliquées aux sciences humaines.

Dernier en date parmi ces programmes, le projet OMNIA (Outils et méthodes numériques pour l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins) est entré en 2010 dans sa deuxième année de réalisation. Mené en partenariat avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT - UPR 841 du CNRS) et avec le laboratoire « Archéologie, terre, histoire, sociétés » (ARTEHIS - UMR 5594 du CNRS et de l'université de Bourgogne), ce projet entend œuvrer d'une part à la mise en ligne d'outils lexicographiques de référence pour le latin médiéval, d'autre part au développement d'outils logiciels permettant l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins.

Le premier de ces deux objectifs a abouti au cours de l'année 2009 à la mise en ligne du *Glossarium* de Du Cange. Au cours de l'année 2010, cette édition a fait l'objet de nouvelles améliorations. Le balisage XML/TEI de l'ouvrage a ainsi été affiné, en particulier pour repérer les citations courtes du glossaire et pour préciser leur langue. Le moteur de recherche a fait également l'objet de perfectionnements : une procédure de « racinisation », consistant à débarrasser chaque mot de ses marques flexionnelles pour en extraire le radical, a été mise en place de manière optionnelle, afin de pallier l'absence pour l'heure de recherche lemmatisée. Cette technique accroît encore l'efficacité du moteur de recherche, même si elle peut parfois à générer un bruit important.

L'année 2010 a surtout été consacrée à des tests de mise en ligne du *Novum glossarium*. Rédigé sous le patronage de l'Union académique internationale par la section de lexicographie de l'IRHT, ce dictionnaire est publié régulièrement depuis 1957 ; ses deux derniers fascicules, couvrant les lettres Ph- à Plak-, soit 1600 entrées, ont été rédigés directement à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. Grâce à des outils de conversion des fichiers en traitement de texte vers le format XML/TEI, outils réalisés dans le cadre des projets menés par le Centre de ressources numériques TELMA (voir ci-dessous), ces deux fascicules ont ainsi fait l'objet d'un traitement qui a abouti à leur mise en ligne provisoire en mai 2010 (<http://omnia.enc.sorbonne.fr/>). Dans un second temps, des retraitements par scripts, menés par l'équipe de l'IRHT en liaison avec l'École des chartes, ont permis d'affiner considérablement le balisage des fichiers XML/TEI produits ; cette opération aboutira en 2011 à une mise en ligne définitive, par les soins de l'IRHT, de cette portion du *Novum glossarium*. Quant aux fascicules antérieurs, ils seront traités selon le même principe : ils ont à cette fin été numérisés et océrisés ; les fichiers en traitement de texte ainsi produits devront faire l'objet, au cours de l'année 2011, des mêmes traitements que ceux mis au point en 2010 –

traitements qui devront cependant être encore perfectionnés, étant donné la déperdition d'information que génère la procédure d'océrisation (reconnaissance optique des caractères).

Par ailleurs, la mise en place en mai 2010 d'une interface provisoire de consultation du *Novum glossarium* a été l'occasion de tester les possibilités d'interroger conjointement ce dictionnaire avec le *Glossarium* de Du Cange. À terme, il est à souhaiter que d'autres équipes de lexicographie médio-latine offrent la possibilité d'interroger leurs ressources avec celles du projet OMNIA. Une proposition en ce sens a été faite en juin 2010 lors du congrès international de lexicographie latine médiévale en Espagne et a retenu l'attention de nombre d'équipes ; elle a notamment entraîné la venue auprès de l'IRHT d'un lexicographe polonais en septembre 2010 pour suivre les travaux du projet OMNIA.

Dans le même temps, les travaux menés au cours de l'année 2009 pour la constitution d'un lemmatiseur du latin médiéval ont été poursuivis tout au long de cette seconde année du projet OMNIA. À cette fin, un travail de longue haleine a permis de collecter quelque 71 000 lemmes et variantes ; à partir de cette masse, un fléchisseur a automatiquement produit environ 2,5 millions de formes. Cet ensemble constitue la base lexicale nécessaire au fonctionnement du logiciel de lemmatisation retenu (TreeTagger). Les opérations d'apprentissage du logiciel TreeTagger pourront ainsi commencer dès le début de l'année 2011, à partir de corpus de textes d'entraînement dûment sélectionnés.

Second programme de recherche soutenu par l'Agence nationale de la recherche auquel participe l'École nationale des chartes, le projet GRAPHEM est consacré à l'étude des écritures manuscrites médiévales par les techniques informatiques. Dans ce cadre, l'École des chartes a entrepris de constituer une très importante base de travail réunissant l'ensemble de la collection de fac-similés de l'établissement. L'année 2010 a permis d'achever la campagne de numérisation de ces documents. Le projet GRAPHEM, qui devait s'achever à la fin de 2010, bénéficiera toutefois d'une prolongation de sa durée de six mois, afin de pouvoir mener à bien l'ensemble de ses travaux. Un colloque international en avril 2011 viendra en particulier conclure ce projet extrêmement fructueux.

Au-delà de ces projets soutenus par l'Agence nationale de la recherche, l'École des chartes et l'université de Sienne-Arezzo ont également vu leur projet d'échanges « Standards internationaux pour l'édition numérique des textes historiques » retenu par l'agence européenne Égide dans le cadre des partenariats Hubert-Curien-Galilée. Grâce à ce financement, les deux établissements, qui entretiennent une coopération scientifique désormais ancienne, ont pu renouveler les échanges scientifiques fructueux qui avaient déjà eu lieu en 2007, lors d'un programme précédent. C'est ainsi que l'université de Sienne-Arezzo a organisé le 7 septembre 2010 à Arezzo une journée d'étude consacrée à l'encodage des archives, où les ingénieurs informaticiens et des doctorants issus du master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » de l'École des chartes ont pu échanger avec leurs homologues de l'université de Sienne-Arezzo, notamment avec les étudiants du master d'édition électronique de cette université, ainsi qu'avec des praticiens des archives italiennes. Le 4 novembre 2010, ce fut au tour de l'École des chartes d'organiser une journée d'étude dédiée à l'édition électronique, cette fois dans une perspective strictement philologique. La participation de doctorants issus des masters spécialisés des deux établissements partenaires, l'assistance des promotions actuelles de ces masters, ont en particulier contribué à faire de ces deux journées un lieu de partage et de transmission d'expertise dans le domaine de l'édition électronique.

Tout au long de l'année universitaire 2009-2010, l'École des chartes a également bénéficié de l'aide du Très grand équipement (TGE) ADONIS (Accès unifié aux données et documents numériques des sciences humaines et sociales) du CNRS. Ce dernier soutient et structure en effet un réseau de centres de ressources numériques (CRN) dispensant leur expérience dans le domaine des technologies numériques à l'ensemble des équipes de recherche françaises en sciences humaines et sociales. Dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2009 par le TGE ADONIS, l'École des chartes, en tant qu'acteur, aux côtés de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, du CRN TELMA, dévolu au traitement des documents manuscrits et des textes d'archives, avait souhaité mettre en place des outils de conversion de fichiers produits grâce à un logiciel de traitement de texte en fichiers structurés en XML/TEI. Ce projet, retenu par le TGE ADONIS en 2009, a été achevé au printemps 2010 : un outil de conversion de fichiers OpenOffice vers XML/TEI est désormais disponible sous forme de webservice à l'adresse http://developpements.enc.sorbonne.fr/diple/modules/odt_tei/. Il propose tout à la fois une conversion générique et des transformations plus complexes, mises au point pour répondre aux spécificités de certains

projets d'édition, tels que celui du *Novum glossarium* (voir ci-dessus). Par ailleurs, conformément au programme proposé en 2009, l'École des chartes a participé en juin 2010 aux journées organisées par MutEC (Mutualisation d'outils numériques pour les éditions critiques et les corpus, une structure réunissant plusieurs laboratoires lyonnais) sur « la TEI en France, pratiques et perspectives », notamment en animant deux ateliers thématiques de formation.

En dépit de ces résultats, le TGE ADONIS a opéré unilatéralement, au cours du printemps 2010, une restructuration des centres de ressources numériques. Il a en particulier contraint ces centres à ne plus dépendre que d'un laboratoire unique, qui plus est rattaché au CNRS. L'École nationale des chartes s'est ainsi vu écartée du CRN TELMA, au mépris du souhait des deux équipes qui le pilotaient de poursuivre leur collaboration. L'École des chartes ne peut que regretter cette décision, qui n'entrave cependant en rien le maintien de relations étroites avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes. À la demande de ce dernier, l'École des chartes demeure d'ailleurs membre du conseil scientifique du CRN TELMA.

Enfin, en sus de ces projets de recherche proposés ou retenus dans le cadre de financements contractuels, l'École des chartes s'est également engagée dans des structures de recherche fédératives, destinées à solidifier ses collaborations scientifiques et à les faire fructifier.

En 2008, l'École des chartes a ainsi entrepris de participer, à l'initiative de l'IRHT, à un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) relatif aux sources de la culture européenne et méditerranéenne, en vue d'assurer une meilleure visibilité scientifique des disciplines de l'érudition au sein des sciences humaines et sociales et du CNRS. Ce réseau, constitué officiellement au début de l'année 2010, a organisé le 5 novembre 2010 une journée d'étude consacrée aux enjeux de la numérisation pour les historiens. Cette journée a en particulier été l'occasion de deux tables rondes, l'une, coordonnée par l'École des chartes (Marc Smith) et les Archives nationales (Bruno Galland) et consacrée à la numérisation des archives, la seconde dédiée aux questions juridiques soulevées par l'usage des images numériques. Cette journée a dans le même temps permis au GIS de mieux faire connaître son action ; la création d'un site internet au cours de l'année 2011, grâce à la réflexion menée tout au long de l'année 2010 et à la mise à disposition du GIS d'un webmestre par le CNRS, devrait également contribuer à donner une visibilité accrue à ce réseau.

L'École nationale des chartes est également membre du réseau scientifique *Porta historica*. Ce dernier rassemble cinq institutions européennes, spécialisées dans l'édition de sources en version imprimée ou numérique : outre l'École des chartes, l'Institute of Historical Research (Londres), la Commission royale d'histoire de Belgique (Bruxelles), l'Institut für Mittelalterforschung (Vienne) et Institut pour l'histoire des Pays-Bas (La Haye). Ce réseau s'est réuni pour sa cinquième rencontre à l'École des chartes les 16 et 17 septembre. Cette rencontre fut notamment l'occasion de donner un large élan au projet d'Album de diplomatique européenne en ligne (ADEEL) initié par l'École des chartes.

En effet, une réunion de travail relative à ce projet a réuni, le 16 septembre, une dizaine de diplomatistes européens et les membres du réseau *Porta historica*. Cet atelier a été l'occasion d'évoquer les objectifs scientifiques et pédagogiques de ce projet collaboratif destiné à offrir aux étudiants et à l'ensemble de la communauté scientifique, les matériaux d'une approche comparatiste de la diplomatique médiévale européenne. Y ont en particulier été présentés des outils informatiques développés par l'École des chartes, qui permettront aux participants au projet de fournir directement leurs contributions sous un format numérique et de les publier aisément en ligne ; un prototype a ainsi pu être élaboré à l'aide de quelques dossiers documentaires fournis par des diplomatistes suédois et espagnols. Une application fonctionnelle devrait être finalisée au cours de l'année 2011 pour permettre au projet ADEEL d'entrer dans une phase active.

Dernier né des projets de recherche en réseau de l'École des chartes, le programme consacré à l'écrit parisien, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, a également fait l'objet d'une réunion de travail le 13 septembre 2010, en présence d'une vingtaine d'historiens et conservateurs du patrimoine. Les réalisations variées qui pourraient être entreprises dans ce cadre ont été évoquées et un séminaire doctoral en liaison avec ce programme a été lancé pour l'année universitaire 2010-2011.

3.2. Les manifestations scientifiques

Colloques, journées d'études et conférences permettent de conférer une visibilité forte aux activités de recherche menées à l'École des chartes, que ces manifestations viennent clore un programme de recherche largement avancé, en poser les prémices ou constituer un cycle cohérent de plus longue haleine.

En 2010, six colloques et quatre journées d'études ont ainsi été organisés par l'École des chartes ou avec son soutien, avec le partenariat d'institutions variées : équipes de recherche universitaires et centres de conservation patrimoniaux, tant français qu'internationaux. Sept de ces manifestations possédaient d'ailleurs une envergure internationale, réunissant, aux côtés des membres de l'équipe d'accueil de l'École des chartes et de chercheurs français, leurs homologues européens, russes ou nord-américains.

L'année s'est ouverte par le colloque international « La France et les Français en Russie (1789-1917) », organisé par l'École nationale des chartes et les Archives nationales, en partenariat avec le Centre Roland-Mousnier (UMR 8596), l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) et l'université d'État des sciences humaines de Russie (RGGU), et avec le soutien de la Fondation Khôra de l'Institut de France, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Société générale. Il s'inscrivait également dans le cadre de l'année croisée France-Russie et fut ouvert par le commissaire général de cette année, M. Chibaeff. Au lendemain de la publication par l'École des chartes de l'ouvrage *Les sources de l'histoire de France en Russie, guide de recherche dans les archives d'État de la Fédération de Russie à Moscou* (voir ci-dessous, § 2-3-1), cette manifestation a été l'occasion de mettre en lumière la présence française en Russie dans une période généralement négligée par les historiens des relations franco-russes, entre la Révolution française et la révolution d'Octobre, grâce aux contributions de plus d'une vingtaine d'historiens russes et français. Les actes de ce colloque seront publiés par l'École des chartes au cours de l'année 2011 dans la collection *Études et rencontres de l'École des chartes*.

Du 27 au 30 mai 2010, l'École des chartes a également contribué, à l'instigation du Centre d'études et de recherche en histoire culturelle de l'université de Reims Champagne-Ardenne (EA 2616) et aux côtés du Centre d'études champenoises, à l'organisation d'un colloque consacré aux officialités dans l'Europe médiévale et moderne.

Par ailleurs, en liaison avec son programme de recherche sur les structures et politiques musicales, l'École des chartes a poursuivi son soutien au groupe de recherche Opéra (L'opéra en France au XXe siècle), mis en œuvre par le GERHICO (université de Poitiers) et l'Observatoire musical français (université Paris-Sorbonne), avec la collaboration du Centre de documentation de la musique contemporaine et de la Réunion des opéras de France. Deux journées d'étude ont été organisées en 2010 par ce groupe, l'une consacrée à l'opéra pour enfants (Cité de la musique, 12 juin 2010), l'autre à l'histoire et l'esthétique de l'opéra en France (École nationale des chartes, 16 octobre 2010).

Le début du mois d'octobre a quant à lui été le temps de la sixième rencontre internationale des jeunes chercheurs en patrimoine. Cette manifestation, organisée chaque année par l'Institut du patrimoine de l'université du Québec à Montréal et par une institution d'enseignement supérieur française afin d'instaurer un dialogue entre jeunes chercheurs québécois et leurs homologues étrangers, a été accueillie en 2010 par l'École nationale des chartes, sous le parrainage scientifique de Jean-Michel Leniaud, professeur à l'École des chartes, et de Lucie K. Morisset, professeur à l'université du Québec. Durant trois jours, doctorants et jeunes chercheurs venus de France, mais aussi de toute l'Europe et du Maghreb, ont ainsi pu échanger avec leurs homologues québécois autour du thème de cette sixième rencontre : « La sélection patrimoniale ».

Les 4 et 5 novembre, s'est également tenu à l'École normale supérieure le colloque international « Édition et Université, XIX^e-XX^e siècles », organisé par le service d'histoire de l'éducation de l'Institut national de recherche pédagogique et l'École nationale des chartes, avec la collaboration de l'École des hautes études en sciences sociales et de l'université Paris-Sud 11. Ce colloque, qui s'inscrivait dans le cadre du programme de recherche de l'équipe « Histoire, mémoire et patrimoine » consacré aux pratiques éditoriales contemporaines, a été l'occasion de fructueux échanges. Les actes en seront publiés par les soins de l'École des chartes.

Dans le même temps, le 4 novembre, se déroulait la journée d'étude franco-italienne « Du texte à l'écran :

l'édition de textes à l'heure de l'électronique », organisée avec l'université de Sienne-Arezzo dans le cadre du programme Galilée (voir ci-dessus, § 2-1-2).

Les 5 et 6 novembre, s'est également tenu le colloque international « Les ecclésiastiques dans l'Europe catholique (XV^e-XVIII^e siècle). Pluralisme juridique et conflits d'autorité ». Organisé par l'université Paris-Sud 11 et son équipe « Droit et sociétés religieuses », par l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) et le Centre Roland-Mousnier, par le Centre d'études juridiques (CNRS – université Panthéon-Assas Paris 2), le Centre d'histoire des droits communs (université Paris I-Panthéon-Sorbonne), l'École française de Rome, l'Institut supérieur de théologie de Nice Sophia-Antipolis, et l'École des chartes, il rassemblait historiens et juristes du droit dans une perspective interdisciplinaire pour interroger la place des clercs dans l'Europe moderne et leur inscription, harmonieuse ou conflictuelle, dans les structures gouvernementales et judiciaires des États catholiques. Un second colloque, en 2012, continuera à explorer cette thématique. L'ensemble des actes de ces deux manifestations seront publiés par l'École des chartes.

Le 27 novembre 2010 se déroulait au Centre des archives du ministère des Affaires étrangères et européennes, une journée d'étude organisée par ces dernières, l'École des chartes (J. Berlioz, O. Poncet) à l'occasion du cent cinquantième anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. À cette occasion, furent étudiés « Les rattachements pacifiques de territoires à la France », du XIV^e au XIX^e siècle. Les actes de cette rencontre seront publiés par l'École des chartes.

Enfin, en décembre 2010, un colloque international a réuni durant trois jours, à l'Opéra Comique, des spécialistes de l'histoire de la musique pour se pencher sur une approche comparée de l'Opéra de Paris, de l'Opéra Comique et de la Comédie-Française de leur création à aujourd'hui. Ce colloque a été organisé par l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (CNRS – Bibliothèque nationale de France - ministère de la Culture et de la Communication), en collaboration avec Oxford Brookes University et l'École des chartes, qui en publiera les actes au cours de l'année 2011 dans sa collection *Études et rencontres*.

Par ailleurs, l'École nationale des chartes a initié plusieurs séminaires de recherche au cours de l'année 2010, en liaison avec son programme de formation doctorale (voir ci-dessus partie I, formation). Elle a également poursuivi l'organisation de conférences régulières, en lien avec son programme d'invitations de professeurs étrangers (voir ci-dessous partie IV, coopération internationale).

3.3. Les publications

Les publications éditées par l'École nationale des chartes, largement reconnues dans la communauté scientifique, constituent un des atouts de la politique de recherche de l'École, puisqu'elles lui permettent de diffuser largement les travaux menés en son sein. Depuis 2002, ces publications se déclinent sous deux formes largement complémentaires : des éditions papier, héritières de la tradition d'édition scientifique menée à l'École, et des publications électroniques, qui permettent d'explorer des méthodologies nouvelles d'analyse des documents historiques.

3.3.1. Les publications imprimées

L'année 2010 a vu la parution de sept nouvelles publications sur papier.

Trois nouveaux volumes sont venus enrichir la collection des *Études et rencontres de l'École des chartes*.

Les sources de l'histoire de France en Russie, guide de recherche dans les archives d'État de la Fédération de Russie à Moscou, publié sous la direction de Bruno Delmas, Grigori Lanskoï et Eugène Starostine, constitue le fruit d'un partenariat scientifique franco-russe de longue haleine, entre l'École des chartes et l'Institut des archives de l'université d'État des sciences humaines de Russie (RGGU). Le colloque international « La France et les Français en Russie (1789-1917) », organisé à l'occasion de sa parution, fut l'occasion de présenter à la communauté scientifique ce nouvel instrument de travail, destiné à développer les recherches dans les centres d'archives russes. Les actes en seront publiés à l'École.

Autre travail de longue haleine, celui mené par le professeur R. Anthony Lodge (université de Saint Andrews, Écosse) pour l'édition des comptes médiévaux des consuls de Montferrand. Cette comptabilité, rédigée dans un occitan sensible aux influences croissantes du français royal, constitue une source exceptionnelle, tant pour l'histoire de la langue que pour celle des pratiques comptables et, plus largement, des pratiques de gouvernement dans une ville médiévale. Après un premier volume paru en 2006 et consacré aux comptes des années 1273 à 1319, sont édités ici les très copieux comptes des années 1346 à 1373. Un troisième volume, couvrant les années 1379 à 1385 viendra clore cette série. Une édition électronique de ce second volume viendra également compléter, au cours de l'année 2011, celle réalisée pour les années 1273 à 1319 (<http://elec.enc.sorbonne.fr/montferrand>).

Les actes du colloque relatif au répertoire de l'opéra de Paris de décembre 2009 ont par ailleurs vu le jour, un an après la tenue de cette manifestation, sous le titre : *Le répertoire de l'opéra de Paris (1671-2009) : analyse et interprétation*. Édité par Michel Noirey et Solveig Serre, ce volume a été publié avec le soutien de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (CNRS – Bibliothèque nationale de France – ministère de la Culture et de la Communication) et de la Réunion des opéras de France.

La collection des *Matériaux pour l'histoire* s'est également enrichie d'une nouvelle publication : *L'estampe au Grand Siècle. Études offertes à Maxime Préaud*. Édité par Peter Fuhring, Barbara Brejon de Lavergnée, Marianne Grivel, Séverine Lepape et Véronique Meyer, cet imposant volume réunit près de quarante contributions et deux cent cinquante illustrations autour de l'estampe au XVII^e siècle. Historiens, historiens de l'art et conservateurs internationaux rendent ainsi hommage à Maxime Préaud, archiviste paléographe et conservateur général chargé de la Réserve du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France. Ce volume a fait l'objet d'une coédition avec la Bibliothèque nationale de France ; grâce à la Fondation Custodia, a également été réalisé un tirage limité de l'ouvrage, muni d'une gravure originale d'Érik Desmazières, de l'Institut.

Enfin, grâce à l'action de la Société de l'École des chartes et en particulier de son président Bernard Barbiche, deux instruments indispensables à la communauté des archivistes paléographes ont vu le jour en 2010 :

- Le *Livret de l'École des chartes (1967-2007)* décrit la carrière de l'ensemble des archivistes paléographes durant les quarante dernières années. Œuvre d'envergure, il prend la suite d'un livret paru en 1967 pour l'ensemble des carrières des archivistes paléographes depuis la création de l'École des chartes. Il constitue à ce titre un outil incontournable pour la connaissance de l'École des chartes et de ses anciens élèves.
- La *Liste des archivistes paléographes 2010*, établie par Jean-Charles Bédague avec l'aide de François Falconnet et de Bernard Barbiche, vient quant à elle remplacer la liste établie en 2005 et désormais obsolète.

Les *Positions de thèses soutenues par les élèves de la promotion 2010* sont venues compléter cet ensemble de publications et ont contribué, comme chaque année, à la diffusion des travaux de recherche réalisés par les étudiants de l'École nationale des chartes dans le cadre de leur scolarité.

3.3.2. Les publications électroniques

Créées à compter de 2002, les éditions électroniques de l'École des chartes n'ont cessé de se développer au fil des années, par la création de nouvelles réalisations ainsi que par l'enrichissement et la mise à jour de travaux antérieurs. Ces éditions sont désormais devenues un outil fondamental de l'École des chartes, tant pour la diffusion de la recherche que pour la recherche elle-même, l'électronique offrant aux projets scientifiques des solutions éditoriales innovantes que ne permet pas une édition papier.

L'année 2010 a dans ce domaine été marquée par une mue technologique d'importance. L'outillage sur lequel se fondaient nombre d'éditions électroniques avait en effet vieilli ; la plate-forme de publication qui était usitée depuis la fin de l'année 2005 pour la mise en ligne des corpus textuels en XML/TEI s'avérait en particulier obsolète et il était devenu difficile d'en assurer la maintenance. La constitution d'une nouvelle

plate-forme de publication, baptisée Diple, a donc été entreprise à compter de 2009. Il s'agit d'une plate-forme modulaire, dont les différents composants sont indépendants et peuvent donc être modifiés selon les besoins de chaque projet éditorial. S'appuyant sur des technologies et des langages normés bien éprouvés (XHTML, PHP, XSLT, CSS...), elle s'avère également aisée à prendre en main. Après un an de travaux, son développement s'est achevé au premier trimestre 2010. Diple est désormais diffusé de façon libre et gratuite, conformément aux engagements de l'École des chartes dans le domaine du logiciel libre : l'ensemble de la plate-forme et de sa documentation sont disponibles dans la forge logicielle de l'enseignement supérieur (<https://sourcesup.cru.fr/projects/diple/>). Diple a également fait l'objet d'une présentation à la communauté scientifique lors du congrès « Digital Humanities » au King's College de Londres en juillet 2010 et lors de la journée d'étude « Du texte à l'écran » organisée par l'École des chartes en novembre 2010.

La mise à disposition de Diple a également été l'occasion de l'ouverture au public d'un espace spécifique, au sein du site internet de l'École des chartes, consacré aux développements informatiques, aux outils et aux réflexions logiciels mis en œuvre par l'établissement (<http://developpements.enc.sorbonne.fr/>). Cet espace vient ainsi compléter la collection de publications électroniques de l'École des chartes, ELEC (Éditions en ligne de l'École des chartes, <http://elec.enc.sorbonne.fr/>). Dès sa première année de création, il a accueilli nombre de réalisations : la plate-forme Diple (<http://developpements.enc.sorbonne.fr/diple/>) et sa documentation, mais aussi l'outil de conversion de fichiers produits en traitement de texte au format XML/TEI, tel que développé avec le soutien du TGE ADONIS (voir ci-dessus, § 2-1-2), ainsi que des schémas documentés. Ces schémas modulaires constituent l'un des éléments indispensables au processus de publication grâce à la plate-forme Diple ; ils synthétisent, au format XML/TEI, les pratiques d'édition scientifique de l'École des chartes, en particulier pour l'édition d'actes diplomatiques et entendent offrir ainsi une version destinée au numérique des conseils pour l'édition des textes anciens élaborés au fil des ans par l'équipe de l'École nationale des chartes (<http://developpements.enc.sorbonne.fr/diple/schema/acte>).

L'année 2010 ne fut pas seulement consacrée aux développements logiciels de Diple et de ses composants. Elle a également été l'occasion de donner un élan nouveau à nombre de publications électroniques.

Au premier rang de celles-ci, l'édition électronique du Cartulaire blanc de l'abbaye de Saint-Denis a fait l'objet d'une refonte complète et d'un élargissement considérable de son périmètre. Sous le titre de *Chartes médiévales de l'abbaye de Saint-Denis (VII^e-XIII^e siècle)*, une nouvelle application intègre désormais de nombreuses ressources (<http://saint-denis.enc.sorbonne.fr/>) : l'édition en cours du Cartulaire blanc de l'abbaye, encodée en XML/TEI, qui se voit étoffée de deux nouveaux chapitres, les images numériques de l'ensemble de ce cartulaire, l'édition intégrale, pour la période du VII^e siècle à 1302, de l'inventaire général du chartrier de Saint-Denis établi au XVIII^e siècle, édition encodée en XML/EAD, et les images numériques de ce dernier inventaire. Celui-ci donne un aperçu unique sur les archives médiévales de Saint-Denis ; il offre notamment un accès aux chartes copiées dans le Cartulaire blanc, dont il constitue, pour ainsi dire, une table provisoire. Dans l'application, les deux corpus sont interrogeables séparément ; il est possible de passer de l'édition d'un acte du Cartulaire blanc à l'édition de son regeste et vice-versa ; images et éditions du cartulaire et de l'inventaire sont affichables simultanément. La mise en ligne de la reproduction numérique du Cartulaire blanc et celle de l'inventaire général ont été effectuées dans le cadre d'un partenariat avec les Archives nationales, en partie grâce à un financement du ministère de la Culture et de la Communication. L'application Web, qui intègre donc des fichiers TEI, des fichiers EAD, des images numériques et des fichiers METS établissant les relations entre les éléments de ce corpus composite, a été développée en adaptant fortement le logiciel libre PLEADE, utilisé par de nombreuses structures dans sa forme standard pour publier des inventaires encodés en EAD. L'ensemble a notamment fait l'objet d'une présentation en juin 2010 lors de journées d'étude sur la production et la publication électronique des instruments de recherche organisées aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence et lors de la journée d'étude organisée par l'université de Sienne-Arezzo en septembre 2010 dans le cadre du projet « Standards internationaux pour l'édition numérique des textes historiques » (voir ci-dessus, § 2-1-2). L'application et ses contenus seront enrichis en 2011.

La mise en œuvre de Diple a par ailleurs permis de réaliser de nouvelles publications de nombre de réalisations électroniques de l'École des chartes. Cinq publications ont ainsi fait l'objet d'une refonte : *L'édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)* (<http://elec.enc.sorbonne.fr/editsdepacification/>), *Les*

cartulaires numérisées d'Île-de-France (<http://elec.enc.sorbonne.fr/cartulaires/>), Le formulaire d'Odart de Morchesne (<http://elec.enc.sorbonne.fr/morchesne/>), Les chroniques latines de Saint-Denis (<http://elec.enc.sorbonne.fr/chroniqueslatines/>) et Les comptes des consuls de Montferrand (<http://elec.enc.sorbonne.fr/montferrand/>). Toutes ont été à cette occasion dotées de fonctionnalités ou de textes nouveaux. C'est ainsi que six nouveaux cartulaires ont été mis en ligne dans le cadre des *Cartulaires numérisés d'Île-de-France*, portant ainsi à dix-huit le nombre d'ouvrages édités sous forme électronique. Grâce à un partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir, les documents originaux édités au sein de deux de ces cartulaires vont par ailleurs faire l'objet d'une campagne de reproductions photographiques : les images de ces documents pourront ainsi être associées à leur édition au cours de l'année 2011. De façon plus modeste, d'autres éditions se sont vues adjoindre de nouveaux outils de navigation : index des noms propres pour *Les comptes des consuls de Montferrand*, fonctionnalités nouvelles de consultation des index pour *L'édit de Nantes et ses antécédents*. En outre, la totalité des corpus XML/TEI et leur documentation sont désormais accessibles librement et téléchargeables pour tout usage scientifique.

Enfin, la collection de publications électroniques THELEME (Techniques pour l'historien en ligne : études, manuels, exercices, <http://theleme.enc.sorbonne.fr/>), destinée à accueillir des réalisations pédagogiques, a continué à s'enrichir de nouveaux contenus. Outre les mises à jour régulières de bibliographies et de cours, dix-huit nouveaux dossiers documentaires ont ainsi été publiés. Chacun est composé d'un fac-similé interactif d'un document diplomatique, d'une transcription de celui-ci et d'un commentaire historique et diplomatique. Treize de ces documents datent de la période moderne, pour la première fois abordée par les dossiers documentaires THELEME.

4. LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'ouverture européenne et internationale s'est poursuivie en 2010 autour des échanges d'étudiants et d'enseignants et la coopération avec les universités européennes.

4.1. Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les institutions patrimoniales étrangers

4.1.1. Programme Erasmus

La charte Erasmus de l'École nationale des chartes a été renouvelée en 2007 pour une durée de cinq ans. L'établissement dispose d'une charte étendue permettant de financer également des stages pour les étudiants ainsi que des formations pour le personnel administratif.

En 2010, l'École nationale des chartes a conclu un nouvel accord Erasmus avec l'Università degli studi di Pavia en histoire et archéologie pour des échanges d'étudiants.

L'École nationale des chartes a accueilli en 2010 un étudiant de la Georg August Universität de Göttingen (Allemagne), un étudiant de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Grèce), une étudiante de l'École normale supérieure de Pise (Italie).

Deux élèves archivistes paléographes ont effectué un séjour d'études Erasmus dans une institution européenne, l'un à la University College de Londres (premier semestre 2010-2011), l'autre à l'Université la Sapienza de Rome (semestre de printemps 2010-2011).

4.1.2. Autres échanges

Six étudiants étrangers ont été accueillis à l'École nationale des chartes en 2010 :

- deux étudiantes russes de l'Université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU) pour une durée d'un an (Master 1 et 2), dans le cadre de l'accord privilégié avec l'Institut d'histoire et des archives ;

- une étudiante espagnole, inscrite en doctorat à l'Université de Barcelone (Espagne) pour des recherches de thèse ;
- une étudiante chinoise, inscrite en doctorat à l'École Nationale des chartes pour des recherches de thèse ;
- un étudiant yéménite, inscrite en doctorat à l'École Nationale des chartes pour des recherches de thèse ;
- une étudiante américaine dans le cadre du partenariat avec la Newberry Library de Chicago pour un semestre de cours à la carte.

4.1.3. Coopération avec la Russie

Le programme de coopération scientifique avec les archives et bibliothèques russes s'est poursuivi en 2010 avec des échanges de stagiaires et d'enseignants.

Dans le cadre de la coopération avec l'Institut d'histoire et des archives de l'Université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU), Mme Armelle Le Goff, conservateur en chef aux Archives nationales est allée à Moscou du 12 au 21 octobre 2010 pour dispenser des cours aux étudiants de la faculté des archives. M. Bruno Delmas, professeur d'archivistique contemporaine, a également séjourné à Moscou du 14 au 24 avril 2010 pour des cours et des réunions de travail. Monsieur Evgenie Vassilievitch Starostine, professeur en charge de la filière française à l'Institut d'histoire et des archives, a été invité à l'École nationale des chartes en septembre 2010. Il a participé aux jurys de master.

Un accord de master commun a été signé en juillet 2009 par l'École nationale des chartes et l'Université des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU). Il prévoit la délivrance de deux diplômes de master aux étudiants français et russes ayant effectué un séjour d'études d'au moins 6 mois dans l'établissement partenaire et ayant satisfait aux obligations de la scolarité. La mise en œuvre de ce master commun a débuté en 2010 et les deux premières étudiantes de ce programme seront diplômées en juin 2011. La coopération avec l'Université des sciences humaines de la Fédération de Russie a également donné lieu à des échanges de stagiaires et de professeurs.

Enfin, en 2010, la poursuite des travaux scientifiques dans le cadre de ce programme a donné lieu à la publication de *Les sources de l'histoire de France en Russie, guide de recherche dans les archives d'Etat de la Fédération de Russie à Moscou (XVIème-XXème siècle)*. Est prévue en 2011 la publication des Actes du Colloque « *La France et les Français en Russie (1789-1917) : quelles sources pour de nouvelles approches ?* », organisé à l'occasion de l'année croisée France-Russie en 2010 par les Archives nationales, l'École nationale des chartes, le Centre Roland-Mousnier du CNRS, l'École doctorale d'histoire moderne et contemporaine de Russie de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) et l'Université des sciences humaines de Russie (RGGU).

4.1.4. Porta historica

Porta Historica est un réseau d'institutions européennes, qui a pour but d'éditer des sources en version imprimée ou numérique ; il rassemble cinq membres : l'Institute of historical research (Londres), la Commission royale d'histoire de Belgique (Bruxelles), l'Institut für Mittelalterforschung (Vienne), l'Institut pour l'histoire des Pays-Bas (ING ; La Haye) et l'École nationale des chartes (Paris). Les membres du réseau se réunissent une fois par an ; la cinquième rencontre a eu lieu à Paris au mois de septembre 2010 pour un séminaire sur l'Album de diplomatie européenne en ligne (ADEEL).

4.1.5. Coopération avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal

En septembre 2010, trois étudiantes diplômées du master de l'École nationale des chartes ont été acceptées en maîtrise à l'EBSI. Elles pourront obtenir leur diplôme en un an au lieu de deux habituellement. Ce diplôme de bibliothéconomie est accrédité par l'American Library Association.

4.1.6. Coopération avec le département des langues romanes de l'Université de Chicago

M. Frédéric Glorieux, informaticien et lexicographe travaillant au département de la recherche et de l'informatique de l'établissement, a été accueilli du 12 au 26 novembre 2009 en formation à l'American

and French Research on the Treasury of the French Language (ARTFL). Les échanges annuels avec cette université se sont poursuivis avec l'invitation d'un enseignant américain, M. Mark Olsen.

4.1.7. Coopération avec l'Université d'Ottawa (Canada)

Mme France Martineau, professeur de linguistique au département de français de l'Université d'Ottawa, a obtenu un financement auprès du gouvernement canadien pour un projet autour de l'évolution de la langue française en Amérique du Nord. Le projet s'intitule « *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* ».

L'objectif de ce projet est de comprendre les territoires linguistiques et symboliques de la francophonie d'Amérique du Nord, façonnés à travers les migrations successives et les contacts, de l'expansion coloniale vers le Nouveau Monde (XVIIe- XVIIIe s.) jusqu'à l'époque contemporaine. Il est prévu dans ce cadre de travailler sur des documents écrits littéraires et non littéraires, conservés par des centres d'archives américains, canadiens et français. Le projet prévoit, outre la réalisation d'articles et de monographies, l'organisation de colloques et d'instituts d'été, un *Corpus des français d'Amérique du Nord* et une *Grammaire du français canadien*, et deux expositions virtuelles à partir des documents d'archives : la première dont le lancement est prévu en 2013 portera sur la Louisiane et le Mississippi (*Quand la Louisiane parlait français*), la seconde aura lieu en 2016 et portera sur les francophonies d'Amérique (*Les maillages de l'Amérique française*), en partenariat avec les principaux centres d'archives canadiens.

La coopération avec l'École des chartes, qui est associée à ce projet, portera essentiellement sur trois aspects : l'organisation d'ateliers, d'instituts d'été et d'échanges de professeurs et d'étudiants entre l'École nationale des chartes pour l'année 2011, l'Université d'Ottawa et la Historic New Orleans Collection ; la réalisation commune d'une exposition virtuelle réelle et en ligne pour l'année 2013 ; enfin, la constitution d'une monographie de l'exposition. Les archivistes paléographes apporteront leur contribution particulière en repérant, dans les collections de la Historic New Orleans collection, les documents susceptibles de contribuer au projet.

4.2. Coopération avec les institutions patrimoniales étrangères (archives, bibliothèques, musées)

4.2.1. Stages professionnels

Vingt-cinq élèves archivistes paléographes de deuxième année ont effectué en 2010 un stage d'un mois obligatoire à l'étranger dans des institutions patrimoniales (bibliothèques, archives, musées) européennes, américaines et russes. Ces stages, qui font suite à ceux effectués en France à la fin de la première année du cursus d'archiviste paléographe, doivent permettre aux futurs conservateurs de compléter leur expérience professionnelle, se familiariser avec la culture et la langue d'un autre pays et les encourager à mettre en place des relations professionnelles fructueuses avec des collègues étrangers (voir annexe 7.1.3). Une étudiante de master 2 a effectué un stage de quatre mois au service des archives de l'Université de Glasgow.

4.2.2. Coopération avec la Historic New Orleans Collection (HNOC)

L'accord de coopération entre l'École nationale des chartes et la HNOC a été signé en mai 2008 pour une durée de trois ans. Il prévoit des échanges de chercheurs et d'étudiants entre les deux institutions. L'accord a été renouvelé pour trois ans cette année.

Mme Christine Nougaret, professeur d'archivistique, a effectué une mission du 25 au 30 mai 2009 à la Nouvelle Orléans pour organiser le stage annuel d'un mois d'un élève de deuxième année, effectuer un audit sur les archives détenues par le Louisiana State Museum, préparer le programme de recherche sur les patrimoines linguistique et historique de l'Amérique française inscrit dans le quadriennal 2010-2013, et enfin rencontrer les représentants du consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

Dans le cadre de ce partenariat, deux élèves archivistes paléographes de deuxième année, ont effectué un stage d'un mois à la Nouvelle Orléans. Le premier travail a consisté à faire l'inventaire du fonds de Rudolph J. Weinmann, un soldat de la Nouvelle-Orléans qui a servi lors de la Première Guerre

mondiale. Le second a porté sur des fonds datant de la période coloniale et/ou liés à des familles issues de l'histoire coloniale et conservés au Louisiana historical center situé dans le Old US Mint (musée dépendant du Louisiana State Museum). Il s'agissait de réaliser des inventaires sur informatique avec des descriptions détaillées de plusieurs fonds (XVIII^e-XIX^e s.) concernant des familles de planteurs français, d'Acadiens immigrés, de personnes de couleur libres, de négociants français.

Le nouvel axe de coopération porte sur la mise à jour d'un inventaire des archives manuscrites concernant la Louisiane et conservées en France. Cet inventaire, appelé Surrey Calendar, a été multigraphié en un très petit nombre d'exemplaires en 1926 aux Etats-Unis. Les références et les cotes datent du début du XX^e siècle et n'ont jamais été vérifiées ni mises à jour. Le Surrey Calendar a été transféré sur une base de données de type File Maker Pro par des étudiants du Center for Louisiana Studies de l'Université de Louisiane à Lafayette. Il comporte plus de 22 589 entrées. Les informations doivent être mises à jour, notamment pour les fonds ayant appartenu à des institutions aujourd'hui disparues (Ministère de la Guerre, Archives de la Marine, Archives du service hydrographique de la Marine, etc.). Ces fonds ont été déplacés, voire démembrés, et récupérés par d'autres institutions de conservation, comme le Service historique de la Défense et les Archives nationales.

4.2.3. Coopération avec la Newberry Library (Chicago, Etats-Unis)

La coopération entre les deux établissements, qui a démarré en 1984, se poursuit et a permis, en 2010, l'organisation d'échanges d'étudiants américains et d'archivistes paléographes travaillant dans les domaines de la cartographie, de la musique et de l'histoire du livre, domaines d'excellence de la Newberry Library. Les collections de brochures françaises (Collection de la Révolution française, 1780-1810, collection de 2600 oraisons funèbres, discours, pièces commémoratives rassemblés par les religieux de Saint Sulpice (XVI^e- début XIX^e s.), la collection de 700 catalogues de libraires et prospectus : 1700-1850, et enfin la collection de 600 brochures concernant le procès et l'exécution de Louis XVI) pourraient donner matière à des thèses de l'École.

4.2.4. Aide à la mobilité de la région Île-de-France

L'École nationale des chartes bénéficie depuis 2008 d'un financement pour les mobilités sortantes des étudiants de master qui souhaitent effectuer un séjour d'étude ou un stage. L'aide, accordée sur critères sociaux, s'élevait à 426 € /mois en 2009-2010. Une étudiante inscrite en master a pu en bénéficier.

L'établissement a également soutenu, dans le cadre des bourses de master de la région Ile-de-France, la candidature de deux étudiantes russes.

4.3. Missions des personnels de l'École nationale des chartes

Les personnels de l'École nationale des chartes ont effectué vingt missions à l'étranger en 2010. Ces déplacements sont liés à des participations à des colloques ou rencontres scientifiques, à des cours dispensés à l'étranger, à des rencontres avec les correspondants étrangers de l'établissement, ou des recherches dans des institutions étrangères.

4.4. Professeurs invités en 2010

Cinq professeurs étrangers ont séjourné à l'École nationale des chartes en 2010 et ont animé une conférence publique en Sorbonne.

1) Mme Claire Dolan, professeur associée d'histoire moderne, Université Laval (Québec), sur *Prêter sa voix, prêter sa plume, représenter ou diriger ? Les avocats et les assemblées représentatives en Provence à la fin du XVI^e siècle.*

2) M. Nigel Ramsey, responsable du projet English Monastic Archives, University College London (Royaume-Uni), sur *L'ordre cistercien avait-il des archives ?*

3) M. Richard Trachsler, professeur de philologie romane, Georg-August Universität de Göttingen (Allemagne), sur *Merlin en clair. Les traductions françaises des prophéties de Merlin.*

4) M. Malcolm Walsby, Maître de conférences, responsable du projet Universal Short Title Catalogue, University of Saint-Andrews (Royaume-Uni), sur *David contre Goliath ? L'origine et le développement*

5) Mme Caroline Bruzelius, professeur d'histoire de l'art médiéval, Duke University (Etats-Unis), sur *Les ordres mendiants et la colonisation laïque de l'espace religieux*.

Ces professeurs ont été également invités par les enseignants de l'École nationale des chartes à intervenir dans leurs cours.

5. LA BIBLIOTHÈQUE ET LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'année 2010 a été marquée par des évolutions importantes : l'École des chartes et sa bibliothèque s'inscrivent dans un paysage remodelé par la participation de l'établissement au PRES HESAM d'une part, à la Fondation Campus Condorcet de l'autre ; par la délivrance du doctorat en co-habilitation avec les universités de Paris I et Paris IV enfin. Par ailleurs, les négociations du projet de contrat quadriennal de développement 2010-2013 ont été conduites avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et ont permis de dégager des priorités pour la bibliothèque qui se reflètent dans ses axes de développement :

Premier axe : la préparation du déménagement vers le quadrilatère Richelieu, toujours prévu en pour la rentrée universitaire 2014, avec l'entrée dans la phase projet du programme architectural et la poursuite du travail de collaboration avec l'INHA. Ce travail de préparation a nécessité l'ouverture de plusieurs chantiers : a) la préparation physique des collections, avec des travaux de récolement partiel, de désherbage des fonds mais aussi de repérage de lacunes ; b) la mise en œuvre d'un tableau de bord reflétant les différentes étapes du déménagement et l'adoption d'un calendrier ; c) l'organisation de réunions régulières avec l'INHA sur les points restant à instruire ; en 2010 ont été examinés deux points majeurs : d'une part la circulation des lecteurs et des ouvrages entre les deux institutions, d'autre part la comparaison des collections, afin de mettre en œuvre une politique de coopération pour les acquisitions et d'envisager une conservation partagée des périodiques.

2^e axe : l'évaluation et le recentrage des collections autour des points forts de la bibliothèque, notamment des ressources numériques, en vue du déménagement et en réponse aux exigences des enseignements et des préparations aux concours des écoles d'application. Après un travail d'évaluation des collections grâce à un questionnaire destiné aux lecteurs et un pointage des emprunts et des consultations, la rédaction d'une charte documentaire a été entreprise. Elle devrait permettre de refléter les grandes orientations des collections, d'en définir plus précisément le périmètre par rapport aux autres bibliothèques spécialisées en sciences historiques et de les comparer à celles de la bibliothèque de l'INHA, puis de prévoir le développement ultérieur des fonds.

3^e axe : le développement du logiciel de gestion Koha et l'accroissement des ressources numériques.

L'évolution récente du logiciel libre de gestion choisi par la bibliothèque laisse bien augurer de l'avenir ; en effet, l'association des utilisateurs de ce logiciel s'élargit à de grandes bibliothèques universitaires et les développements demandés par certains profitent à tous. Cet outil est désormais devenu un véritable logiciel professionnel. Le catalogue proposé au public présente de nouvelles fonctionnalités et permet une meilleure visibilité des ressources et des innovations de la bibliothèque.

Les ressources numériques se sont accrues elles aussi et de nouveaux projets de numérisation des fonds sont en cours. Les abonnements aux bases de données documentaires et textuelles se sont poursuivis selon les grands principes qui ont toujours prévalu et qui privilégient les ressources autour du Moyen Âge. La numérisation de certains fonds choisis est en bonne voie : elle concerne des éditions de cartulaires ainsi que le fonds, très riche, de tirés à part qui sera disponible sous la

forme d'une bibliothèque numérique soit sur le site de l'École, soit sur l'intranet, en fonction du statut juridique des documents. Par ailleurs un projet de numérisation des thèses anciennes de l'École a été mis en place en collaboration avec la Direction de la recherche et de l'informatique (DRI) et la Direction des études. Une première phase d'établissement de programme a été menée au début de l'année 2010, grâce à l'apport d'une stagiaire de master professionnel, encadrée par le responsable de l'informatique documentaire à la bibliothèque ; une seconde phase, au dernier trimestre, a permis l'établissement d'un partenariat avec la BIU de la Sorbonne d'une part et Persée d'autre part, qui devrait réaliser la numérisation sur l'une de ses chaînes de traitement ; les premières thèses numérisées devraient voir le jour en 2011.

Enfin, un projet de recherche autour de l'enseignement de l'histoire de l'art à l'École des chartes devrait permettre la mise en valeur des ouvrages illustrés du XIX^e siècle qui reflètent des techniques de reproduction des images, variées et parfois novatrices. Ce projet a été esquissé à la fin de l'année 2010 et devrait connaître de nouveaux développements plus ambitieux en 2011.

5. 1. Les locaux et la matérialité des collections

5.1.1. La préparation de la relocalisation de la bibliothèque dans le quadrilatère Richelieu

En 2010, le projet architectural du quadrilatère Richelieu et de la bibliothèque de l'École des chartes a suivi son cours. Après la diffusion de l'avant projet détaillé (APD) en juillet 2009, plusieurs modifications et précisions techniques ont été apportées au cours de l'année 2010. Les différentes études qui ont suivi l'APD visaient à préparer les demandes de permis de construire et la phase dite PROJET du programme architectural. En novembre 2010, les documents de la phase PROJET nous ont été transmis. Ils permettent de préciser les éléments graphiques des phases précédentes, de rédiger les descriptions des ouvrages (cahier des charges particulières) avec des plans de repérage et de déterminer le délai de réalisation des travaux. Certains des aménagements choisis par la maîtrise d'œuvre soulèvent encore des questions, notamment l'aménagement de la rotonde au niveau 5, servant de hall d'entrée. Des modifications de détail du programme sont envisagées.

Au cours du second semestre 2010, des réunions régulières ont été programmées avec l'équipe de la bibliothèque de l'INHA sur des thématiques précises : circulation des lecteurs entre les deux institutions ; informatique documentaire ; les questions liées aux collections, puis au déménagement, seront abordées en 2011. Des décisions de principe ont été adoptées par les deux établissements afin de définir cette collaboration entre les deux bibliothèques.

5.1.2. La bibliothèque en Sorbonne, dans les sites du quartier latin, et les versements au CTLes

Le métrage linéaire des collections

Le chiffre d'accroissement global sur l'année 2010 pour le site Sorbonne est de 41 ml. Le métrage linéaire des collections est à la fin de l'année 2010 de 3349 m, soit 2598 ml dans la bibliothèque de la Sorbonne, 45 ml à la cave (Sorbonne), 100 ml rue des Bernardins, 120 ml sur le site de la rue Calvin, 486 ml au CTLes. Il n'y a eu aucun dépôt supplémentaire de collections au CTLes en 2010.

La sécurité en Sorbonne

La bibliothèque recherche toutes les solutions pour continuer à faire bénéficier ses lecteurs de collections en libre accès, en dépit des locaux inappropriés au regard de la réglementation actuelle en matière de sécurité. Ainsi, le règlement intérieur de la bibliothèque a été mis à jour avec les conditions de sécurité à respecter au sein de l'établissement. Lors de l'inscription, les lecteurs doivent lire et signer ce règlement afin de s'engager à le respecter. Afin de prévenir tout accident et permettre une réaction rapide des agents de la bibliothèque, deux personnes de la bibliothèque ont été formées aux premiers secours dans le cadre du travail. Ils sont sauveteurs secouristes du travail et à ce titre sont habilités à donner les premiers secours en cas d'accident.

La communication

Plusieurs moyens sont mis à la disposition de la bibliothèque pour communiquer avec ses lecteurs : affichage dans les salles de lecture ; messages sur Intranet ; messages sur le site internet de l'École ; messages sur le catalogue de la bibliothèque ; messages sur les ordinateurs publics ; signets ; courriels. Les guides (guide du lecteur, guide du catalogue et guide topographique) ont été mis à jour en 2010.

La signalétique

La signalétique a été renforcée avec la création de nouveaux fantômes pour les cotes localisées dans les dépôts extérieurs, pour les renvois d'une cote vers une autre (collections de périodiques) et pour les ouvrages disponibles en version numérique (cas des éditions de cartulaires d'Ile-de-France numérisées par l'École). On compte désormais un total de 246 fantômes au sein de la bibliothèque permettant aux lecteurs de localiser des collections manquantes en rayon.

Le service reprographie

Les contraintes techniques ont retardé la mise en place d'un nouveau service de reprographie. Son installation s'est concrétisée en 2010. Ainsi un distributeur de cartes de photocopies, situé au 2^e étage, à l'entrée de la bibliothèque, est mis à la disposition des lecteurs. Ce service, commun à plusieurs bibliothèques parisiennes et en régions, propose des cartes de photocopies à un tarif avantageux par rapport à d'autres institutions. La bibliothèque envisage également d'acquérir en 2011 un appareil de reproduction plus performant permettant la numérisation de pages et la sauvegarde des fichiers numériques.

5.2. Collections et politique documentaire

5.2.1. Acquisitions

Le plan de développement des collections a suivi les axes définis par rapport aux points forts de l'École, toujours en étroite concertation avec les enseignants, nombreux à contribuer à la politique documentaire de la bibliothèque. Au total, la bibliothèque a effectué 1173 acquisitions onéreuses : 644 (monographies) + 529 (collections), soit 32 volumes de plus que l'an passé qui se répartissent comme suit : 718 ouvrages en langue française (498 monographies + 220 collections) ; 399 ouvrages en langues étrangères (146 monographies + 253 collections) et 56 volumes en latin issus de collections.

Monographies et grandes collections

La bibliothèque a acquis en 2010 819 monographies (dons + achats), soit 123 volumes de plus que l'an passé ; 644 acquisitions onéreuses (498 achats français et 146 étrangers), ce qui représente une hausse de 143 volumes par rapport à 2009 (+ 125 ouvrages en langue française et + 23 livres en langues étrangères) ; 175 dons (122 ouvrages français et 53 en langues étrangères), soit 20 ouvrages de moins qu'en 2009. En 2010, une hausse des acquisitions est à noter : la bibliothèque a acquis 123 ouvrages de plus que l'année précédente. Elle s'explique par des suggestions d'acquisitions de plus en plus soutenues de la part des enseignants-chercheurs et des étudiants, notamment dans les domaines comme l'histoire du droit et des institutions, l'histoire de France et ses sources, l'histoire religieuse et l'histoire littéraire. Le budget de 30 000 € consacré aux acquisitions de monographies a permis cette croissance significative. Voir annexe 7.5.1 et 7.5.2.

Périodiques (achats, échanges)

Les titres de périodiques vivants sont au nombre de 525 (291 étrangers, 234 français). 389 titres sont acquis de manière onéreuse, 136 proviennent de dons ou d'échanges, notamment grâce à la politique généreuse menée depuis de nombreuses années déjà par le comité éditorial de la revue la

Bibliothèque de l'École des chartes. Plus de 1100 fascicules sont bulletinés chaque année. Voir annexe 7.5.3.

Dons

Cette année encore, grâce à la générosité d'anciens élèves de l'École des chartes, qui ont souhaité que leur bibliothèque personnelle puisse venir alimenter les collections de l'École, nous avons intégré plusieurs dons. En 2010, la bibliothèque de travail d'Anne Lombard-Jourdan, spécialiste d'histoire urbaine et, plus particulièrement, de l'histoire de Paris et de sa banlieue, est venue rejoindre les rayonnages de la bibliothèque de l'École des chartes. Récemment disparue, L'ensemble représente un total de 192 volumes. En 2010, la bibliothèque a commencé le traitement du fonds Guy Beaujouan. Une fois les doubles rejetés, la bibliothèque de l'école des chartes intégrera à ses collections au terme du traitement bibliographique environ 1500 volumes de monographies.

5.2.2. L'entretien des ouvrages

Pour l'entretien des reliures et les petites réparations, une maintenance physique sur l'ensemble des collections est assurée par la responsable de la reliure, avec la collaboration de l'équipe chargée du magasinage. Selon le plan d'entretien et de restauration des grandes collections, établi de manière à permettre à terme l'accès d'un plus large public à ces ouvrages, et dans la perspective de la future implantation de l'École des chartes rue de Richelieu, l'entretien des collections se poursuit à un rythme soutenu : en 2010, 376 volumes de périodiques et de collections en fascicules ont été reliés. Afin d'améliorer l'état du fonds général, 106 monographies anciennes avec des reliures fatiguées ont été de nouveau reliées. Des travaux spécifiques ont été réalisés sur 5 fac-similés de grands formats et 5 cartulaires.

5.3. Les services au public

5.3.1. Les catalogues

La bibliothèque est équipée depuis 2009 du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha. À l'issue d'une opération globale de conversion du catalogue papier et de récolement des collections, l'ensemble du catalogue est accessible en ligne, sur place par le biais de l'OPAC, ou via le web sur le site internet de l'École. Doté d'une interface publique attrayante, entièrement accessible par l'intermédiaire d'un simple navigateur Web, tant pour les usagers que pour les professionnels, ce SIGB a rapidement séduit les utilisateurs. L'intégration complète du SIGB dans le SUDOC (Système universitaire de documentation) a pu être réalisée grâce au soutien de la société Tamil et à l'évolution du logiciel lui-même. Le dialogue avec le SUDOC est aujourd'hui entièrement automatisé et totalement opérationnel.

5.3.2. Les ressources numériques en 2010

Depuis 2007, la bibliothèque met à disposition sur l'ensemble des postes informatiques de l'École des périodiques électroniques, des bases de données, des livres électroniques ainsi que des CD-ROM. L'offre de ressources numériques de la bibliothèque est orientée par les domaines d'excellence et d'enseignement de l'École des chartes, en privilégiant les grands corpus textuels et les outils bibliographiques de l'historiographie médiévale.

Dans le souci de développer l'offre documentaire numérique et au vu des statistiques de connexion, la bibliothèque a choisi de maintenir la quasi totalité des abonnements souscrits en 2006-2007, 2008 et 2009. Seul l'abonnement à la base EEBO, très peu consultée depuis 2009, a été interrompu ; cet outil spécialisé sur les premiers imprimés anglais n'a visiblement pas trouvé de public parmi les élèves et chercheurs de l'École des chartes.

L'élargissement de l'offre documentaire numérique a néanmoins été poursuivi en 2010, en confirmant l'accent mis sur les périodiques, conformément au plan de développement proposé dès 2006. L'année 2010 a également vu la mise en place d'un embryon d'offre de livres numériques, avec la Bibliothèque numérique de l'éditeur ENI, spécialisé en informatique, et l'abonnement aux Collections numériques de l'éditeur Garnier. Les acquisitions électroniques disponibles en 2010 sont: *Bibliography of British and Irish History* (Brepols), archives des périodiques en ligne Brepols, accès distant à *Abbreviationes*. Voir annexe 7.6.

L'accès distant à l'ensemble des ressources semble aussi avoir définitivement trouvé ses adeptes, puisqu'on est passé de 2000 connexions par ce biais en 2006-2007 pour atteindre au moins 5282 connexions en 2009. 114 594 pages ont été vues en 2010 (les unités de mesure, connexions puis nombre de pages en 2010, ne sont pas identiques suite au changement d'accès à distance réalisé en 2010). Voir annexe 7.7.

5.3.3. Numérisation des collections en 2010

Après s'être consacrée à la numérisation et à la diffusion de sa collection d'estampes en 2008, dont seule une centaine - des grands formats - reste encore à numériser aujourd'hui, la bibliothèque s'était tournée en 2009 vers l'ajout d'une série de cartulaires franciliens à la collection des titres disponibles. La bibliothèque a aussi choisi de valoriser sa collection de tirés à part, unique en France. Résultant de dons d'élèves, d'enseignants de l'École et des chercheurs, cette collection est estimée à 29 500 documents environ. Le catalogage de ces tirés à part étant achevé dans le SUDOC, la bibliothèque doit régulièrement répondre à des demandes de prêt entre bibliothèques ou de reproduction. Devant cet état de fait, il avait été décidé en 2009 de numériser les documents.

Pour ce faire, une chaîne de numérisation a été mise en place en juillet 2009, avec l'aide d'une stagiaire de l'École de Bibliothéconomie et sciences de l'information de Montréal. Connectée directement au catalogue de la bibliothèque Koha, cette chaîne permet en quelques opérations simples de dématérialiser le document, de créer un fichier PDF enrichi par les données présentes dans le catalogue et d'assurer sa diffusion par la plateforme de bibliothèque numérique libre Greenstone, à l'instar des estampes (<http://bibnum.enc.sorbonne.fr>). Grâce à cette chaîne de numérisation, plus de 6 000 tirés à part sont aujourd'hui disponibles en ligne. 1636 ont été numérisés en 2009 et 4127 en 2010. La dématérialisation est appelée à se poursuivre au rythme de 4000 à 5000 tirés à part par an. La diffusion de ces documents se fait en respectant les droits d'auteur : seuls les articles dont la date de publication est connue, et publiés avant 1940, sont accessibles au public, via l'interface de la bibliothèque numérique Greenstone. Les autres documents sont consultables uniquement sur les postes informatiques de la bibliothèque.

5.3.4. Le réseau de CDRoms

La totalité des CD-ROM de la bibliothèque a été chargée en 2008 sur un serveur accessible depuis l'ensemble des postes informatiques de l'École. Cette installation n'a pas évolué depuis 2009 et aucun titre n'est venu enrichir l'offre disponible (voir annexe 7.4).

5.3.5. Les services aux lecteurs

L'ensemble des services aux lecteurs est décrit sur le site web de l'École, dans les pages consacrées à la bibliothèque. Des fiches d'inscription pour un certain nombre de ces services sont disponibles, sur place à la banque de prêt ou à distance sur le site (réservations d'ouvrages, suggestions d'achats, demandes de prêt entre bibliothèques, demandes d'autorisations de travail en bibliothèque). En outre, les renseignements par téléphone ou par messagerie électronique sont assurés toute l'année aux heures ouvrables.

Les horaires

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h30 à 18h, soit 58h 30 par semaine. Elle est fermée deux fois par an, durant les périodes de fermeture de l'École, pour les congés de Noël et au mois d'août.

Le lectorat et le prêt

974 lecteurs (archivistes paléographes, professeurs de l'École ou élèves) sont inscrits à la bibliothèque et bénéficient du prêt. Le nombre de lecteurs extérieurs reçus à la bibliothèque pour l'année 2010 est de 188. De septembre 2009 à juillet 2010, la bibliothèque a reçu 5554 visites de lecteurs, soit une moyenne de 505 lecteurs par mois, ce qui est quasi équivalent à la moyenne de l'année 2008-2009. Voir annexe 7.8.

2608 prêts ont été enregistrés cette année, soit une hausse de 110 prêts par rapport à l'année 2009.

5.4. Formation des usagers, formation interne et encadrement de stagiaires

L'achat de documentation électronique doit s'accompagner d'une sensibilisation des publics concernés, qui passe par différents types de formations et de présentations. Depuis 2007, le responsable des ressources électroniques participe aux cours de bibliographie dispensés aux élèves de première année pour présenter différents outils bibliographiques informatisés, dont certains sont présents à la bibliothèque. L'offre de formation a également été développée grâce à la mise en place de présentations régulières des ressources documentaires numériques, sur rendez-vous et lors de séances d'information.

5.4.1. Formation des étudiants

- Cours de bibliographie pour les élèves de première année : 4 séances de 2 heures. (25 élèves formés sur les catalogues des grandes bibliothèques et les ressources électroniques de la bibliothèque de l'École des chartes.)
- Cours de gestion des références bibliographiques pour les élèves de première année : 1 h (25 élèves formés à l'utilisation de l'extension Zotero pour Firefox et au logiciel bureautique Open Office pour gérer une bibliographie).
- La bibliothèque a aussi participé aux enseignements de l'École en contribuant aux cours dispensés aux élèves de Master 2 : évaluation de sites Web documentaires (3 h), réalisation d'un site Web en PHP/MySQL (25 h).

5.4.2. Formation des usagers aux ressources électroniques

L'assistance à distance a été renforcée en 2010, par voie de messagerie ou par voie téléphonique.

5.4.3. Formation interne

Le changement de SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque) s'est accompagné de nombreuses formations dispensées en interne. Elles ont été poursuivies en 2010 par des ateliers destinés à répondre aux questions restantes et à faire évoluer le système en fonction des besoins des utilisateurs professionnels et des remarques du public.

5.4.4. Encadrement de stagiaires

Nombre des projets menés par la bibliothèque n'auraient pu aboutir sans l'aide de stagiaires et de vacataires encadrés par la bibliothèque. En 2010, une stagiaire de l'Université Paris Diderot a permis de relancer le projet de numérisation des thèses des archivistes-paléographes, en proposant

une étude des fonds à numériser et des pistes de réflexion, après avoir rencontré de multiples opérateurs du secteur de l'archivage numérique.

5.5. Les personnels

L'année 2010 n'a pas vu de modification majeure dans la composition du personnel de la bibliothèque qui est composé de 13 personnes selon la répartition suivante : 6 titulaires; 3 contractuels à temps plein; 3 contractuels à temps partiel. La bibliothèque a également bénéficié d'heures de vacations qui s'élèvent à plus de 630 h pour l'année 2010. Les vacataires sont principalement chargés de tâches de numérisation et de service public. Cette année, un travail spécifique a été effectué sur la mesure des collections en vue de la préparation du déménagement vers le quadrilatère Richelieu.

6. L'ADMINISTRATION ET LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

6.1. Le personnel (effectifs, gestion, formation, action sociale)

6.1.1. Les effectifs

La politique de gestion des ressources humaines est conduite en fonction des priorités affichées en matière de recherche et de formation, et en cohérence avec la carrière des personnels en termes de promotion et de mobilité. L'effectif global de l'établissement qui s'établissait à 72 personnels fonctionnaires et contractuels en 2009-2010, a été doté d'un emploi supplémentaire de maître de conférences (obtenu par transformation d'emploi) et de deux contrats doctoraux le 1^{er} septembre 2010. Les autres corps restent stables et la politique de transformation d'emploi tend essentiellement à requalifier les emplois ; les recrutements nouveaux se limitent à des missions ponctuelles contractuelles, une augmentation des effectifs ne pouvant être envisagée que lors du déploiement de l'École sur le site Richelieu.

L'effectif des enseignants-chercheurs à la rentrée 2010 se répartit comme suit :

- 12 emplois de directeurs d'études dont un réservé à 50% à l'accueil d'un attaché temporaire d'enseignement à mi-temps et à 50% à l'accueil de 6 professeurs invités pour un mois ;
- 2 directeurs d'études cumulants ;
- 6 emplois de maîtres de conférences dont un emploi supplémentaire dévolu à l'archivistique contemporaine.

S'ajoutent un emploi de moniteur (renouvelé pour la troisième année) et deux contrats doctoraux.

L'effectif des élèves fonctionnaires stagiaires est également en augmentation avec 30 postes ouverts au concours d'entrée de l'École en 2010. Au 1^{er} octobre 2010, il s'établissait ainsi : 29 en première année ; 75 en deuxième, troisième et quatrième année. 11 élèves fonctionnaires stagiaires ont été rémunérés jusqu'au 30 juin.

Les trois autres corps en fonction dans l'établissement sont répartis sur les trois entités de l'établissement (École ; URFIST de Paris ; CTHS) :

- 13 emplois du corps des personnels de bibliothèque, dont 2 gagés au CTHS. Un emploi de bibliothécaire adjoint spécialisé a été transformé en emploi d'assistant ingénieur dans le corps de recherche et de formation pour correspondre au plus près aux fonction d'assistant d'édition au CTHS. À la rentrée 2010, les personnels se répartissent comme suit :
 - . 7 emplois de catégorie A, soit 1 conservateur général (bibliothèque), 4 conservateurs (déléguée à l'informatique ; 2 co-responsables de l'URFIST de Paris ; déléguée générale du CTHS) et 2 bibliothécaires ;
 - . 3 emplois de catégories B (BAS et 1 assistant à la bibliothèque) ;

- . 3 emplois de catégorie C dont 2 gagés au CTHS.
- 14 emplois dans le corps de recherche et de formation, dont :
 - . 10 emplois de catégorie A (ingénieurs et assistants ingénieurs dont 1 à l'URFIST de Paris et 2 au CTHS) ;
 - . 1 emploi de catégorie B (gestion administrative CTHS) ;
 - . 3 emplois de catégorie C (une titularisation par la procédure de recrutement sans concours s'est déroulée en mars 2010. l'opération sera renouvelée en avril 2011 afin de résorber le dernier emploi précaire.)

En fonction des nécessités des services, deux emplois ont été requalifiés et reaffectés, soit :

- un emploi d'assistant ingénieur affecté aux services financiers afin de renforcer et repyramider le service ; il fera l'objet d'un concours interne en juin 2011;
- un emploi d'ingénieur d'études précédemment affecté à la maintenance, aux travaux immobiliers et à la logistique, vacant en juin à la suite d'une mutation, a été reprofilé dans une autre branche d'activité professionnelle, soit l'informatique « administrateur système d'information » et affecté en renfort à la Direction de la recherche et de l'informatique, afin de préparer pour le système d'information, les opérations immobilières de l'établissement en vue du déménagement sur le site Richelieu.
- 9 emplois de l'administration et de l'enseignement supérieur (AENES), soit :
 - . 2 emplois de catégorie A (services financiers et ressources humaines)
 - . 3 emplois de catégories B (direction des études, secrétariat du directeur, adjoint de l'agent comptable)
 - . 4 emplois de catégories C, dont un gagé au CTHS, un pourvu par un contractuel 10 mois au service des ressources humaines, un affecté à l'URFIST de Paris, un affecté aux services financiers.

À défaut de création d'emploi, l'établissement a recours aux personnels contractuels, soit pour occuper des fonctions pérennes exigées par les besoins des services, soit pour des missions ponctuelles ou des remplacements.

Dans le premier cas, il s'agit de contrats de droit public à durée déterminée, autorisés par le conseil d'administration lors du vote du budget ; fondés sur les indices de rémunération de la fonction publique, ils évoluent à l'ancienneté selon la grille d'avancement de chaque catégorie.

Pour l'année budgétaire 2010, on en dénombre 10 recrutés de manière continue (3 en catégorie A en recherche et publications, 3 en catégorie B à la bibliothèque, 4 en catégorie C à l'École – bibliothèque accueil et services financiers, et 1 de catégorie A supplémentaire à l'URFIST de Paris à la rentrée 2010.

Le CTHS emploie sur son budget 4 contractuels de catégorie A (secrétaires d'édition), dont deux seront requalifiables en CDI en 2012, et une catégorie C pour suppléer une vacance prolongée de personnel administratif. Dans les autres cas, les travaux sont rémunérés sous la forme de brefs contrats à durée déterminée ou vacations horaires dans l'année, soit 492 heures de remplacement en catégorie C (numérisation et loge) pour un montant de 5949 € ; 2606 heures de vacations de recherches en catégorie A pour un montant annuel de 47 267 €.

Vingt vacataires de recherche ont ainsi été recrutés en 2010, soit en CDD sur des emplois budgétaires partiellement vacants, soit en vacations de recherches sur budget propre, pour des programmes divers.

6.1.2. La gestion des personnels

Le corps des enseignants chercheurs a fait l'objet d'un nouveau recrutement de maître de conférences à la rentrée 2010, en archivistique contemporaine.

Deux « contrats doctoraux » ont pris leurs fonctions le 1^{er} octobre 2010 pour une durée de 3 ans. Outre leurs activités de recherche, ils ont chargés, l'un de la conception du site internet sur le projet de recherche « archives orales de l'édition », l'autre de la diffusion de l'information scientifique et technique.

Un maître de conférences, chargé des relations internationales a obtenu un congé de recherche et de conversion thématique d'un an à compter du 1^{er} septembre 2010 : il a été partiellement remplacé par une vacataire (600 heures durant l'année universitaire) pour le suivi de certains dossiers (Erasmus, stage des élèves, échanges internationaux).

Une promotion à la première classe du corps a été obtenue par un directeur d'études de deuxième classe sur le contingent de promotions commun à l'EPHE, l'ENC et l'EFEO.

La politique indemnitaire des enseignants chercheurs est restée stable, aucune nouvelle prime d'excellence scientifique n'ayant été retenue au vu du classement de l'instance nationale d'évaluation lors de la campagne 2010.

D'un montant annuel de 54 980 € sur le budget de l'établissement et donc soumis à l'avis du conseil d'administration, les primes se répartissent ainsi :

- 3 primes d'encadrement doctoral et de recherche (en cours pour 4 ans) ;
- 3 primes d'excellence scientifique (en cours pour 4 ans) ;
- 3 primes de responsabilités pédagogiques pour l'année universitaire ;
- 4 primes de charges administratives attribuées à des maîtres de conférences, dont une augmentée pour 2009-2010, et une neutralisée le 1^{er} septembre (CRCT).

Les membres nommés des conseils ont été renouvelés pour un mandat de 3 ans, à compter du 8 juin 2010 au conseil scientifique, à compter du 3 juillet 2010 au conseil d'administration

Concernant les personnels administratifs, il faut noter que le 15 décembre 2010, un nouvel agent comptable, receveur-percepteur du Trésor public, agent comptable de l'université d'Evry Val d'Essonne, a été installé dans ses fonctions à l'École nationale des chartes.

À la suite de départs à la retraite ayant permis des transformations d'emploi, et de mutations, des re-affectations ont été opérées. Ont été ainsi accueillis le 1^{er} septembre 2010 :

- un conservateur à l'URFIST de Paris ;
- un secrétaire (SAENES) responsable des Master et de la formation continue à la direction des études ;
- un assistant ingénieur contractuel aux services financiers.

Deux ingénieurs d'études à la direction de la recherche ont été titularisés. De même, un BAS et un assistant de bibliothèque ont donné lieu à titularisation. Un magasinier issu de la fonction publique territoriale a pu être intégré, et un emploi d'« aide d'information documentaire et de collections patrimoniales » ouvert au recrutement sans concours a été stabilisé en bibliothèque.

Un concours de recrutement d'assistant ingénieur de recherche et de formation a été organisé par l'École en juin 2010 pour le recrutement d'un secrétaire d'édition au CTHS.

L'établissement s'efforce de pourvoir au mieux les emplois délégués par l'Etat et de les stabiliser, les titulariser et les maintenir en poste pour une durée de 3 ans (ancienneté sur le poste requise pour une demande de mutation).

Un stage de technicien n'a néanmoins pas été validé au CTHS et fait l'objet d'un dossier disciplinaire : un licenciement pour insuffisance professionnelle a été requis.

Deux dossiers font par ailleurs l'objet de contentieux : l'École a élaboré les mémoires de proposition de réponse à deux requêtes déposées auprès du Tribunal administratif de Paris, l'une émanant d'un technicien stagiaire affecté au CTHS, l'autre émanant d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

La campagne d'entretiens professionnels s'est déroulée en juin pour toutes des catégories de personnel : elle permet d'évaluer les résultats et d'affiner la répartition des crédits indemnitaires. L'entretien reste le moyen privilégié de définir les objectifs de service, ainsi que les besoins en formation qui seront pris en compte pour l'élaboration du plan de formation

Pour l'année considérée, l'enveloppe de crédits indemnitaires attribués aux personnels titulaires et stagiaires BIATOS s'est élevée à 122 427 €, soit une augmentation de 6,87 % en 2010.

La prime de fonction et de résultat qui se substitue progressivement aux autres primes a été étendue aux catégories A et B de la filière administrative.

Pour la première fois, une prime de fonctions informatiques a été mise en place dans l'établissement pour un ingénieur chargé du traitement de l'information, programmeur des systèmes d'exploitation. En fin d'année, 5 comptes épargne temps ont été alimentés par des jours annuels de congés non soldés et 4 ont donné lieu à 4 jours d'indemnisation.

Un CET a fait l'objet d'une demande d'utilisation en 2011 avant un départ en retraite.

Les contractuels en fin de contrat et inscrits en qualité de demandeurs d'emploi ont le bénéfice des allocations de retour à l'emploi: 9 dossiers ont été instruits en 2010 par l'École qui est en auto-assurance. 4 allocations ont été servies sur le budget de l'état, 5 l'ont été sur le budget de l'établissement pour un coût financier de 37 586,27 €.

Les commissions paritaires d'établissement se sont régulièrement réunies en formation restreinte à chaque corps le 9 mars 2010, afin de donner un avis sur les opérations de gestion nationale : titularisations (2 ingénieurs d'études), intégration (un magasinier issu de la fonction publique territoriale, promotions (demande de promotion de conservateurs en chef et de conservateurs généraux, qui n'ont pas abouti en 2010), mutations. La commission consultative paritaire des contractuels a posé les bases d'une politique salariale où l'ancienneté sur le poste serait prise en compte, et a exprimé le vœu que le niveau de salaire compense par une augmentation indiciaire le montant de prime versées aux titulaires.

Le Comité technique paritaire composé de 7 membres au titre de l'administration et de 7 membres au titre des personnels, a donné lieu à de nouvelles opérations électorales le 30 mars, au terme du mandat de 3 ans de ses membres. Dans sa nouvelle composition, il s'est réuni le 15 octobre 2010 et a examiné le bilan social, les recrutements et la situation des agents contractuels, le plan de formation continue, les primes, l'aménagement des salles de travail et le service informatique (158 heures d'intervention auprès des services) et a pris un certain nombre de dispositions en matière d'hygiène et de sécurité (renouvellement des trousseaux de secours, achat de défibrillateur, aménagement des locaux). Compte tenu du non remplacement d'un ingénieur chargé de l'hygiène et de la sécurité, la désignation d'un ACO à été adoptée, sur la base du volontariat et après formations spécifiques (en cours à l'URFIST de Paris). Un avis favorable a été donné à la mise en œuvre d'une convention d'action sociale avec le Muséum qui met une assistante sociale à la disposition des personnels.

Il est à noter que le directeur de l'École a été absent pour raisons de santé de décembre 2009 à mai 2010. L'intérim a été assuré par M. Jérôme Belmon, directeur des études. En 2010, l'École a instruit deux déclarations d'accidents de service (accidents de trajets) pour lesquels l'expertise médicale est toujours en cours. Le Comité médical de l'Académie a été saisi pour statuer sur un congé de longue maladie et a conclu à un congé de maladie ordinaire de 364 jours pour un technicien pour lequel le stage a été reporté. Le service de prévention de l'Université Paris 5, en application de la convention renouvelée en janvier 2011, a effectué 58 visites médicales d'un coût de 70 € l'une : 19 élèves fonctionnaires stagiaires de 1^{ère} année, 16 de 3^e année, et 23 personnels. Une reprise de travail après un congé postnatal a été particulièrement suivie. Dans la convention de visites médicales de prévention, il est prévu, outre le prix des visites médicales facturées selon leur nombre, une somme forfaitaire de 1000 euros par an de « fonctionnement du service de médecine de prévention » qui comprend notamment l'utilisation du petit matériel jetable.

6.1.3. Formation professionnelle

Le plan de formation proposé en CTP vise à donner aux personnels une formation professionnelle

d'adaptation ou de perfectionnement à l'emploi, d'adaptation à de nouvelles fonctions ou à l'évolution des techniques ; il tend à maintenir ou parfaire la qualification et permet aux agents de se préparer à une promotion par liste d'aptitude ou concours. En 2010, une convention a été conclue avec le Ministère des Affaires étrangères afin de permettre aux personnels scientifiques de bénéficier des stages intensifs de langues vivantes (4 en anglais et allemand pour la première année).

Le budget de l'École dédié à la formation, initialement de 12 000 € (9000 en 2009) a été porté en juin 2010 à 19 700 €. 1118 heures de formation ont été effectuées dont 434 h pour les personnels de bibliothèque qui bénéficiaient, pour la dernière année, de la gratuité des services de formation de Médiadix.

Notons :

- pour les services comptables et financiers la pratique du logiciel de comptabilité « Prélude » nouvellement installé;
- dans le cadre du réseau Ile de France les formations administratives et financières ; la préparation des concours, des techniques d'entretien, l'initiation aux marchés publics;
- à la Délégation académique à la Formation (DAFOR), les formations bureautiques avancées;
- pour les personnels de la direction de la recherche et de l'informatique, les formations spécialisées : « Architectures numériques d'information », « PHP 108 développement orienté objet avec PHP5 », « Concevoir une maquette numérique pour le web », « Les marchés publics de service informatique »,
- Les stages « InDesign et le XML », « Lasser d'Xpress à InDesign » ont été suivis par le responsable des publications ;

Enfin, pour le plus grand nombre (groupe de 12 intercatégoriels), une formation au secourisme de 2 jours s'est déroulée sur le « site Calvin », suivie d'une formation dite « Habilitation électrique » de 2 jours également.

6.1.4. Action sociale

Le budget de l'action sociale (7555 € en 2008, 6967 € en 2009) a été de 8616 € en 2010 : il comprend essentiellement la participation de l'École aux frais de restauration de ses personnels dans les restaurants administratifs pour les agents dont l'indice de rémunération n'excède pas 466, sachant que la prestation interministérielle allouée par repas est de 1,14 €. Ce budget prévoit également la participation à la manifestation de l'Arbre de Noël des enfants du personnel organisée par les services académiques, ainsi que l'achat de chèques cadeau d'un montant de 30 € pour les enfants de moins de 12 ans, utilisables à la FNAC (usage confirmé par une décision du Conseil d'administration du 24 novembre 2010).

Le Service Académique des Affaires Sociales propose toujours en 2010 une gamme de prestations sociales, déléguée progressivement aux établissements : aide à l'installation dans la fonction publique (AIP) dont bénéficient les élèves fonctionnaires stagiaires de première année, primo-arrivants à Paris ; cartes CEZAM (délivrée gratuitement aux personnels titulaires et permettant des tarifs réduits sur les places de spectacle, de cinéma ou divers loisirs (déléguée aux établissements en 2011) ; chèques-vacances-séjours ; secours exceptionnel ; aide au logement locatif.

Enfin, une convention d'action sociale est en cours avec le Muséum pour partager les services d'une assistance sociale et permettre une assistance pour l'instruction de certains dossiers (divorce, litiges, surendettement).

6.2. Le budget de l'exercice 2010

Le budget initial voté par le Conseil d'administration du 24 novembre 2009 s'élevait à 1 310 108 € et a fait l'objet de deux décisions modificatives (les 9 juin et 24 novembre 2010) établissant le budget de l'exercice 2010 à 1 573 678 €. Le budget a été équilibré par un prélèvement prévisionnel sur fonds de roulement de 6 100 €.

Les tableaux ci-dessous présentent l'exécution des recettes et dépenses rapportées aux prévisions budgétaires de l'établissement pour l'exercice 2010.

6.2.1. Recettes

1) Répartition par nature

	PREVISIONS BUDGET (BI + DM)	REALISATIONS	TAUX D' EXECUTION
FONCTIONNEMENT	1 500 444,00	1 477 950,03	98,50%
INVESTISSEMENT	12 000,00	12 000,00	100%
TOTAL RECETTES	1 512 444,00	1 489 950,03	98,51%
Prélèvement sur fond de roulement	6 100,00	-	-
TOTAL RESSOURCES	1 518 544,00	1489 950, 03	
Abondement fonds de roulement	0,00	122 461, 00	

2) Répartition par origine

	PREVISIONS BUDGET (BI + DM)	REALISATIONS	TAUX EXECUTION
SUBVENTIONS ETAT	1 342 327,48	1 337 327,48	99,63%
AUTRES RECETTES	170 116,52	152 622,55	89,71%
TOTAL RECETTES	1 512 444,00	1 489 950,03	98,51%

Prélèvement sur fond de roulement	6 100,00		
TOTAL RESSOURCES	1 518 544,00	1 489 950,03	
Abondement fonds de roulement	0,00	122461	

Les ressources propres comprennent les droits d'inscription au master « Histoire et nouvelles technologies »

et aux formations professionnelles, les ventes de publications et divers produits de gestion courante (produits financiers, remboursements...).

6.2.2. Dépenses

1) Répartition par nature

	PREVISIONS BUDGET (BI + DM)	CONSOMMATION S	TAUX EXECUTION
FONCTIONNEMENT	915 916,00	771 958,58	84,82%
PERSONNEL	600 470,00	599 207,36	99,84%
INVESTISSEMENT	57 600,00	51 146,01	88,80%
TOTAL	1 573 986,00	1 422 311,95	90,70%

2) Répartition par destination (Actions « LOLF »)

Prévisions budgétaires

	Personnel	Fonctionnement	Invest ^t	TOTAL
Formation initiale et continue de niveau master	108 284,00	85 200,00	-	193 484,00
Formation initiale et continue de niveau doctorat	23 174,00	2 500,00		25 674,00
Bibliothèques et documentation	109 038,00	208 750,00		317 788,00
Recherche	167 026,00	127 816,00		294 842,00
Immobilier	36 000,00	83 074,00		119 074,00
Pilotage et animation du programme	156 948,00	322 394,00	57 600,00	536 942,00
Vie étudiante- Aides directes	-	4 800,00	-	4 800,00
Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement	-	81 382,00	-	81 382,00
TOTAL	600 470,00	915 916,00	57 600,00	1 573 986,00

Réalisations

	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total
Formation initiale et continue de niveau master	99 342,00	92 342,00		191 684,00
Formation initiale et continue de niveau doctorat	43 498,00	841,00		44 339,00
Bibliothèques et documentation	114 805,00	205 632,00		320 437,00
Diffusion des savoirs				-
Recherche	158 304,00	80 059,00		238 363,00
Immobilier	55 952,00	110 695,98		166 647,98
Pilotage et animation du programme	127 306,36	227 606,00	51 146,01	406 058,37
Vie étudiante- Aides directes				-
Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement (Dotation d'amortissement)		54 782,90		54 782,90
TOTAL	599 207,36	771 958,88	51 146,01	1 422 312,25

6.3. Informatique et logistique

Le système d'information de l'École des chartes n'a connu que peu d'évolutions marquantes au cours de l'année 2010 : l'essentiel de l'activité a visé à assurer la maintenance des services actuels et le renouvellement, autant que nécessaire, du parc de postes de travail et de serveurs. Il est vrai que les services assurés, tout comme le parc matériel, n'ont cessé de croître lors des années antérieures, tandis que les moyens humains qui en avaient la charge demeuraient réduits à un unique administrateur systèmes et réseaux. Cette situation a donc limité très fortement la possibilité de déployer de nouveaux services au cours de l'année 2010 ; pour y remédier, l'affectation d'un second poste d'ingénieur d'études à l'administration du système d'information a été décidée à la fin de l'année 2010. Ce poste d'administrateur des systèmes d'information, à pourvoir au cours du premier semestre 2011, sera tout particulièrement dévolu à la préparation, pour le système d'information de l'École des chartes, des opérations immobilières de l'établissement, au premier rang desquelles l'installation sur le site Richelieu en 2014.

Au total, parmi les principales actions menées en 2010, signalons :

- le renouvellement complet des postes de travail publics de la salle de formation informatique du site Calvin, à l'aide des machines acquises à l'extrême fin de l'année 2009 ;
- l'acquisition et l'installation d'un serveur pour la recherche, destiné à l'édition électronique des *Chartes de l'abbaye de Saint-Denis* (voir ci-dessus en 3.3.2) ;
- l'acquisition et la préparation d'un nouveau serveur de fichiers pour l'administration de l'établissement ;

- la mise en rack de la quasi-totalité du parc de serveurs de l'établissement.

Enfin, à la fin de l'année 2010, un marché à procédure adapté (MAPA) a permis l'acquisition de nouveaux matériels destinés à être installés au cours de l'année 2011, en particulier de huit ordinateurs portables à destination des enseignants de l'établissement et de matériels de vidéo-projection pour équiper la totalité des salles d'enseignement du site Calvin.

6.4. Les locaux

L'année 2010 a vu le départ (en mutation) de Mme Carole Guilloso, ingénieur d'études en logistique immobilière arrivé à l'École au 1^{er} décembre 2008. De ce fait, la responsabilité des dossiers que suivait Mme Guilloso a été partagée entre MM. Jérôme Belmon, pour le suivi des projets Richelieu et Condorcet, et Jean-Marc Campinchi pour le suivi des locaux actuels (travaux et logistique) et des enquêtes.

Ont été notamment associés à ces activités Mmes Isabelle Diu, Emilie Cosson et Maud Cilia, pour le projet d'implantation de la bibliothèque dans le quadrilatère Richelieu ; Mme Annick Brault, MM. Olivier Canteaut, Nicolas Legrand, Thomas Deghaye et Tony Cattacin, pour le futur bâtiment du 65 rue de Richelieu. La programmation du Campus Condorcet a par ailleurs mobilisé M. Olivier Canteaut.

Compte tenu des travaux de mise en sécurité et de rafraichissement régulièrement menés depuis le début des années 2000 et de la perspective du départ de l'École en 2014, il n'a pas été procédé en 2010 à d'importants travaux d'agencement et de rénovation sur des locaux occupés par l'École des chartes, tant en Sorbonne que sur le site Calvin. Toutefois, ont été réalisées les améliorations qui découlaient des recommandations formulées lors de l'inspection « Hygiène et sécurité » faite en novembre 2009 par l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche :

- installation d'un défibrillateur (salle de lecture de la bibliothèque) et de quatre armoires à pharmacie ;
- installation d'une seconde rambarde à l'escalier de la direction des études ;
- contrôle général de la conformité des installations électriques.

En outre, il a été procédé à l'installation d'un vidéo-projecteur sur potence dans chacune des trois salles de cours de la rue Jean Calvin qui n'en disposaient pas et au remplacement des stores défectueux de ces salles.

6.4.1. La relocalisation de l'École des chartes rue de Richelieu

En conclusion d'un processus lancé dans les années 1990, l'École des chartes doit rejoindre en 2014 des locaux libérés par la Bibliothèque nationale de France (BnF) rue de Richelieu, sur près de 3 000 m². La bibliothèque de l'établissement s'installera dans le quadrilatère Richelieu, sur un espace de 1 300 m² sis à l'angle de la rue de Richelieu et des Petits-Champs, en liaison directe avec la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ; les locaux pédagogiques et administratifs de l'École doivent occuper, eux, un immeuble situé au 65 rue de Richelieu, sur environ 1 600 m².

Ce projet permettra le renforcement des synergies scientifiques déjà importantes avec la Bibliothèque nationale de France, notamment avec les départements spécialisés, comme avec des institutions de recherche et d'enseignement supérieur situés à proximité immédiate : INHA, Institut national du patrimoine, École du Louvre. L'École des chartes participe ainsi à la consolidation d'un pôle scientifique parisien de rayonnement international, qui associe autour du Palais Royal des établissements des ministères de l'enseignement supérieur et de la culture œuvrant dans le champ patrimonial.

Les grands principes d'aménagement et de fonctionnement suivants ont été retenus pour l'École des chartes :

- pour le bâtiment du 65 rue de Richelieu, installation aux niveaux 0-4 des espaces liés à la formation (6 salles de cours, direction des études, bureaux des enseignants) ; aux niveaux 5 et 6, de la direction et de l'administration et, aux niveaux 7 et 8, de la recherche et de l'informatique.
- pour la bibliothèque, un accès indépendant depuis la rue des Petits-Champs et une communication

directe avec la bibliothèque de l'INHA ; une mise en libre-accès de la totalité des collections.

Le tableau suivant rappelle les principales étapes avant l'année 2010 :

Bibliothèque (Quadrilatère Richelieu)	Bâtiment du 65 rue de Richelieu
Novembre 2006. Convention de mandat confiant la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de l'ensemble du site Richelieu à l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC), pour le compte des ministères chargés de la culture et de l'enseignement, de la BNF, de l'INHA et de l'École des chartes	
Juillet 2007. Notification du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Bruno Gaudin et à ses associés. Novembre 2009. Avis de la Commission Nationale des Monuments Historiques. Décembre 2009. Validation de l'avant-projet-sommaire pour la phase 1 des travaux (zone Labrouste).	2009. Validation du programme général et lancement en fin d'année de la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Quadrilatère Richelieu

L'année 2010 a vu la poursuite des études et le lancement des premiers travaux préparatoires dans le Quadrilatère Richelieu :

- au printemps 2010, réalisation d'un additif au dossier patrimonial pour tenir compte de l'avis de la Commission nationale des monuments historiques réunie le 9 novembre 2009 (cet additif prévoit notamment un nouveau traitement de l'entrée de l'École nationale des chartes et le maintien du volume intérieur de la rotonde Petits-Champs-Richelieu et de deux « échantillons » des rayonnages de la future salle de lecture de l'École des chartes) ; la Commission a par ailleurs demandé un nettoyage des plafonds et des décors ;
- durant l'été 2010, achèvement de la réalisation des dossiers PRO/DCE ;
- transfert des services de la BnF concernés par les travaux de la phase 1 et réalisation de travaux préparatoires, dont la réalisation d'une paroi coupe-feu entre la future zone en chantier et la zone maintenue en activité.

En marge de ces études et travaux, le Ministre de la culture a confié en mai 2010 à M. Jacques Vistel, conseiller d'Etat honoraire, une mission réunissant tous les partenaires du projet et des personnalités extérieures pour approfondir le projet culturel et scientifique du site Richelieu. L'École des chartes a été associée en la personne de M. Jacques Berlioz, directeur de l'École. Les réflexions de ce groupe ont été l'occasion pour la BnF, l'INHA et l'École des chartes, à l'automne 2010, de dresser un bilan des actions communes déjà existantes et de faire de nouvelles propositions pour l'avenir. Ce travail devrait notamment se concrétiser en 2011 par la formalisation, dans le cadre d'une convention-cadre, de la collaboration séculaire entre l'École des chartes et la BNF.

Bâtiment du 65 rue de Richelieu

Le maître d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment du 65 rue de Richelieu a été désigné au début de l'année 2010. Un jury, présidé par le Chef du service des grands projets immobiliers au Ministère de l'enseignement supérieur, a choisi le 19 janvier 2010 l'équipe de maîtrise d'œuvre « AKPA » Dominique Pinon architecte – qui a réalisé le bâtiment de l'INHA –, associée à SNC LAVALIN. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en avril 2010.

L'avant-projet sommaire (APS) a été validé durant l'automne 2010. Parallèlement, des études

complémentaires menées sur la toiture du bâtiment ont montré la nécessité de la reprendre totalement, alors que le programme ne prévoyait que des interventions légères en la matière. Au vu de l'APS et de ces études complémentaires, un besoin de financement complémentaire de l'ordre de 900 000 € a été évalué à la fin 2010 pour pouvoir réaliser la reprise de la toiture, le traitement des héberges au droit du bâtiment et prendre en compte un surcoût lié aux installations de chantier. En effet, mener de front les chantiers de la zone Labrouste du Quadrilatère et du 65 rue de Richelieu, sans interrompre la circulation rue de Richelieu, impose de construire une passerelle sur la rue pour évacuer les gravats du chantier du 65 rue de Richelieu et y acheminer les matériels de construction.

Le printemps 2011 sera consacré à la validation de l'avant-projet détaillé (APD) et à la réalisation du PRO/DCE.

En janvier 2010, un accord était intervenu entre les ministères chargés de l'enseignement supérieur, de la culture et du budget (France Domaine) pour procéder à une transaction financière amiable avec l'occupant d'un appartement sis au 6^e étage du bâtiment du 65 rue de Richelieu. En conséquence, ce particulier a quitté son appartement au 31 janvier 2010.

Pour mémoire, on signalera qu'en juillet 2010 l'EMOC est devenu l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC).

6.4.2. Participation au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers »

Lancée en février 2008, l'opération Campus est un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire, en vue de faire émerger une dizaine campus d'excellence qui renforceront l'attractivité et le rayonnement international de l'enseignement supérieur français.

Dans ce cadre, l'École des chartes a décidé de participer au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers », présenté avec l'École des hautes études en sciences sociales, l'École pratique des hautes études, les universités Paris I-Panthéon-Sorbonne, Paris VIII et Paris XIII, le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut national des études démographiques.

La participation de l'École des chartes découle tout à la fois de l'ambition scientifique du projet Condorcet, comme des opportunités qu'apporte le campus en termes de vie étudiante et d'hébergement universitaire. En effet, le site accueillera des partenaires importants de l'École des chartes que sont l'École pratique des hautes études ou l'Institut recherche et d'histoire des textes autour d'un axe de recherche consacré à l'érudition, dont le regroupement sera complémentaire du site Richelieu en matière d'étude des textes et des manuscrits. Par ailleurs, le projet Condorcet offrira des locaux pour la vie de campus (équipements culturels et sportifs) et pour l'hébergement de chercheurs étrangers et d'étudiants que l'École n'aurait pu espérer au cœur de Paris.

Cette deuxième implantation de l'établissement, qui est complémentaire de l'installation des activités pédagogiques, documentaires et administratives rue de Richelieu, concernerait ses activités de recherche et de valorisation, tout en offrant des locaux plus vastes à l'URFIST de Paris et au Comité des travaux historiques et scientifiques. L'établissement profiterait aussi des services mutualisés du futur campus et de locaux d'hébergement, notamment pour les étudiants.

Après validation définitive du projet Condorcet en février 2009, emportant allocation par l'Etat d'une dotation en capital de 450 M€ au projet, les établissements fondateurs ont créé une fondation de coopération scientifique dite « Campus Condorcet », dont les statuts ont été approuvés par décret du 4 décembre 2009. En fin d'année 2009, la Fondation Campus Condorcet a confié à l'EMOC la maîtrise d'ouvrage du projet.

L'année 2010 a été entièrement consacrée à une reprise du projet initial (qui prenait la forme d'un schéma directeur) pour l'approfondir et le transformer en programme définitif, qui servira de base à la négociation du contrat de partenariat privé-public. Cette programmation a été confiée à la société SAMOP. Elle s'organise en plusieurs phases :

- une première phase, qui s'est déroulé de janvier à mai 2010, a permis de valider l'existant et les besoins des différents partenaires ;

- cinq groupes de travail se sont ensuite réunis pour examiner sur des sujets transversaux (enseignement et recherche ; grand équipement documentaire ; équipements culturels et sportifs ; logement et restauration ; administration, logistique, moyens communs) ; leur travaux ont été validés à l'automne 2010 ;
- sur ces bases, la SAMOP a réalisé à l'hiver 2010-2011 une étude de faisabilité, dont la validation par la Fondation Campus Condorcet au printemps 2011 aboutira au pré-programme général définitif.

L'année 2011 sera consacrée à la réalisation du programme fonctionnel et technique détaillé.

L'association de préfiguration du Campus Condorcet a été dissoute à l'issue de son dernier conseil d'administration tenu le 2 juillet 2010 : son actif net a été dévolu à la Fondation Campus Condorcet, qui a repris à son compte les droits et obligations de l'association de préfiguration. Toujours en juillet 2010, la Fondation Campus Condorcet a accueilli un nouveau membre fondateur, la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH).

7. ANNEXES

7.1. Liste des stages en cours de scolarité (année 2010)

7.1.1. Semaine de découverte d'institutions culturelles en région (cinq jours à la fin de la 1^e année, juin 2010)

Amiens (2 élèves archivistes paléographes et 1 étudiant de master)

Direction régionale des affaires culturelles de Picardie

Archives départementales de la Somme

Service commun de la documentation de l'Université de Picardie Jules Verne

Bibliothèques d'Amiens Métropole (bibliothèque Louis Aragon)

Musée de Picardie

Bordeaux (4 élèves archivistes paléographes et 2 étudiants de master)

Archives départementales de la Gironde

Service commun de la documentation de l'Université de Bordeaux 3

Bibliothèque municipale de Bordeaux (bibliothèque Mériadeck)

Musée d'Aquitaine

Grenoble (3 élèves archivistes paléographes)

Archives départementales de l'Isère

Service inter-établissement de coopération documentaire I

Bibliothèque municipale d'études et d'information de Grenoble

Musée dauphinois

Musée de Grenoble

Lille (5 élèves archivistes paléographes et 1 étudiant de master)

Archives départementales du Nord

Bibliothèque municipale de Lille (médiathèque Jean Levy)

Service commun de la documentation de l'Université de Lille I

Palais des Beaux Arts de Lille

Marseille et Aix-en-Provence (1 élève archiviste paléographe et 4 étudiants de master)

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

Service commun de la documentation de l'Université de la Méditerranée

Bibliothèque municipale de Marseille (bibliothèque de l'Alcazar)

Musée Granet (Aix-en-Provence)

Saint-Etienne (5 élèves archivistes paléographes)

Archives départementales de la Loire

Service commun de la documentation de l'Université Jean Monnet

Médiathèques municipales de Saint-Etienne

Musée d'art moderne de Saint-Etienne Métropole

Strasbourg (3 élèves archivistes paléographes)

Archives départementales du Bas-Rhin

Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg

Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Service commun de la documentation de l'Université de Strasbourg

Bibliothèque de la Maison inter-universitaire des sciences de l'homme d'Alsace

Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg

Toulouse (3 élèves archivistes paléographes et 3 étudiants de master)

Archives départementales de la Haute-Garonne

Service inter-établissement de coopération documentaire des universités de Toulouse Midi-Pyrénées

Bibliothèque de Toulouse (médiathèque José Cabanis, bibliothèque d'étude et du patrimoine, médiathèque Empalot)

Musée des Augustins

7.1.2. Stages en France (un mois durant l'été suivant la 1^{ère} année de scolarité)

La Direction des études a organisé 43 stages d'un mois au cours de l'été 2010, à savoir 28 pour les élèves inscrits en 1^{ère} année de la scolarité d'archiviste paléographe (pour lesquels ce stage est obligatoire) et 15 pour les étudiants de première année de master (ce stage est facultatif). Le nombre total de stages est supérieur au nombre d'étudiants, dans la mesure où certains étudiants ont choisi de faire un deuxième stage, facultatif, au cours du même été.

Institution d'accueil	Élèves AP 1	Étudiants M1	Total
Archives nationales	5	2	7
Service historique de la Défense	1		1
Archives départementales de la Haute-Garonne	1		1
Archives départementales de la Marne	1		1
Archives départementales de la Mayenne	1		1
Archives départementales du Nord	1		1
Archives départementales de la Vendée	1		1
Archives municipales de Colombes		1	1
Archives municipales de Lyon	1	1	2

Archives municipales de Toulouse	1		1
Bibliothèque nationale de France (départements de l'audiovisuel, des manuscrits, bibliothèque-musée de l'Opéra, Centre national de la littérature pour la jeunesse)	4		4
Bibliothèque publique d'information	1		1
Bibliothèque historique de la Ville de Paris		2	2
Bibliothèque des littératures policières (Ville de Paris)		1	1
Bibliothèque municipale de Caen	1		1
Bibliothèque de l'agglomération troyenne	1		1
Bibliothèque municipale de Versailles	1		1
Bibliothèque de la Comédie Française		1	1
Cinémathèque française		1	1
Bibliothèque Kandinsky (Centre Pompidou)		1	1
Musée du Louvre	2		2
Musée national de la Renaissance (Écouen)		3	3
Musée et domaine national de Versailles	2		2
Musée et domaine nationaux de Compiègne		1	1
Musée Antoine Vivenel (Ville de Compiègne)		1	1
Musée Carnavalet (Ville de Paris)	1		1
Musée du Petit-Palais (Ville de Paris)	1		1
Service régional de l'inventaire du patrimoine culturel (Région Rhône-Alpes)	1		1
Total	28	15	43

7.1.3. Stages à l'étranger (un mois durant l'été suivant la 2^e année de scolarité)

La chargée de mission aux relations internationales a organisé 25 stages d'un mois à l'étranger durant l'été 2010. Ce stage est obligatoire pour les élèves de 2^e année dans la scolarité d'archiviste paléographe. ■

Pays	Lieu	Nbre de stagiaires
Allemagne	Staatsbibliothek Berlin	2
Allemagne	Zentral- und Landesbibliothek zu Berlin	1
Allemagne	Musée Grassi (Leipzig)	1
Autriche	Château de Schönbrun	1
Espagne	Real Biblioteca (Madrid)	2
Espagne	Archives historiques de Madrid	1
Etats-Unis d'Amérique	Historic New Orleans Collection	2
Etats-Unis d'Amérique	Newberry Library (Chicago)	1
Grèce	École française d'Athènes	2
Irlande	National Archives of Ireland	1
Irlande	Dublin City Public Libraries	1
Italie	Museo Napoleonico (Rome)	1
Royaume-Uni	Bodleian Library (Oxford)	1
Royaume-Uni	British Film Institut (Londres)	1
Royaume-Uni	British Museum (Londres)	1
Royaume-Uni	National Archives (Londres)	3
Royaume-Uni (Ecosse)	National Library of Scotland (Edimbourg)	1
Royaume-Uni	Victoria and Albert Museum (Londres)	1
Suède	Archives nationales (Riksarkivet)	1

7.2. Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues en mars 2010

Jury sous la présidence de M. Jean-Marie MAYEUR,
Professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne et à l'Institut d'études politiques

ARTAUD Amandine, *La noblesse d'Aunis sous Louis XIV. Des recherches de faux nobles aux conséquences de la révocation (1661-1715)*, (Laurent Bourquin, Hervé Drévilhon)

BERNARD Marion, *Le collège de Notre-Dame-de-Bayeux, dit de maître Gervais, centre intellectuel et lieu de vie à Paris (XIV^e-XV^e siècle)*, (Olivier Guyotjeannin, Jacques Verger)

BILLARD Alice, *Georges Lallemant (vers 1575-1636). Étude des sources de la vie d'un peintre*, (Thierry. Crépin-Leblond, Alain Mérot)

BILLOIR Thibault, *Jeu du roi et jeu de la reine aux XVII^e et XVIII^e siècles. Du délassement personnel à la cérémonie de cour*, (Élisabeth Belmas, Lucien Bély, Guillaume Fonkenell)

BOURLET Léonard, *Aménagement, paysage urbain et perception de l'eau. La Deûle à Lille (1858-1921)*, (André Guillerme, Jean-Michel Leniaud)

CARON Bertrand, *Les coutumes du château de Limoges. Élaboration d'un droit urbain en pays de langue d'oc (XIII^e-XV^e siècle)*, (Jean-Loup Lemaître, Françoise Vielliard)

CHOUGNET Pauline, *L'art diplomatique. Les expositions d'art français organisées par la France à l'étranger pendant l'Entre-deux-guerres*, (Jean-Michel Leniaud, Pascal Ory)

COURBIN Elsa, *Notoriété locale et service du roi en Bordelais. Marc-Antoine de Gourgue, de l'héritage d'Ogier de Gourgue à la première présidence du parlement de Bordeaux*, (Michel Figeac, Olivier Poncet)

DAYDÉ Cyril, *Droit et répression de l'hérésie à Toulouse au XVI^e siècle. La Repetitio de inquisitione hereticorum de Nicolas Bertrand (1512)*, (Patrick Arabeyre, Jacques Chiffolleau)

DEHOVE Pierre, « Par devant messeigneurs les consaux ». *Élites et magistrats tournaisiens à la fin du Moyen Âge (1423-1521)*, (Olivier Guyotjeannin, Jacques Pycke)

DERBOULE Aloïs, *La France face aux initiatives économiques de la Commission européenne dans le cadre de la politique industrielle commune sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974)*, (Éric Bussière, Bruno Delmas)

DOMERGUE Marie-Anne, *Le livre de raison (1729-1745) de Jean-Baptiste de Grille. Vie quotidienne et portrait intime d'un gentilhomme arlésien au XVIII^e siècle*, (Christine Nougaret, François-Joseph Ruggiu)

GALVEZ Marie, *La Bibliothèque nationale sous l'administration de Jules-Antoine Taschereau (1858-1860). Vers une réorganisation profonde et durable de l'établissement*, (Annie Charon, Jacqueline Sanson)

HENRY Cyprien, *Les actes des évêques bretons (début du XI^e siècle-milieu du XII^e siècle). Étude diplomatique et édition critique*, (Jean-Pierre Brunterc'h, Olivier Guyotjeannin, Laurent Morelle)

LAMBERT Anne, *Écritures du commerce. La correspondance au fondement des transactions Ruiz-Bonvisi (1580-1590)*, (Jacques Bottin, Olivier Poncet)

- LAPERDRIX Marie, *Asseoir l'autorité monarchique par l'impôt au sortir des guerres de Religion. La fiscalité en Normandie (1585-1610)*, (Jacques Bottin, Nicole Lemaitre)
- LE GENDRE Romain, *De l'or, des hommes et des notaires. Épargne et crédit en Moyen-Poitou au XVI^e siècle*, (Claire Dolan, Olivier Poncet, Alain Tallon)
- LUTZ Marion, *La Grèce dans l'imaginaire de Gustave Moreau, terre des Muses et des poètes*, (Marie-Cécile Forest, Barthélémy Jobert)
- MAFFRE Sabine, *L'iconographie de Caïn et Abel en France, du XI^e siècle au début du XVI^e siècle*, (Jérôme. Baschet, Philippe Plagnieux)
- POSTEC Amandine, *Le genre quodlibétique au XIII^e siècle : défense et illustration de la pensée d'un maître en théologie. Matthieu d'Aquasparta (v. 1240-1302), O.F.M. Édition critique et commentaire des trois premiers Quodlibets*, (Nicole Bériou, Pascale Bourgain, Sylvain Piron)
- RICHARD Vivien, *La chambre du roi à Versailles ou l'espace de la majesté. Intérieurs, institutions et cérémonial au XVII^e siècle*, (Lucien Bély, Guillaume Fonkenell)
- RIGEADE Marine, « Passé le Déroit ». *Le périodique The Studio et la modernité française (1893-1914)*, (Jean-Paul Bouillon, Jean-Michel Leniaud)
- ROGER Cécile, *Guillaume de Saint-Lô, un prédicateur à l'œuvre au XIV^e siècle*, (Pascale Bourgain, Françoise Viellard)
- SCHWEITZER Jérôme, *Leipzig. Mythes, lectures et relectures d'une bataille napoléonienne, en France et en Allemagne (1813-1871)*, (Jacques-Olivier Boudon, Christine Nougaret)
- SEMPERÉ Julien, *Le consulat français de Barcelone (1679-1716). Une institution en construction*, (Wolfgang Kaiser, Olivier Poncet)
- VERDO Rémy, *La reconfiguration de latin mérovingien sous les Carolingiens. Étude sociolinguistique des diplômes royaux et des réécritures hagiographiques (VII^e-IX^e siècle)*, (Michel Banniard, Pascale Bourgain Laurent, Morelle)
- VRAND Caroline, *Les collections d'objets d'art d'Anne de Bretagne à travers ses inventaires. Le spectacle et les coulisses*, (Thierry Crépin-Leblond, Philippe Plagnieux, Élisabeth Taburet-Delahaye)
- WAGNER Olivier, *Le bailliage de Malesherbes. Pratiques et évolutions d'une justice seigneuriale au XVII^e siècle*, (Patrick Arabeyre, Antoine Follain)

7.3. Master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » : liste des mémoires soutenus en 2010

Jury sous la présidence de M. Jacques BERLIOZ,
directeur de l'École nationale des chartes

BORGEAUD Emily, *TEI, le chercheur et l'encodeur : réalisation d'un schéma XML/TEI pour l'encodage d'une édition des actes des synodes des Églises réformées de la province de Bourgogne au XVIIe siècle* (Florence CLAVAUD, Yves KRUMENACKER, Olivier PONCET).

CECCONI Cécile, *L'édition électronique de l'inventaire de la bibliothèque de Jean IX de Longueil : élaboration des règles d'édition et d'encodage XML/EAD* (Annie CHARON, Florence CLAVAUD, Marie-Françoise LIMON-BONNET).

CLAVERIE Anne-Lise, *La timeline : spécifications techniques et enjeux, à partir des données du portail de la musique contemporaine* (Florence CLAVAUD, Michel FINGERHUT).

COURTIN Antoine, *Roger Pic, un photographe à l'Opéra (1959-1970). Valorisation et traitement documentaire d'un fonds photographique en bibliothèque (inventaire, catalogage et exposition virtuelle)* (Florence CLAVAUD, Élisabeth PARINET, Pierre VIDAL).

GROULT Marie, « Histoire d'âtre ». *Création d'une exposition virtuelle autour du fonds d'archives de Maurice Pillet et de l'âtre Saint-Maclou* (Catherine BERTHO-LAVENIR, Florence CLAVAUD, Brigitte QUIGNARD, Vincent VIALLEFOND).

KIRAKOSIAN Racha, *Hoc iudicium creavit omnipotens Deus : étude sur le rituel de l'ordalie* (Florence CLAVAUD, Anita GUERREAU, Nicolas LEGRAND).

LE MARCHAND Anne-Laure, *Diffuser les archives sur Internet : rédaction d'un pré-cahier des charges pour la création du site Internet des Archives communales de Versailles* (Florence CLAVAUD, Bruno DELMAS, Corinne HUBERT, Jean-François MOUFFLET).

LEVÊQUE épouse LEVIER Marine, *Le traitement et la valorisation des archives de chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Claude Meillassoux à la Bibliothèque de recherches africaines* (Florence CLAVAUD, Fabrice MELKA, Christine NOUGARET).

MAC DONALD Élisabeth, *Europeana Regia ou Comment offrir au monde des collections de manuscrits médiévaux et de la Renaissance* (Guillaume BARDET, Matthieu BONICEL, Françoise VIELLIARD).

MARKOVA Anna, *Description et valorisation des reliures à décor de la Bibliothèque nationale de France : mise en œuvre du modèle XML/TEI* (Annie CHARON, Florence CLAVAUD, Fabienne LE BARS).

NICHELE Baptiste, *Interopérabilité et pérennisation des archives électroniques : l'exemple du SEDA/EAD et de SIARD (étude de cas)* (Jacques-Olivier BOUDON, Florence CLAVAUD, Michel JACOBSON, Jean-François MOUFFLET).

PASHKEEVA Natalia, *Étude des carnets de prison et d'exil et de la correspondance d'Henri Delescluze (1819-1879) : conception d'un modèle d'encodage en XML/TEI P5* (Florence CLAVAUD, Christine NOUGARET, Eugène V. STAROSTINE).

RUSSO Naomi, *Traitement du fonds d'archives de l'anthropologue Claude Meillassoux (1925-*

2005) *conservé à la Bibliothèque de Recherches africaines : enjeux et perspectives* (Florence CLAVAUD, Fabrice MELKA, Christine NOUGARET).

SALACH Blandine, *MOAI, Mon Outil pour l'Analyse d'Instruments de recherche, ou L'audit par une entreprise privée du corpus d'instruments de recherche des Archives départementales de l'Aube en vue de leur encodage en XML/EAD* (Florence CLAVAUD, Pascal FONTAINE, Céline GUYON, Guillaume HATT).

SBEIH Lina, *L'export des instruments de recherche en EAD à partir du logiciel Thot : l'exemple de la collection Nivart de cartes et plans au Service historique de la Défense* (Florence CLAVAUD, Catherine JUNGES, Christine NOUGARET).

SOFFER Virginie, *Traiter et valoriser un fonds d'archives littéraires privé : l'exemple du fonds Noël Arnaud conservé au Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne* (Florence CLAVAUD, Guy KRIVOPISKO, Élisabeth PARINET).

7.4. Bibliothèque: bases de données, ouvrages électroniques et Cd-Rom

Atlas et dictionnaires
Atlas de l'Islam
Dictionnaires de l'Académie
L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
Le Petit Mourre
Sources
BTL-3 et BTL-4
Cartes de Cassini Nord et Sud
Cartes Postales Images et Colonies 1900-1960
Corpus Montaigne
PoetriaNova
Textes français privés
Thesaurus Diplomaticus
Inventaire d'archives
Archéologie et architecture d'un site monastique
Archives communales d'Arras antérieures à 1790, actes constitutifs et mémoriaux (AA-BB)
Archives communales d'Arras antérieures à 1790, affaires civiles (FF)
Archives de Langueux
Archives de Plouezec
Inventaire général des archives de l'Hérault
Inventaire sommaire des Archives hospitalières de la ville d'Arras antérieures à 1790
Instrument de travail et catalogues
Bibliographie de la philosophie
BISLAM (Bibliotheca Scriptorum Latinorum...)
CETEDOC Index des formes latines
Dictionnaire des Toponymes de France
Kezirattar
Librairie des Ducs de Bourgogne, vol. 1 et 2
Manuel du libraire de Brunet
The Illustrated ISTC
Concordanciers
Concordance de l'occitan médiéval
Concordance des oeuvres de Desportes
Concordancier de Raoul de Cambrai
Autres
Architecture XXe siècle
Aux origines du notariat
Bibliotheca Corviniana Digitalis
Conservation du document numérique
De Svenska Medeltidsbreven
La recepción del mito clásico en la literatura y el pensamiento
Pazo de Brandeso
Re.co.rd
Ouvrages électroniques

7.5. Bibliothèque : Statistiques d'acquisitions

7.5.1. Monographies

Statistiques acquisitions Monographies 2010		Achats			Dons			Total	
		Fr.	Et.	Total	Fr.	Et.	Total	A/D	%
A	Bibliographie, histoire du livre et de l'imprimé	23	17	40	7	10	17	57	6,96
AN	Archives nationales			0					
B	Catalogues, inventaires, archivistique	10	2	12	11	7	18	30	3,66
C	Paléographie, codicologie, diplomatique	3	2	5	1		1	6	0,73
D	Géographie historique, cartographie	1	10	11	2		2	13	1,59
DOC	Documentation professionnelle	74	2	76	4	1	5	81	9,89
E	Histoire universelle, biographies, héraldique, historiographie	31	6	37	11		11	48	5,86
F	Histoire religieuse	44	22	66	19	2	21	87	10,62
G	Histoire France - Source (32 vol. Napoléon)	44		44	2	2	4	48	5,86
H	Histoire de France	45	7	52	7	2	9	61	7,45
I	Histoire de l'Allemagne			0		2	2	2	0,24
IA	Histoire du Benelux			0	1		1	1	0,12
IB	Histoire de l'Angleterre	1	12	13	2		2	15	1,83
IC	Histoire Byzantine	2		2	1		1	3	0,37
ID	Histoire de l'Espagne	2	1	3	1	1	1	4	0,49
IE	Histoire de l'Italie	1	6	7	1	9	10	17	2,08
IF	Histoire générale de l'Europe	12	9	21	4		4	25	3,05
IG	Histoire de l'Antiquité			0	2		1	1	0,12
IH	Histoire Pays slaves			0			0	0	0,00
IJ	Histoire de la Suisse			0	2		2	2	0,24
IL	Histoire de l'Amérique			0	1		1	1	0,12
J	Philologie	4	7	11	5	1	6	17	2,08
K	Histoire du droit et économie	89	24	113	6	2	8	121	14,77
L	Littérature latine	8	1	9	1		1	10	1,22
M	Langues vernaculaires	3	1	4		2	2	6	0,73
O	Histoire littéraire, histoire de la culture et des idées	56	14	70	15		15	85	10,38
P	Histoire de l'art, archéologie, architecture, numismatique	38	3	41	14	12	26	67	8,18
S	Sciences, histoire des sciences, astrologie	3		3	2		2	5	0,61
U	Dictionnaires, encyclopédies, Usuels	4		4			0		0,00
CD	cd-rom						8	8	0,98
Total acquisitions Monographies 2010		498	146	644	122	53	175	819	100,00
Total acquisitions Monographies 2009		373	128	501	148	47	195	696	
Total acquisitions Monographies 2008		475	140	612	112	60	172	783	
Total acquisitions Monographies 2007		408	64	472	126	42	168	640	

Quatre grands groupes se détachent:

- le premier est l'histoire du droit qui représente **14,7 %** des acquisitions (121 ouvrages);
- le second, dont les pourcentages avoisinent les **10 %**, concerne histoire religieuse (10,62 %), l'histoire littéraire (10,38 %) et la documentation professionnelle (9,89 %);
- le troisième, dont les pourcentages se situent entre **5 et 8 %**, concerne l'histoire de l'art (8,18 %), l'histoire de France (7,45 %), l'histoire du livre (6,96 %), l'histoire universelle (5,86 %) et l'histoire de France et les sources (5,86 %) ;
- le quatrième se situe entre **1 et 4 %** (catalogues 3,66 %, histoire générale de l'Europe: 3,05 %, histoire de l'Italie: 2,08 %, philologie: 2,08 %, histoire de l'Angleterre: 1,83 %, géographie historique: 1,59 %, littérature latine: 1,22 %).

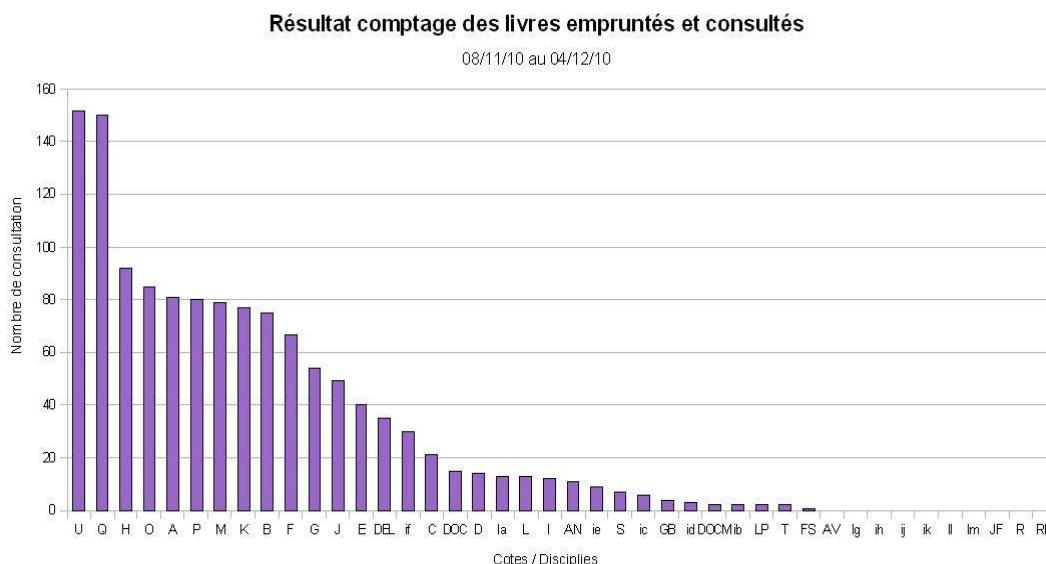
Ces résultats donnent une cartographie de nos acquisitions par grands domaines qui correspondent bien aux champs d'excellence de l'École.

Certains domaines ont vu sensiblement accroître leur fonds en 2010. Les points forts sont :

- Histoire du droit, cote K (14,77 %): 75 ouvrages de plus qu'en 2009
- Histoire religieuse, cote F (10,62 %): 38 ouvrages de plus qu'en 2009
- Histoire de France, cote H (7,45 %): 30 ouvrages de plus qu'en 2009
- Histoire littéraire, cote O (10,38 %): 20 ouvrages de plus qu'en 2009
- Histoire de l'Italie, cote IE (2,08 %): 11 ouvrages de plus qu'en 2009
- Philologie, cote J (2,08 %): 9 ouvrages de plus qu'en 2009
- Documentation professionnelle, cote DOC (9,89 %): 6 ouvrages de plus qu'en 2009
- Histoire de l'Angleterre, cote IB (1,83 %) soit 6 ouvrages de plus qu'en 2009.

La modification des épreuves du concours de l'INP en 2008 a beaucoup contribué à renforcer les acquisitions en histoire du droit et des institutions. En effet, la bibliothèque a vu depuis trois ans les acquisitions dans ce domaine en constante augmentation (38 ouvrages acquis en 2007, 121 en 2010). Cette importante hausse concerne aussi bien les ouvrages en langue française que ceux en langues étrangères (1 ouvrage acquis en 2007, 24 en 2010).

Ces chiffres sont en concordance avec les résultats de l'étude menée au cours du mois de novembre 2010 sur les consultations des documents empruntés et consultés sur place. L'histoire du droit et les institutions fait partie des domaines de recherche les plus sollicités, tout comme l'histoire de France, l'histoire du livre et l'histoire de l'art.



En revanche, d'autres domaines de recherche rencontrent cette année une baisse importante :

- Catalogues, inventaires, cote B (10,22 %): 39 ouvrages de moins qu'en 2009
- Histoire universelle, cote E (9,93 %): 29 ouvrages de moins
- Langues vernaculaires, cote M (0,73 %): 22 ouvrages de moins
- Paléographie, cote C (0,73 %): 6 ouvrages de moins

enfin, certains domaines rencontrent une légère diminution des acquisitions :

- Histoire du livre (6,96 %): 8 ouvrages de moins
- Histoire de l'art (8,18 %): 6 ouvrages de moins

Pour l'histoire du livre, 80 ouvrages ont pu être acquis en 2010 grâce au soutien du CNL; ils devraient s'insérer dans les collections rapidement et permettront d'augmenter le nombre

d'acquisitions dans ce domaine de recherche en 2011.

L'histoire de l'art rencontre cette année une très légère diminution: seulement 6 ouvrages de moins par rapport à l'année précédente. Malgré tout, c'est un domaine qui, comme l'histoire du livre, reste parmi les points forts de l'École.

Le rapprochement avec l'INHA et la BnF au sein du quadrilatère Richelieu, pôle spécialisé en histoire de l'art, entraînera sans doute une révision de la politique d'acquisition dans ce secteur.

Néanmoins, l'année 2011 devra rétablir l'équilibre entre ces différents domaines de recherche et d'enseignement pour pallier ces baisses momentanées de documentation.

Même si, depuis 2010, la littérature latine continue de progresser (0,26 % en 2008 – 0,86 % en 2009 et 1,22 % en 2010), elle reste, par rapport aux autres disciplines, trop faiblement représentée.

Concernant l'histoire générale de l'Europe cote IF (3,05 % en 2009, 3,16 % en 2010), le volume d'ouvrages acquis reste stable par rapport à 2009.

L'interdisciplinarité des ouvrages continue de s'accroître en 2010 et rend donc la cotation des ouvrages plus difficile. La diversité des savoirs regroupée sous la cote O (histoire littéraire et histoire de la culture et des idées) en est un bon exemple. Cela explique en partie l'augmentation constante des acquisitions dans ce domaine (8,29 % en 2008, 9,21 % en 2009, 10,38 % en 2010).

Pour des raisons pratiques, mais aussi pour comptabiliser au mieux les acquisitions dans le domaine de la documentation professionnelle, la cote DOC a été divisée fin 2010 en 2 sous-champs :

- la partie propre à la documentation professionnelle, réunissant les ouvrages liés à la bibliothéconomie et aux concours des bibliothèques, a été conservée sous la cote DOC;
- une autre subdivision a été créée sous la cote DOCM pour les ouvrages destinés aux Master. Les statistiques de 2011 permettront de mieux interpréter l'accroissement au sein de chacune de ces subdivisions.

Les suggestions d'achat en langues étrangères ne cessent de croître : en 2010, 153 ouvrages en langues étrangères (146 acquisitions et 53 dons) viennent étoffer le fonds de la bibliothèque. Comme pour 2009, ce sont les domaines de recherche tels que l'histoire du livre, l'histoire religieuse et l'histoire du droit et des institutions qui sont les plus demandeurs. Deux nouveaux domaines les également ont rejoints, la cartographie historique (10 ouvrages en langues étrangères acquis) et l'histoire de l'Angleterre (12). L'anglais reste prédominant, suivi à égalité par l'allemand et l'italien.

S'agissant des dons, la bibliothèque reçoit toujours autant de publications, majoritairement offertes par la communauté des archivistes paléographes ou des professeurs invités à l'École. Ce mode d'acquisition est loin d'être négligeable pour la bibliothèque puisqu'il représente pour 2010 175 ouvrages (122 ouvrages en langue française et 53 en langues étrangères), soit 22 % du nombre total des acquisitions.

Néanmoins, le total est moins important que précédemment (195 en 2009, 172 en 2008 et 168 en 2007).

En conclusion, la contribution des professeurs aux suggestions d'achat reste toujours aussi importante. Ce sont en général les professeurs dans les domaines de recherche les mieux représentés au sein de nos collections qui sont les plus actifs.

Les demandes d'acquisitions en langues étrangères formulées par les professeurs ne cessent de croître et la bibliothèque tente, dans la mesure du possible, d'y répondre efficacement.

En effet, l'acquisition d'ouvrages en langue italienne ou publiés par des laboratoires de recherche de grandes universités américaines présente souvent d'importantes difficultés. Cette année, de nombreuses demandes concernaient également des ouvrages épuisés ce qui rend la tâche plus complexe. Cependant, ils peuvent être encore disponibles sur des sites marchands en ligne.

7.5.2. Grandes collections (commandes permanentes)

Pour l'année 2010, 163 titres de collections ont été alimentés en commande permanente, en fonction de l'activité des différents éditeurs, grâce aux fournisseurs suivants : Aux Amateurs du livre, Casalini libri, Les Belles lettres. Aux Amateurs du livre est notre principal fournisseur d'ouvrages en suites, 409 titres de collections sont suivis par leur service de gestion des séries.

Sur l'ensemble des collections acquises en 2010, 529 volumes de monographies sont entrés dans le fonds de la bibliothèque, soit 84 volumes de plus qu'en 2009.

Acquisitions par matières

La répartition disciplinaire a été la suivante :

cote	Disciplines	Nbr. De vol.
A	Bibliographie-Histoire du livre	18
B	Archivistiques-Inventaires	21
C	Paléographie-Codicologie-Diplomatique	22
D	Géographie	3
E	Histoire universelle-Biographie-Historiographie	16
F	Histoire religieuse	64
FS	Fac-similés	3
G	Histoire de France sources	4
H	Histoire de France	8
I	Histoire d'Allemagne	2
Ib	Histoire d'Angleterre	1
Ic	Histoire de l'Orient latin et byzantin	4
If	Histoire générale	46
Ih	Pays slaves et Scandinavie	1
Ij	Histoire de la Suisse	1
J	Philologie-Linguistique	7
L	Littérature latine et grecque	33
M	Langues vulgaires	66
O	Histoire littéraire-Histoire de la culture	124
P	Histoire de l'Art-Archéologie-Numismatique	16
Q	Périodiques	51
S	Sciences	1

Les domaines dans lesquelles les acquisitions ont été les plus importantes sont :

- l'histoire littéraire: 124 vol.;
- les langues vulgaires: 66 vol. ;
- l'histoire religieuse: 64 vol. ; IF = 46 vol.;
- la littérature grecque et latine: 33 vol.;
- la paléographie-codicologie-diplomatique: 22 vol.;
- les archivistiques-inventaires: 21 vol.

Les accroissements dans ces cotes montrent qu'en 2010, par rapport à 2009, un meilleur équilibre a été atteint.

Acquisitions par langues

D'un point de vue linguistique ces acquisitions se répartissent comme suit :

220 ouvrages en langue française et 253 en langues étrangères (168 en anglais, 43 en allemand, 41 en italien et 1 en portugais); à cela s'ajoute 56 volumes en latin. On constate l'absence d'acquisitions en langue espagnol..

Acquisitions de nouvelles suites

Par ailleurs, 10 nouveaux titres en abonnements (ils étaient 3 en 2009) viennent compléter les collections déjà existantes. Des achats rétrospectifs ont accompagné ces commandes, soit 90 volumes.

- Publications des archives de l'Université catholique de Louvain : 21 vol.
- Thirteenth Century England (Boydell et Brewer) : 10 vol.
- Fourteenth Century England (Boydell et Brewer) : 4 vol.
- Corpus of Illuminated Manuscripts (Peeters) : 13 vol.
- Dallas Medieval Texts and Translations (Peeters) : 10 vol.
- Cambridge Studies in medieval Life and Thought (Cambridge University Press) : 14 vol.
- Studies in Medieval Romance (Boydell & Brewer) : 10 vol.
- Textes littéraires de la renaissance (Champion) : 4 vol.
- Texts and transitions (Brepols) : 4 vol.
- Officina neolatina (Brepols) : volumes sous presse.

Antiquariat

3 collections déjà existantes ont également pu être complétées par des achats en antiquariat, soit 56 volumes.

- Mediaevalia Groningana New Series (Peeters) : 4 vol.
- Studies in the Humanities. Literature - Politics – Society (Peter Lang) : 25 vol.
- Studies in Medieval and Reformation Traditions (Brill) : 27 vol.

Répartition des acquisitions par titres de collections

Le tableau ci-dessous montre la répartition du nombre de volumes par titres de collection acquis durant l'année 2010 (163 titres alimentés pour l'année 2010).

		Nbr. Total de volume s	Français	Anglais	Allemand	Italien	Latin	Autres : espagnol, portugais
Miroir du Moyen-âge	8M1116	1	1					
Miscellanea mediaevalia	8Q315	1			1			
Mittelateinische Studien und Texte	8O814	3			1		2	
Mittelateinische Wortebuch	UII25	1			1			
Mittelalter-Forschungen	8If624	5			5			
Monographien zur Geschichte des Mittelalters	8Q416	1			1			
Monspelensia Medievalia	8If652	1	1					
Monumenta Germaniae Historiae : scriptores Rerum Germanic Novas	8I90	1					1	
Monumenta Germaniae Historica : concilia (Leges series)	UI5B3	1			1			
Monumenta Germaniae Historica-Schriften der Monumenta germaniae	8Q272	2			2			
Monumenta Germaniae Historica-Studien und Texte	8O1822	1			1			
Monumenta paleographica	FC60	1	1					
Nouvelle bibliothèque du Moyen-âge	8O1749	11	11					
Nouvelle Clio	8H1428	2	2					
Nuovo medioevo	8If617	5				5		
Pariser Historische Studien	8Q314	2	1		1			
Patrons du second Empire	8E515	1	1					
Publications de la Sorbonne	8O1821	1	1					
Publications des archives de l'université catholique de Louvain	8B1147	20	20					
Publications du centre de recherches archéologiques et historiques	8G991 / 4P593 / 8E874 / 4P1865 / 8If771	7	7					
Publications of the Pipe Roll society (The)	8Ib44	1		1				
Publications romanes et françaises	8M964	4	3	1				
Quaderni di filologia romanze	8J1149	1				1		
Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters	8L231	1					1	
Regesta imperii	4I6	1					1	
Rellexikon fur Antike und Christentum	4E47	5			5			
Rencontres de philosophie médiévale	8O1488	1		1				
Répertoire bibliographique des livres imprimés en France	UIII128	1	1					
Research Bibliographies and Checklists : new series	8A919	1		1				
Sciences techniques et civilisations du Moyen âge	8If512	1	1					
Scripta Mediaevalia	8H2971	1	1					
Série des congrès des sociétés historiques et archéologiques	8Q485	1	1					
Settimane di studio del centro italiano di studi sull alto	8Q238	1				1		
Sic et non	8O1720	2	2					
Sources chrétiennes	8L225	9	9					
Sources classiques	8O1815	8	8					
Studi e testi del Rinascimento europeo	8O2227	2				2		
Studia Artistarum	8O1555	3	2				1	
Studia copernicana	8If52	1			1			
Studies and Texts	8M1260	4		4				
Studies in European Urban History	8If629	2	1	1				
Studies in Medieval and Reformation Tradition	8F1322	31		31				
Studies in Medieval Romance	8M1545	12		12				
Studies in the early Middle ages	8If628	3		3				
Studies in the Humanities : Literature-Politics-Society	8O1921	21		21				
Subsidia hagiographica	8Q65	2			1	1		
Supplementa humanistica Iovaniensia	8L623	2		1	1			
Synthema	8M1333	2		2				
Tabularium Hagiographicum	8F1502	1	1					
Texte, codex et contexte	8O2135	5	5					
Textes de la Renaissance	8M1167	17	17					
Textes et études du Moyen-âge	8O1600	6				6		
Textes littéraires de la Renaissance	8M1544	5	5					
Textes littéraires français	8M1120	6	6					
Textes vernaculaires du Moyen-âge	8M1346	4	4					
Thesaurus linguae latinae	UII2	2					2	
Thirteenth century England	8Q717	11		11				
Travaux d'humanisme et Renaissance	4Q128	9	9					
Travaux du grand siècle	8O1727	3	3					
Travaux et recherches du CERCOR	8F1263	1	1					
Utrecht Studies in Medieval Literacy	8O1798	2		2				
Vetus latina : die reste	4L33 / 8L279	2					2	
Zeitschrift fur Romanische Philologie : Beihefte	8Q164	3	1		1			1
Totaux		529	220	168	43	41	56	1

		Nbr. Total de volume s	Français	Anglais	Allemand	Italien	Latin	Autres : espagnol, portugais
De Architectura	4P1019	1	1					
De Diversis Artibus	8S77	1	1					
Dictionnaire d'histoire & de géographie ecclésiastique	UI15	2	2					
Dictionnaire de biographie française	UIV4	1	1					
Dictionnaire étymologique de l'ancien français	UII182	1	1					
Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gscon	8J799	1	1					
Dizionario biografico degli italiani	8E387	2				2		
Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne	4P1768	2	2					
Edizione nazionale dei testi mediolatini	8L708	3					3	
Edizione nazionale dei testi umanistici	8O2237	1					1	
Encyclopédie des Märchens	UI63	1			1			
Encyclopédie de l'Islam	4E62	1	1					
Enquêtes et documents du centre de recherche sur l'histoire de Fr	8Q418	2	2					
Erasmus-Opera Omnia	8L620	1					1	
Essais sur le Moyen-âge	8O1314	6	6					
Études de philosophie	8O1465	1	1					
Europa humanistica : die Deutschen Humanisten	8O1779	1			1			
Europäische Stammtafeln	4E84	1			1			
Fasti ecclesiae gallicanae	8F1039	2	2					
Favoli latini medievali	8O2250	1				1		
Forschungen zur Geschichte des Mittelalters	4If45	4		1	3			
Fourteenth Century England	8Q718	5		5				
France des humanistes (La)	8O1779	1	1					
Francia (Beihefte)	8Q453	1	1					
Géographies du monde	8D274	3	3					
Germania sacra	8F414	1			1			
Glossaire patois suisse romande	4J61	1	1					
Haut Moyen-âge	8H2871	1	1					
Hautes études médiévales & modernes	8Q322	3	3					
Histoire des idées et critique littéraire	8O1738	3	3					
Histoire et archives	8Q533	2	2					
Histoire médiévale et archéologie	4Q164	1	1					
I manoscritti datati d'Italia	4C190	1				1		
I Tatti Renaissance Library (The)	8O1316	5		5				
Institut d'études médiévales : textes, études et congrès	8If457	1		1				
Instrumenta Patristica et Mediaevalia	8F687	2			1	1		
Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik	4Q216	1			1			
Lettres gothiques	8M1404	3	3					
Lexikon des Gesamtten Buchwesens	4A407	1			1			
Littera antiqua	8C417	1				1		
Medaevalia Groningana : new series	8A1926	8		8				
Medieval Church Studies	8F1327	1		1				
Medieval Mediterranean (The)	8Ic160	4		4				
Medieval Texts and Cultures of Northern Europe	8O1778	1		1				
Medieval Women : Texts and Contexts	8If524	1		1				
Medievals (Centre d'études médiévales)	8O1938	6	6					
Mémoires de la classe de Lettres. In 8° Académie royale belge	8Q564	1	1					
Mémoires de la société des antiquaires de Normandie	4Q21	2	2					
Micrologus	8Q666	1		1				
Micrologus Library	8If545	4	2			1	1	
Millenio Medievale-Collona della societa internazionale	8O1783	8				6	2	

		Nbr. Total de volume s	Français	Anglais	Allemand	Italien	Latin	Autres : espagnol, portugais
Allgemeines Künstlerlexikon : die Bildenden Künstler Aller	8P1821	4			4			
Anglo Norman Studies-Proceedings of the Battle Conference	8Q450	1		1				
Armorial général & nobiliaire français	8E273	2	2					
Association internationale d'études occitanes	8J1139	1		1				
Atelier de recherche sur les textes médiévaux	8G848	1	1					
Atti dei convegni dell'Accademia Tudertina	8F396	2				2		
Auteurs latins du Moyen-âge	8L569	3					3	
Bayle, Pierre. Correspondance	8M1223	1	1					
Beiträge zur Hagiographie	8F1478	2			2			
Berulle, P. de Œuvres complètes	8L639	1	1					
Bibliografia dei manoscritti in scrittura beneventana	8A1049	1				1		
Bibliografia dell'archivio vaticano	8A443	1				1		
Bibliographie der Französischen Literaturwissenschaft	UII173	1			1			
Bibliologia : Elementa ad librorum studia pertinentia	4A261	3	3					
Biblioteche e archivi	FC84	5				5		
Bibliotheca scriptorum latinorum medii recentiorisque aevi	4E110	1					1	
Bibliotheca Victorina	8O1469	1	1					
Bibliothek des Buchwesens	8A1168	3			3			
Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen-âge	8O2092	2	2					
Bibliothèque de grammaire et de linguistique	8J1022	3	3					
Bibliothèque de l'évolution de l'humanité	8O1719	1	1					
Bibliothèque des correspondances	8M1261	4	4					
Burgundica	8H2560	2		2				
Cahiers d'humanisme et Renaissance	8O1806	2	2					
Cahiers du musée national de la Renaissance	4P1707	1	1					
Cahiers lausannois d'histoire médiévale	8Jj88	1	1					
Cambridge Studies in Medieval Life & Thought	8If792	14		14				
Cambridge Studies in Medieval Literature	8O1170	13		13				
Catalogue des actes de Henri II	4G22	1	1					
Chartae Latinae Antiquiores	2Fs50	3					3	
Classiques de l'histoire au Moyen âge	UII18	2	2					
Classiques du Moyen-âge (Champion)	8M1263	3	3					
Collectanea archivi vaticani	8F1329	3				3		
Collection d'histoire de l'Art de l'Académie de France à Rome	8P2182	3	3					
Collection d'histoire et d'archéologie médiévales	8E628	2	2					
Collection des universités de France	UIII1	4					4	
Collection du centre d'études médiévales de Nice	8F1149	3	3					
Collection Flaran	8Q504	1	1					
Comparative Rural History of the North Sea Area	8If517	1		1				
Compendium auctorum latinorum medii aevi	UII184	1					1	
Corpus Christianorum	8F337	14					14	
Corpus of British Medieval Library Catalogues	8B954	1		1				
Corpus of Illuminated Manuscripts	4C247	12		12				
Corpus of Medieval Miscellanies	4P1625	1		1				
Corpus vitrearum medii aevi	FP546 / 4P606	2	2					
Corrispondenze letterarie scientifiche e erudite	8G843	1				1		
Culture et société médiévales	8O2063	2	2					
Dallas Medieval Texts and Translations	8L758	11					11	
Davis Medieval Texts and Studies	8F1606 / 8If771	2		2				

7.5.3. Périodiques

Les titres de périodiques vivants sont au nombre de **525** (291 étrangers, 234 français). 389 titres sont acquis de manière onéreuse, 136 proviennent de dons ou d'échanges, notamment grâce à la politique généreuse menée depuis de nombreuses années déjà par le comité éditorial de la revue la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

Plus de 1100 fascicules sont bulletinés chaque année.

Les nouveaux abonnements sont: Fourteenth Century England et Thirteenth Century England.

Une opération d'antiquariat a permis la réception d'un don de 35 fascicules des titres Revue de synthèse et Dix-huitième siècle, et la commande de 40 fascicules auprès des éditeurs pour un montant de 1425€.

Nb fasc.	Titre
1 fasc.	Annali di scienze religiose
2 fasc.	Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France
1 fasc.	Bulletin de philosophie médiévale
2 fasc.	Cahiers archéologiques
2 fasc.	Sacris Erudiri
1 fasc.	The Journal of medieval latin
2 fasc.	Anabases
2 fasc.	Bibliographie internationale de l'Humanisme et de la Renaissance
1 fasc.	Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance
6 fasc.	Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir
1 fasc.	Société d'histoire du Val de Lièpvre
4 fasc.	Les Cahiers lorrains
3 fasc.	Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes
1 fasc.	Revue d'histoire diplomatique
2 fasc.	Argence
1 fasc.	Bulletin - Société d'histoire du canton de Lapoutroie Val d'Orbey
7 fasc.	Bulletin de la Société des amis de Vincennes
5 fasc.	Encomia

7.6. Bibliothèque: tableau des acquisitions de ressources électroniques depuis 2006

Achats effectués en 2006 – 2007	Type	Fournisseur	Accessibilité
Brepols Medieval	Base bibliographique	Brepols	BIUS, ENS
Brepols Latin Complete	Corpus textuel	Brepols	BIUS, ENS
Acta sanctorum	Corpus textuel	Proquest	BnF
Patrologia Latina Database	Corpus textuel	Proquest	BIUS
Corpus de la littérature médiévale	Corpus textuel	Champion	BIUS
Corpus de la littérature narrative, du Moyen âge au XXe siècle	Corpus textuel	Champion	BIUS
Dictionnaire de l'ancienne langue française de Frédéric Godefroy	Outil de travail	Champion	BIUS
Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle d'Edmond Huguet	Outil de travail	Champion	BIUS
ITER	Base bibliographique	DATEC	BIUS
Analecta Hymnica mediaevi digitalia	Corpus textuel	ERV	
Scriptores possessoresque codicum maedii aevi	Corpus textuel	ERV	
BTL 4	CD-ROM	Brepols	
Encyclopedia Universalis	Encyclopédie	Britannica	
Bibliographies	CD-ROM	LACF	
Early English Books Online	Base textuelle	Proquest	
Achats effectués en 2008			
Journal of Medieval History	Périodique électronique	Elsevier	BnF, Paris V
Cairn	Périodiques électroniques	Cairn	Paris IV, BnF
Brepols Journals	Périodiques électroniques	Brepols	
Lorenz – Catalogue de la librairie Française...	CD-ROM	LACF	
Achats effectués en 2009			
JSTOR	Périodiques électroniques	JSTOR	BnF, Paris I, Paris
Bibliographie de la Revue d'histoire ecclésiastique	Base bibliographique	Brepols	BnF, BIUS
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques	Dictionnaire	Brepols	BnF, BIUS
Achats effectués en 2010			
Bibliography of British and Irish History	Base bibliographique	Brepols	BnF, BIUS
Archives des périodiques en ligne Brepols	Périodiques électronique	Brepols	BnF, BIUS
Abbreviations (accès distant)	Outil de travail	Olaf Pluta	
BN ENI	Livres électroniques	ENI	

7.7. Bibliothèque : tableau des statistiques de connexions depuis 2006

Titre de la ressource	Consultations en 2006-2007	Consultations en 2008	Consultations en 2009	Consultations en 2010
Proquest				
<u>Acta Sanctorum</u>	127	230	126	85
<u>Patrologia Latina</u>	341	678	493	331
<u>EEBO</u>	*	175	72	0
Champion				
<u>Corpus narratif Basile</u>	212	45	200	56
<u>Corpus de littérature médiévale</u>	1612	68	2768	555
<u>Dictionnaire Godefroy</u>	2218	353	3943	3129
<u>Dictionnaire Huguet</u>	399	78	495	351
<u>Collections Garnier Numérique</u>	*	*	*	36
Brepols				
<u>Brepols Medieval</u>	1527	5807	3455	3500
<u>Brepols Latin Complete</u>	*	*	*	*
<u>Bases diverses</u>	*	*	*	*
Calrn				
<u>Calrn</u>	*	411	583	483
Divers				
<u>Jstor</u>	*	*	722	500
<u>Abbreviationes</u>	*	*	*	*
<u>Mirabile</u>	*	*	*	*
<u>ITER</u>	900	287	95	100
<u>Journal of Medieval History</u>	*	*	*	*
<u>Encyclopedia Universalis</u>	*	*	*	160
<u>BN ENI</u>	*	*	*	340
Total	7336	8132	12952	9286

Légende : * données non disponibles

Chiffres en italique obtenus par extrapolation

L'accès distant à l'ensemble des ressources semble aussi avoir définitivement trouvé ses adeptes, puisqu'on est passé de 2000 connexions par ce biais en 2006-2007 à plus de 4000 en 2008, pour atteindre au moins 5282 connexions en 2009, et 114 594 pages vues par ce biais en 2010.

7.8. Bibliothèque: statistiques de prêt

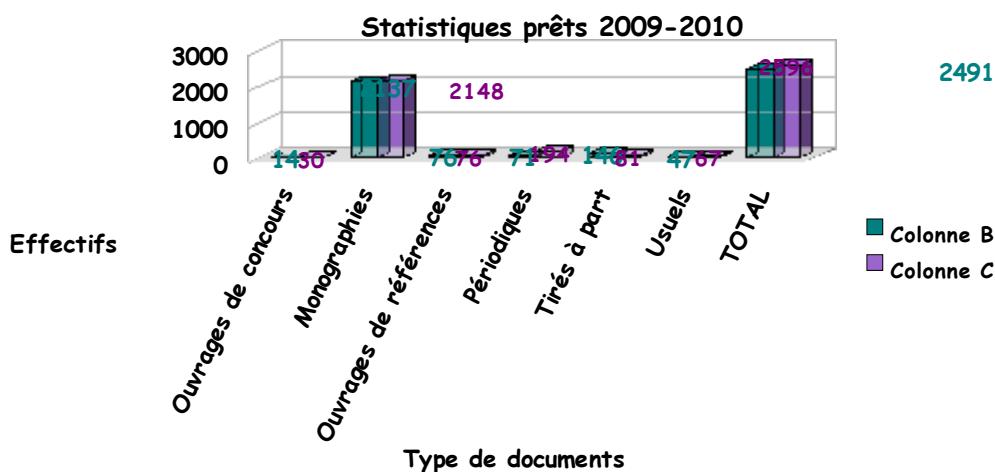
7.8.1. Le prêt aux lecteurs

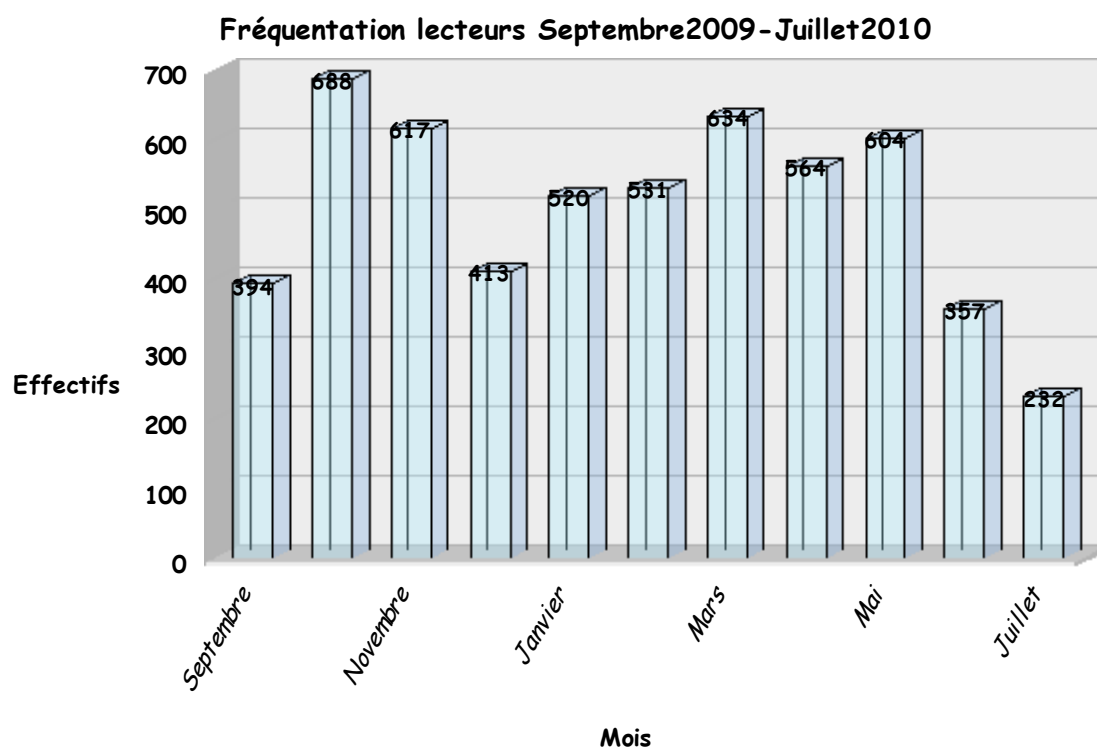
2608 prêts ont été enregistrés cette année, soit une hausse de 110 prêts par rapport à l'année 2009 où l'on en décomptait 2498. Cette année, la bibliothèque a accueilli 5349 lecteurs.

Personnel bibliothèque (BIB)	142
Lecteur extérieur (EX)	1
Lecteur ENC (LE)	2049
Elève Master (MA)	162
Elève ENC Thèse (THE)	254
TOTAL	2608

Tous les trimestres, des réclamations d'ouvrages en retard sont envoyées aux lecteurs. Cette année 100 lettres et mails ont été envoyés et 44 ouvrages ont été récupérés.

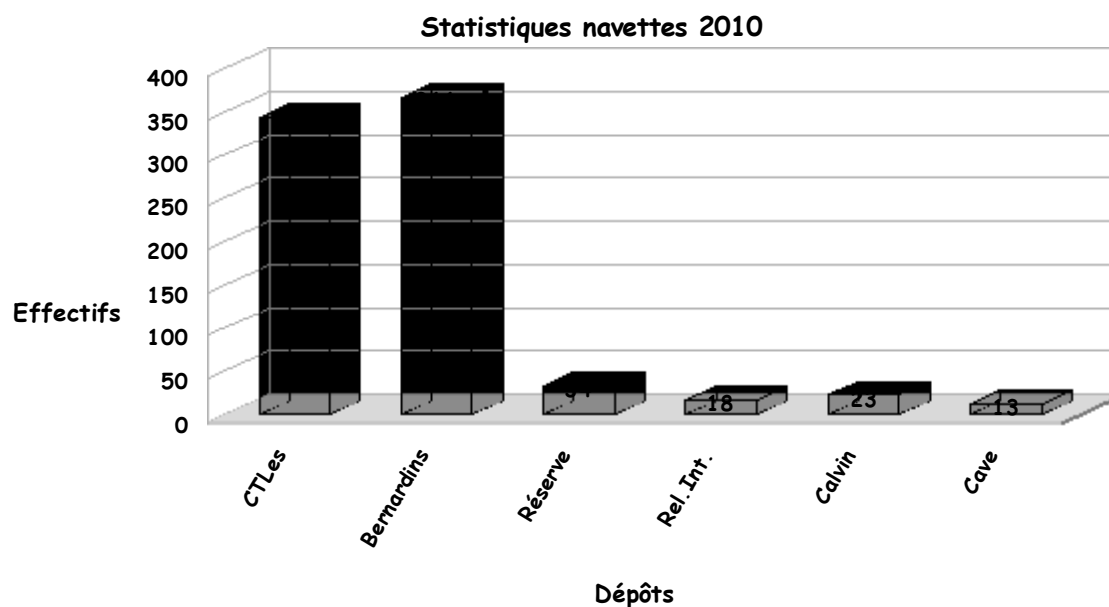
En 2010, en moyenne, les statistiques de prêt ont augmenté par rapport à l'année 2009, en particulier pour les ouvrages utiles pour la préparation des concours, les périodiques, ainsi que les usuels. Il y a eu une augmentation de 105 prêts en 2010.





De septembre 2009 à juillet 2010, la bibliothèque a reçu 5554 lecteurs, soit une moyenne de 505 lecteurs par mois, ce qui est quasi équivalent à la moyenne de l'année 2008-2009.

Cette année, les statistiques des navettes ont également augmenté, notamment pour les navettes du CTLes, de Calvin et de la cave, par rapport à l'année 2009.



7.8.2. Le prêt entre bibliothèque

DOCUMENTS	Demandes	Refus	Envoyés
Monographies françaises	81	55	26
Monographies étrangères	102	49	53
Photocopies / ouvrage français	94	9	85
Photocopies / ouvrage étranger	64	7	57
Résumés de thèses	3	0	3
Demande P.E.B. Thèses ENC	18	18	0
TOTAL	362	138	224

P.E.B. année 2010

DOCUMENTS	Demandés	Reçus	Refus
Monographies françaises	18	14	4
Monographies étrangères	15	11	4
Périodiques français	6	6	0
Périodiques étrangers	3	2	1
TOTAL	42	33	9

7.9. Organigramme de l'École nationale des chartes, mars 2010

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'ECOLE NATIONALE DES CHARTES : STANDARD - tél 01.55.42.75.00 (mise à jour le 04 mars 2010)

Agence comptable Jacqueline MORA agent comptable 01.40.46.34.23			M. Jacques BERLIOZ Directeur			Gaëlle BEQUET Chargée de mission aux relations internationales 75.15	Florence CLAVAUD Déléguée à la formation informatique 75.07	
Alain SABATHE Adjoint 01.40.46.34.21			75.14					
Services administratifs et du personnel	tél	Services financiers 1 rue Victor Cousin	Bibliothèque	tél	Direction des études	tél	Direction De la recherche et de l'informatique	tél
Arlette CLAVERIE responsable du service du personnel	75.19	Jean-Marc CAMPINCHI responsable du service financier tél : 01.40.46.34.13	Isabelle DIU direction de la bibliothèque	75.03	Jérôme BELMON directeur des études	75.01	Olivier CANTEAUT Directeur de la recherche et de l'informatique	75.13
Antufat CHEIKH AHMED secrétariat service du personnel	75.10	Léa BLANCHE. comptabilité Tél : 01.40.46.34.16	Guillaume HATT responsable informatique documentaire	75.05 Lundi et mardi	Caroline MAURY (Secrétariat)	75.18	Nicolas LEGRAND responsable CRI	75.11
Cécile BERHOCOÏRIGOIN secrétariat du Directeur et du Directeur de la recherche et de l'informatique	75.12	Denise EINHORN commandes, frais de mission et intendance tél : 01.40.46.34.15	Marie PUREN secrétariat	65.47 matin	Annick BRAULT adjointe (archiviste paléographe)	75.02	Anna GADRE Ingénieur développement applications	65.49
Karim BOUHELOUL TOM GAGNAIRE Gérian LE SAUSSE	Accueil 75.00	Marlène AMORY traitements Tél : 01.40.46.34.14	Armelle RIGAUD acquisitions	75.23	Tony CATTACIN chargé du service des cours/Sorbonne	75.17	Vincent JOLIVET Éditions électroniques	75.22
			Philippe VUILLEMET Suivi budgétaire Catalogage des dons	65.45	François BERNARD chargé du service des cours/Calvin	01.43.37.00.88	Frédéric GLORIEUX mission DU CANGE	75.07
			Emilie COSSON communication	65.48			Guillaume BARDET Webmestre	65.49
			Lionel MASSE Catalogage –PEB	75.27				
			Elisabeth GOUMAIN- CORNILLE gestion des périodiques	65.46			Guénaël VISENTINI service publication	75.06
Sécurité Sorbonne Tél : 01.40.46.22.22		Carole GUILLOSSOU Ingénieur logistique Travaux immobiliers et maintenance tél: 75.17	Catalogage/service public Cécile GUINOT Clémence REVUZ Maud CILIA entretien des collections Linda GAUDEMER	75.08				
			Magasinage Tom GAGNAIRE Jean-Baptiste RAUCY	75.08				
Bureau des Professeurs Sorbonne	75.16	Annexe cours 6 rue Jean Calvin Tél : 01.43.37.00.88 Fax : 01.43.37.00.99	Annexe/ Sorbonne salle d'archéologie diapothèque : Pauline LEONET: 0146.33.46.38	URFIST:01.43.26.85.22 17 rue des Bernardins Manuel DURAND-BARTHEZ Corine HABAROU secrétariat : Marie-Claude LABARDE		Fax services administratifs et recherche 01.55.42.75.09 Fax services financiers : 01.40.46.34.27 Fax bibliothèque : 01.55.42.75.04 Fax direction de s études : 101.44.07.20.32		CTHS : Catherine GROS Déléguée générale Secrétariat : Guilène LEZIN 01.55.95.89.16